

**CHRONIQUES
UNIVERSITAIRES 2019**
UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



TABLE DES MATIÈRES

Dies Academicus 2019, Samedi 2 novembre 2019

Allocution de M. Kilian Stoffel Recteur de l'Université de Neuchâtel	4
Allocution de Mme Mathilde Gigonzac Étudiante, Master en innovation Présidente de la Fédération des Étudiant-e-s Neuchâtelois-es (FEN)	12
Allocution de M. Didier Berberat Président du Conseil de l'Université	17
Allocution de Mme Monika Maire-Hefti Conseillère d'Etat Cheffe du Département de l'éducation et de la famille	22
Collation des doctorats <i>honoris causa</i>	28
Laudatio de Mme Tammy D. Allen , docteure <i>honoris causa</i>	29
Laudatio de Mme Annie Rochat Pauchard , docteure <i>honoris causa</i>	31
Laudatio de Mme Lucy Küng , docteure <i>honoris causa</i>	33
Laudatio de Mme Ivana Marková , docteure <i>honoris causa</i>	36
Discours de réponse de Mme Ivana Marková au nom des récipiendaires	38

Leçons inaugurales 2019

Mme Emma Depledge , Faculté des lettres et sciences humaines Le livre et son sens matériel : l'exemple de la poésie héroï-comique anglaise des 17 ^e et 18 ^e siècles	42
M. Adrian Holzer , Faculté des sciences économiques Transformation digitale : quelle révolution !?	52
M. Olivier Massin , Faculté des lettres et sciences humaines De l'Optimisme	58
Mme Kristina Schulz , Faculté des lettres et sciences humaines L'Histoire de la Suisse sans les migrant-e-s est-elle possible ? Regards sur les 19 ^e -20 ^e siècles	74
Mme Emmanuelle Reuter , Faculté des sciences économiques Innovation et cognition	87
Hommage aux disparus	95

DIES ACADEMICUS 2019
S'ENGAGER
2 NOVEMBRE 2019
NEUCHÂTEL
AULA DES JEUNES-RIVES

M. KILIAN STOFFEL
RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



Allocution

Lorsque nous avons discuté du thème du Dies academicus de cette année, entre la fin de l'hiver et le début du printemps, le thème de l'engagement, et du fait de s'engager, s'est imposé assez naturellement.

En effet, nous célébrons cette année le centième anniversaire de la FEN, la Fédération des étudiantes neuchâteloises et étudiants neuchâtelois. Cet organe réunit et défend les intérêts des 4000 membres du corps étudiantin.

La FEN, qui est aussi un laboratoire de l'engagement de nombreux membres et anciens membres de l'Université de Neuchâtel, parfois au titre d'un engagement politique ou citoyen qui a mûri durant leurs études et s'est poursuivi après. Une partie d'entre eux sont ici dans cette salle.

2019, c'est aussi une année où des thèmes importants, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'avenir de la planète, les relations internationales, suscitent des mouvements

profonds au sein de notre société. Des mouvements qui pourraient changer fondamentalement notre manière de vivre.

2019, c'est encore l'année où le Grand Conseil a voté le Mandat d'objectifs de l'Université, et où nous aller signer le contrat de prestations avec nos autorités cantonales. Deux documents qui nous engagent mutuellement : l'Université, à réaliser les attentes qui sont placées en elle, et l'Etat, à lui apporter le soutien nécessaire.

Enfin, nous allons commencer dans deux semaines une procédure d'accréditation voulue par la nouvelle loi fédérale sur les hautes écoles. Bref, nous allons être jugés sur notre capacité à être à la hauteur de nos engagements.

*

Le thème de l'engagement était donc facile à trouver, mais cela ne veut pas dire pour autant que le discours du recteur soit facile. Il y a certainement autant de manières d'envisager l'engagement que de personnes dans cette salle.

S'engager, c'est « payer de sa personne ».

Cela peut aller jusqu'à se lier par un contrat qui doit être respecté, sous peine de réparation.

Cela peut plus simplement vouloir dire s'investir dans une entreprise, une lutte, ou un combat.

Une université est par définition une institution qui s'engage. C'est aussi un organisme composé d'individus qui, de leur côté, s'engagent aussi, dans leur vie professionnelle et dans leurs activités privées. Toute organisation sociale a besoin de figures qui la font avancer. Parfois, c'est une figure emblématique, au hasard, une adolescente suédoise, parfois ce sont des figures anonymes.

Bla, bla, bla, Monsieur le recteur de l'Université de Neuchâtel. C'est des jolis mots, tout ça ! Mais tu crois vraiment qu'ils vont te faire confiance, tous ces gens assis dans la salle ? Tout ce qu'on te demande, recteur, c'est de former des jeunes gens, de faire de la bonne recherche et de fournir des services de qualité ! Si tu veux être accepté dans l'Olympe des hautes écoles, il faut juste le faire bien. Rien de plus.

Euh, oui, eh bien justement, ces missions, nous nous engageons à les accomplir au mieux. Pour les enseignements, il y a plusieurs années qu'à la fin de chaque semestre, tous les cours font l'objet d'un questionnaire et sont évalués par les étudiantes et les étudiants. Cela permet aux personnes qui enseignent d'adapter leurs cours, si nécessaire, ou de solliciter des conseils en pédagogie.

Nous nous assurons aussi de la qualité et de la pertinence de nos formations. Nous tenons des statistiques pour voir l'évolution des effectifs. Et chaque année, nous avons une à deux

évaluations approfondies de cursus. Cela permet de voir si ce qu'on propose répond aux attentes, si nos diplômées et diplômés trouvent du travail, si leur formation est à la hauteur des attentes des employeurs ou si leur activité professionnelle est d'un niveau correspondant à leur niveau de formation.

Si l'on parle de la recherche, je pense que l'Université de Neuchâtel ne s'en sort pas si mal. En tout cas les financements liés à la recherche et le nombre de projets sont plutôt élevés par rapport à notre taille. On suit chaque mois l'évolution des fonds de tiers.

Quant aux services, tous les deux ans, la communauté universitaire répond à une enquête de satisfaction. Les services centraux ont aussi lancé cette année un projet-pilote d'évaluation approfondie, qui leur permettra d'adopter des plans de développement.

Bon, si vous le permettez, je vais essayer de reprendre là où j'en étais...

Attends, attends, recteur, encore une chose... Tu es sûr que ton personnel est assez qualifié ? Et que les personnes qui s'inscrivent pour des études sont traitées équitablement ? Parce que je ne vais pas t'ouvrir les portes du Paradis si tu ne me montres pas que tu es à la hauteur...

Alors, pour le personnel, les gens sont toujours nommés à titre provisoire et doivent être confirmés dans leur fonction pour être sûr qu'ils donnent satisfaction. La période provisoire se termine après deux ans pour le personnel administratif. Après quatre ans pour les professeur-e-s.

Nous offrons des ateliers de formation à la pédagogie, par exemple durant les pauses de midi, où les professeur-e-s échangent leurs expériences. Nous organisons des journées pour que les intéressé-e-s puissent s'exercer à rédiger une demande de financement d'un projet de recherche. Et aussi un accompagnement individuel, tant pour l'enseignement que pour la recherche. Notre personnel administratif peut suivre des formations continues, nous venons d'édicter une directive à ce sujet afin de favoriser l'égalité de traitement des demandes.

Et même, depuis 2017, la loi cantonale prévoit que les professeur-e-s soient évalué-e-s tous les 6 ans. Nous venons de commencer cette année les premières évaluations périodiques.

Pour ce qui est des admissions, nous respectons des critères qui assurent l'égalité de traitement. L'année prochaine, il y aura une grande enquête sociale de l'Office fédéral de la statistique auprès des étudiantes et des étudiants. Nous avons commandé des modules de questions supplémentaires. Cela servira de base à une analyse plus fine pour voir s'il y a des barrières, en particulier socio-économiques, et pour nous demander dans quelle mesure nous pourrions les abaisser. L'égalité de traitement nous tient vraiment à cœur et je suis toujours très heureux de lire par exemple ce que j'ai lu récemment dans la presse régionale :

une étudiante du canton du Jura disait que grâce à la proximité de Neuchâtel, elle pouvait étudier tout en étant pendulaire, car sa famille aurait eu de la peine à financer des études qui nécessiteraient de se loger hors du domicile.

Alors je peux l'affirmer ici : notre simple existence est déjà un engagement pour une plus grande égalité des chances. Et lorsque notre bureau social lance un projet de logement intergénérationnel comme il l'a fait cet automne, même si c'est une petite chose, c'est aussi une contribution à plus d'égalité.

Il me semble que ça, c'est de l'engagement...

D'accord, d'accord, je veux bien. Mais, recteur, tu peux faire toutes les enquêtes que tu veux, rédiger des directives... mais si ton Université n'a pas une direction et une organisation efficaces, ces engagements ne serviront pas à grand-chose. Et même à rien.

Je suis tout à fait d'accord. Mais ce n'est pas à moi de dire ici et aujourd'hui si le rectorat est efficace. J'ai appris que lorsque les collaboratrices et les collaborateurs de l'Université de Neuchâtel parlent du rectorat, un mot qui revient souvent, c'est « strict ». Je ne sais pas si je dois prendre cela pour une critique ou un compliment...

Ce que je peux dire, c'est qu'avec ce rectorat, nous avons réorganisé les services administratifs centraux, pour les faire passer d'une vingtaine à huit services aujourd'hui. Et nous avons aussi dû revoir une bonne partie de la réglementation interne, pour l'adapter à la nouvelle loi cantonale qui avait changé en 2017.

Dis-moi recteur, tu veux mon avis ? Moi je pense que « strict » n'est pas vraiment un compliment. Si je mets dans Google les mots « personnalité » et « strict », les suggestions qui viennent sont « comment vivre avec une personne psychorigide ? » et « les psychorigides sont-ils dangereux ? ». On est assez loin d'une situation idéale où tout le monde s'engage dans la bonne humeur, pas vrai recteur ? A se demander sérieusement si les gens de l'Université ont la possibilité de donner le moindre avis sur la marche de l'institution.

Je l'espère. En tout cas, nous essayons avec le rectorat de recueillir de nombreux avis avant de prendre nos décisions.

Depuis deux ans, nous avons une Assemblée de l'Université où les quatre corps sont représentés. Cette assemblée permet que les membres de la communauté universitaire puissent donner leur avis sur la stratégie du rectorat. Elle est aussi compétente pour adopter les Statuts de l'Université, le document le plus important après la loi cantonale. Donc je crois qu'on peut dire que notre personnel, nos étudiantes et nos étudiants peuvent s'exprimer, et même décider dans certains cas, sur des choses très importantes.

Nous avons aussi une nouvelle commission du personnel administratif, technique et de bibliothèque avec qui nous nous réunissons deux fois par année. Nous avons organisé fin août une rencontre avec le Collectif pour la grève féministe et des femmes du 14 juin. Et nous allons revoir ce collectif en juin prochain, une année après la grève. Nous rencontrons régulièrement les Conseils de facultés, les Conseils des professeur-e-s, la FEN et les associations que représentent le corps intermédiaire et le corps professoral.

Nous avons aussi créé une commission du développement durable, qui a remplacé un comité consultatif et avec laquelle nous dialoguons de manière régulière. C'est cette commission qui a proposé de prendre des mesures pour réduire les déplacements professionnels en avion, ce que nous avons fait. Et nous avons restructuré notre commission Qualis pour être mieux conseillés en matière d'assurance qualité.

Je crois que ces quelques exemples prouvent que le rectorat essaie bien d'être à l'écoute de la communauté universitaire.

Un collectif féministe ? J'ai bien entendu ? Tu nous dis que le rectorat a rencontré un collectif féministe... C'est bien, ça ! Mais dis-moi, MONSIEUR le recteur, est-ce que les vice-rectrices étaient invitées à cette séance ?... Toutes ? Parce que si l'on parle de s'engager, on ne peut pas dire que la composition actuelle du rectorat soit l'illustration rêvée d'une parité réussie, non ? Et c'est quand même un sujet important, l'égalité...

Bon là c'est un peu facile d'ironiser. Mais je l'admets, c'est un point faible de ce rectorat, qui ne compte aucune femme. Si on veut voir cela de manière optimiste, on pourrait dire que le rectorat est d'autant plus attentif à la cause des femmes qu'il se sait sous surveillance sur cette question-là.

Mais il est clair que la participation féminine parmi les autorités universitaires n'est pas satisfaisante, puisque seule l'Assemblée et un décanat sur quatre sont en mains féminines.

Comprenez-moi bien, je pense que ce n'est pas le résultat d'une stratégie concertée. Simplement, les femmes sont trop peu nombreuses dans les postes professoraux. La conséquence, c'est que si on vise l'égalité dans les organes de gestion et les commissions universitaires, elles seront nettement plus sollicitées que les autres membres du corps professoral. Et c'est bien compréhensible qu'elles hésitent, puisque la problématique du « leaky pipeline » autrement dit du « tuyau percé », dans la carrière académique est une réalité, et qu'il faut consacrer encore plus de temps et d'énergie à ses activités de recherche si l'on veut devenir professeure ordinaire en étant une femme.

Il y a quelques semaines, lors de la rentrée universitaire, un journaliste nous a demandé où en est l'Université de Neuchâtel en ce qui concerne la proportion de femmes dans le corps

professoral. Nous avons répondu que selon les derniers chiffres de l'Office de la statistique, nous en sommes à 29%, ce qui nous place derrière l'Université de Lucerne. Le journaliste a répondu qu'on devrait montrer un peu plus de fierté, et ne pas dire qu'on est derrière le premier, mais devant toutes les autres écoles !

Mais est-ce qu'on peut se satisfaire d'être deuxième avec une proportion de 29% de femmes ? On pourrait aussi dire qu'on est loin d'être bons, parce qu'on est encore très loin de la parité.

J'aimerais quand même mentionner quelques mesures importantes en matière d'égalité qui ont été prises récemment par le rectorat :

- La réalisation d'une campagne de sensibilisation contre le harcèlement. Un premier volet s'est déroulé au mois de mai, avec des affiches, des stands d'informations et une grande conférence sur le harcèlement en milieu universitaire. Le 2^e volet de cette campagne s'est terminé hier avec des ateliers pour apprendre à agir lorsqu'on est victime ou témoin de harcèlement, ainsi qu'un atelier sur les biais implicites qui peuvent influencer les responsables qui encadrent du personnel, des étudiantes ou des étudiants.
- Ensuite, on a aussi modifié cette année les critères pour l'attribution des doctorats *honoris causa*. En plus des critères d'excellence scientifique et de rapports avec l'Université de Neuchâtel, les facultés doivent désormais proposer des candidatures en tenant compte du principe d'égalité entre les femmes et les hommes. Comme vous le verrez aujourd'hui, les facultés n'ont pas réussi à atteindre l'égalité cette année. Mais c'est une inégalité qui sera loin de combler les années d'inégalités en faveur des hommes. Nous allons passer aujourd'hui de 13 à 17 femmes sur un total de 194 personnes ayant obtenu le titre de docteur-e-s *honoris causa*. Et si l'on prend en compte ces 10 dernières années, on en sera à 9 femmes sur 36 docteur-e-s *honoris causa*.
- Une troisième mesure, c'est la généralisation de la formulation non discriminatoire, ou rédaction épïcène, qui devra s'imposer dans l'ensemble de la production écrite institutionnelle au fil de la révision de nos règlements, guides pratiques, directives, etc. C'est la règle pour toute nouvelle publication de l'Université de Neuchâtel.
- Enfin, pour la première fois cette année, on a un chapitre Egalité des chances dans le rapport annuel. On y a mis quelques éléments de monitoring de l'égalité, et on va encore développer ce monitoring à l'avenir.
- Pour finir, nous avons analysé notre politique salariale sous l'angle de l'égalité et constaté que nous sommes en conformité avec la législation fédérale.

Bon, maintenant laissez-moi reprendre mon discours du Dies academicus parce que j'avais prévu plein de choses à vous dire sur le thème de l'engagement.

Oh, alors quoi, on bouscule un peu le recteur et il fait la tête parce qu'il ne peut pas placer son joli discours ? Un peu de souplesse, recteur ! Bon, allez, moi je vais tourner au hasard la roue de l'engagement, et je vais tomber, disons, sur... sur... le développement durable. Ça te va ? J'espère que l'Université fait quelque chose dans ce domaine...

J'allais y venir, mais puisque vous me le demandez, nous avons complètement réorganisé la prise en compte institutionnelle du développement durable. Tout d'abord en renforçant l'importance de l'ancien comité consultatif qui est devenu une commission universitaire à part entière. Ensuite en publiant un premier rapport sur la durabilité, qui sera actualisé chaque année.

Nous avons aussi lancé une grande réflexion sur les déplacements en avion dans le cadre des activités professionnelles et académiques des membres de la communauté universitaire. Depuis le 1^{er} janvier, chaque déplacement aérien fait l'objet d'un prélèvement. Ce prélèvement est calculé en tenant compte du prix de la tonne de CO₂ sur les marchés européens, avec un seuil minimal de 25 francs la tonne sous lequel nous n'irons pas, même si le prix tombe en dessous de ce montant. L'argent récolté ira dans des projets universitaires en faveur du développement durable.

Les membres de la communauté universitaire ont aussi la possibilité de signer un document qui leur permet de prendre des engagements individuels pour réduire leurs déplacements en avion.

Dans nos cafétérias, nous avons introduit un système de contenants réutilisables. Et nous allons faire un bilan CO₂ de l'Université l'année prochaine.

D'accord, d'accord... Mais on va s'arrêter là, sinon tu vas me ressortir l'excellent résultat de l'Université de Neuchâtel dans l'évaluation que le WWF a faite cette année sur la prise en compte institutionnelle du développement durable. Bravo d'ailleurs, si si, bravo !

Mais... pour être franc... même avec tout ce que j'ai entendu, je ne suis pas encore sûr que je peux te faire confiance et t'ouvrir mes portes. Si au moins il y avait quelqu'un qui vérifiait vraiment que l'université est à la hauteur de ses missions. Je me sentirais mieux, moi...

Eh bien, nous avons un mandat d'objectifs, qui a été voté par le Grand Conseil neuchâtelois juste avant les vacances d'été. Et ce mandat prévoit un contrat de prestation, signé entre le rectorat et le Département cantonal de l'éducation et de la famille. C'est avec ce contrat que nous allons être contrôlés sur toute une série d'objectifs, par exemple le renforcement de l'interdisciplinarité et la maîtrise des outils numériques dans l'enseignement, la promotion d'une recherche répondant aux défis de la société, le développement de la formation continue, etc., etc.

Et maintenant, est-ce que vous allez me laisser dire ce que j'avais prévu de dire ?

[Silence]

Alors je reprends...

[Un regard à la montre]

Malheureusement, il y a un timing à tenir et je vais devoir résumer mon discours. Si j'avais eu le temps, je vous aurais parlé de la procédure d'accréditation institutionnelle, qui va s'ouvrir dans deux semaines. C'est un exercice d'introspection important, qui permet de se demander si on remplit nos missions, et si on le fait d'une manière qualitativement irréprochable.

Bref, c'est un examen pour voir si on tient nos engagements vis-à-vis de nos étudiantes et de nos étudiants, vis-à-vis de nos collaboratrices et collaborateurs, vis-à-vis de nos financeurs, vis-à-vis de nos partenaires de recherche ou d'enseignement, en un mot, vis-à-vis de l'ensemble des personnes et des entités qui contribuent à ce qu'une université existe.

Si j'avais eu le temps, j'aurais aimé passer en revue les sept piliers de l'accréditation. C'est-à-dire le fait que nous puissions garantir

1. la qualité de l'enseignement, de la recherche et des prestations de services ainsi qu'une qualification appropriée de notre personnel,
2. le respect des conditions d'admission,
3. une direction et une organisation efficaces,
4. un droit de participation approprié des membres de la communauté universitaire,
5. la promotion de l'égalité des chances, et l'égalité de fait entre les femmes et les hommes,
6. la prise en compte d'un développement économiquement, socialement et écologiquement durable, et
7. un contrôle de la réalisation de notre mandat

Mais bon, j'aurai sûrement l'occasion d'y revenir un jour. Cela, je m'y engage.

MME MATHILDE GIGONZAC
ÉTUDIANTE, MASTER EN INNOVATION
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANT-E-S
NEUCHÂTELOIS-ES (FEN)



Allocution

Madame la Conseillère d'Etat,
Monsieur le Président du Conseil de l'Université
Monsieur le Recteur,
Mesdames, Messieurs les invité-e-s,

Que la responsabilité est lourde et que l'honneur est grand de m'exprimer aujourd'hui dans cette Aula des Jeunes-Rives, au nom de la Fédération des Etudiantes Neuchâteloises et Etudiants Neuchâtelois – autrement appelée la FEN.

Je dois bien l'avouer, prononcer un discours devant un tel auditoire n'est pas l'exercice dont j'ai le plus l'habitude. Et c'est avec une certaine appréhension que je me lance.

Quand le thème de ce Dies m'a été annoncé, j'ai eu un réflexe presque conditionné pour une étudiante : celui d'ouvrir un dictionnaire, ou plutôt mon ordinateur. J'y ai trouvé ceci :

S'engager : Entreprendre une action, y participer.

De cette définition, que je trouve à la fois vague et précise, le terme « action » retient mon attention, un terme vague et précis lui aussi.

Entreprendre une action, tout le monde le fait quotidiennement. Se lever le matin pour aller en cours, c'est entreprendre une action. Est-ce que c'est déjà « s'engager » ? Je n'en suis pas sûre. Les actions dont il est question lorsqu'on parle d'engagement ont un sens bien plus grand.

Rassurez-vous, je ne vais pas vous faire un cours de sémantique et je ne vais pas aller chercher la définition de ce qu'est une action. Cependant, j'ai tout de même médité au sens de ce mot, et plus particulièrement ce que le fait d'entreprendre des actions signifie lorsqu'on est étudiante et membre d'une association.

Participer au comité de la FEN, ou simplement à une assemblée générale, créer une nouvelle association, adhérer à une association culturelle, sportive, scientifique ou citoyenne, rejoindre un collectif, c'est s'engager. A l'Université de Neuchâtel, il existe une quarantaine d'associations universitaires composées uniquement ou majoritairement d'étudiantes et d'étudiants.

Il y a aussi des groupes moins formels qu'une association, mais qui ne sont pas pour autant moins engagés. Mais quel type d'actions menons-nous ? Et pourquoi nous engageons-nous ? Il y a 100 ans, en 1919, un groupe d'étudiants de l'Université de Neuchâtel, que je suppose étant de sexe masculin, ont souhaité se réunir afin de former la Fédération des Etudiants Neuchâtelois.

Ce nom a évolué il y a peu de temps pour y intégrer l'autre moitié des étudiants de l'université, les étudiantes. Et même plus que la moitié puisque les femmes représentent 60% du corps étudiantin.

S'il y a un domaine où l'engagement des précédents comités de la FEN laisse un peu à désirer, c'est celui de la conservation des archives. Je ne saurais donc vous affirmer que le rôle de la FEN a toujours été celui que nous lui connaissons maintenant. Cependant, il me semble pouvoir affirmer que sans l'engagement des différents comités, la FEN ne serait sûrement plus debout aujourd'hui pour célébrer ses 100 ans.

En un siècle, la FEN a vu un certain nombre d'associations se créer, sous l'impulsion d'étudiantes et d'étudiants, se développer, portées par un élan d'engagement, ou même parfois disparaître.

La FEN elle-même a connu bien des vicissitudes. Elle a vécu 10 années de sommeil après mai 68, succombant presque aux coups d'une partie des étudiantes et des étudiants de l'époque,

qui la jugeaient alors « pas assez politique ». Comprenez par là qu'ils ne la trouvaient pas assez marxiste-léniniste.

La FEN s'est toujours battue aux côtés des étudiantes et des étudiants, au point que d'autres ont parfois considéré au contraire qu'elle était « trop politique ». La FEN s'est engagée et s'engage sur les bourses d'études, sur les taxes universitaires, sur le logement étudiant, sur le soutien à la recherche, sur les conditions-cadres assurant le meilleur fonctionnement des universités et la meilleure transmission du savoir. Bref, elle défend les intérêts estudiantins, conformément à la mission qui lui est confiée par la loi cantonale sur l'Université.

Récemment, La FEN a révisé ses statuts pour manifester son engagement en faveur de la durabilité, dans la foulée du mouvement international de la jeunesse en faveur du climat.

La FEN a connu des heures fastes, étant pendant longtemps quasiment la seule organisatrice des joies et des plaisirs estudiantins : la Fête de l'Uni est restée dans les mémoires, mais la FEN a aussi organisé par le passé des camps de ski, un ciné-club, exploité un bar de l'amitié dans la Cité universitaire.

Mais j'aimerais revenir au paysage associatif de notre université. Alors que la FEN était historiquement le lieu par excellence de l'engagement et de la socialisation des étudiantes et des étudiants, aujourd'hui les choses sont beaucoup plus morcelées. Comme en politique, les partis offrant une vision globale ont de la peine à recruter, mais les groupes d'intérêts consacrés à des domaines particuliers se développent.

Dès les années 60, la FEN a créé des sous-associations facultaires défendant les intérêts spécifiques propres à des domaines différents. Aujourd'hui, il y a 5 de ces Associations Neuchâteloises des Etudiantes et des Etudiants : l'ANESE en Faculté des sciences économiques, l'ANED en droit, l'ANES en sciences, ainsi que l'ANEL pour les lettres et sciences humaines. Sans oublier le sport, avec l'ANESp.

Une quarantaine d'associations facultaires, disciplinaires ou thématiques complètent ce tableau. Nous ne pouvons donc pas nous plaindre d'un manque de vie associative. Surtout si l'on y ajoute les mobilisations qui se font hors du cadre associatif.

Nous devons le rappeler, l'engagement associatif équivaut à du bénévolat. Cela nécessite de donner du temps. Or pour une étudiante ou un étudiant, le temps est précieux, et si on décide de ne pas l'allouer à la révision des cours et à ses travaux de recherche, il faut une bonne raison. Donner de son temps donc, pour un retour qui ne se manifeste pas forcément de la manière attendue. Les remerciements ne pleuvent pas. J'entends parfois des gens dire que la FEN aurait dû ceci ou cela, mais rarement qu'elle a bien fait de faire cela ou ceci.

Certes, ce serait faire preuve de naïveté de penser que tous les gens s'engagent dans une association pour le bien commun, mais quelqu'un qui s'engage en espérant recevoir les honneurs de ses collègues ne reste souvent pas longtemps. Autrement dit : sur le papier, l'engagement associatif ne semble pas toujours évident et il faut une bonne dose d'idéalisme pour se lancer.

On parle d'ailleurs beaucoup de l'engagement des jeunes ces derniers temps à propos du climat. C'est une thématique importante. Je voudrais attirer votre attention sur le fait que les engagements sont multiples. Mais la finalité n'est-elle pas la même ? Se retrouver autour d'un projet commun, partager des valeurs qui nous rassemblent, s'engager ensemble pour aller vers une même direction afin d'accomplir une même action. Cette ambition commune, cela peut être de s'engager pour le climat, pour sa planète, pour son avenir dans le cadre de la grève du climat. Cela peut être aussi de s'engager pour la vie universitaire, pour les autres étudiantes et étudiants, pour soi-même dans une association universitaire.

Pour ne prendre qu'un exemple, si vous demandez aux membres ou anciens membres de notre comité pourquoi ils ont choisi la FEN, ils vous répondront que c'est la volonté d'être au cœur de la vie universitaire qui les motive, le fait de pouvoir porter la vie associative de l'université.

Ainsi s'engager ce n'est pas être une spectatrice ou un simple consommateur de projets portés par d'autres. S'engager c'est faire le pas entre la passivité et l'action.

S'engager au sein d'une association universitaire, c'est faire le choix de ne plus simplement aimer la page Facebook de l'association pour être au courant de la prochaine soirée, mais participer activement à faire vivre la page Facebook en question et organiser la soirée.

Je vous prie d'excuser la trivialité de mon exemple, mais il a le mérite d'assez bien résumer la nature de l'engagement dans un certain nombre d'associations, car l'aspect festif de l'engagement n'est pas à négliger, même si les intérêts de nos associations sont aussi et surtout citoyens, culturels, sociaux ou scientifiques.

Ainsi la voilà, la raison qui explique que les étudiantes et les étudiants s'engagent. C'est pour partager leurs connaissances, leurs centres d'intérêt, leurs projets. Posons ici l'équation de l'engagement : si la perte encourue par le don de temps bénévolement est inférieure aux gains issus par la poursuite d'un intérêt commun et les retours personnels, alors il vaut la peine de s'engager.

Même si cette équation peut sembler peu scientifique, il y a toujours des incitations comme la volonté de faire bouger les choses et d'en retirer quelque chose de personnel par l'expérience qu'on peut gagner. Sinon on ne donnerait pas son temps. Si une étudiante ou un étudiant,

par son engagement, n'a pas l'impression d'en retirer quoi que ce soit, elle ou il quittera progressivement le navire.

Et malheureusement, depuis cette année 2019, de même que de nouvelles associations se créent régulièrement, on ne compte pas non plus les étudiantes et les étudiants qui quittent les diverses associations de notre université. Je ne passe que trop de temps avec mes collègues membres de comités d'autres associations à désespérer de ne pas réussir à rassembler autour de nos causes respectives. Cette crise de l'engagement met en danger nos associations. Je ne saurais donner une solution, si ce n'est profiter de cette allocution pour lancer un appel.

L'engagement au sein de quelques associations que ce soit donne de la force à la vie associative de l'université. Et sans ces étudiantes et ces étudiants qui donnent de leur temps, qui portent des projets, qui se soutiennent mutuellement, ni la FEN, ni aucune association ne serait plus là aujourd'hui.

Ainsi, je me dois de m'adresser à mes collègues du corps étudiantin.

Ces associations dont vous voyez les e-mails répétés, les tracts sur toutes les tables, les événements Facebook dans tous vos fils, ces associations qui vous harcèlent comme je l'entends dire parfois, ce sont ces associations qui font vivre notre campus. Ce sont elles qui vous obligent à choisir entre deux soirées un jeudi soir, alors que cela fait trois semaines qu'il ne s'est rien passé, ce sont elles qui défendent vos intérêts et qui multiplient votre voix pour que vous ne soyez pas seulement dans une logique de consommation d'une formation, mais que vous en soyez les actrices et les acteurs. On ne saurait imaginer comment serait le campus sans ces associations et je pense qu'on ne souhaiterait pas le vivre.

Ainsi, si une association vous intéresse, si un projet vous tente, engagez-vous, soutenez vos associations, partagez de votre temps et de vos connaissances, pour les autres, pour étoffer vos CV aussi, mais surtout pour vous, pour tout ce que cela vous apportera, et pour l'impact que vous aurez sur cette université.

Merci.

M. DIDIER BERBERAT
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ



Allocution

Madame la Conseillère d'Etat,
Monsieur le Président du Grand Conseil,
Messieurs les parlementaires fédéraux, actuels et futurs,
Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des autorités politiques cantonales et communales,
Monsieur le Recteur, Messieurs les Vice-Recteurs,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de l'Université,
Madame la Présidente de l'Assemblée de l'Université,
Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des autorités universitaires et des Hautes Ecoles,
Mesdames les docteurs *honoris causa*,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis de l'Université,

S'engager, tel est le thème choisi pour le Dies 2019.

Celui-ci colle parfaitement à l'actualité, si l'on observe les nombreuses manifestations qui ont eu lieu durant cette année pour défendre le climat ou exiger l'égalité entre femmes et hommes.

Je relève d'ailleurs avec plaisir et satisfaction que notre Université et ses facultés ont été très sensibles à ce dernier thème puisque, cette année, les 4 doctorats *honoris causa* décernés le seront à des femmes, ce qui est une première dans l'histoire de notre *Alma Mater*.

En cette année 2019 où Neuchâtel célèbre les 60 ans de l'octroi du droit de vote cantonal et communal aux femmes, c'est un beau symbole. Ce d'autant qu'en accordant aux femmes le droit de voter et d'être élues à ces deux niveaux, le canton avait dans la foulée, au début des années 60, levé l'interdiction faite aux femmes d'occuper des postes de cadres de la fonction publique et de professeurs d'université, ce qui avait enfin permis d'accorder les premiers doctorats *honoris causa* féminins de l'histoire de notre *Alma Mater*. Et pour la petite histoire, l'Université de Neuchâtel avait été la première en Suisse romande à nommer une femme à un poste de professeur. C'était dans les années 40, alors que ce n'était théoriquement pas encore autorisé par la loi. Parfois l'engagement passe aussi par un peu de désobéissance civile...

Si, à l'Université, la proportion d'étudiantes est d'environ 60% et que la composition du corps intermédiaire atteint la parité, des efforts importants doivent encore être faits en ce qui concerne le corps professoral, où la proportion de femmes est de 30%, nous y travaillons. Bien entendu, l'engagement peut prendre des formes multiples.



Les amateurs de bande dessinée, connaissent la célèbre formule «engagez-vous, qu'ils disaient» utilisée par les malchanceux soldats romains, qui se sont engagés dans les armées de Jules César, et qui ont été victimes des agissements et des voies de fait d'Astérix et de ses irréductibles Gaulois.

Fort heureusement, l'engagement, qu'il soit citoyen, culturel, social ou politique, n'a que rarement des conséquences aussi funestes.

Prenons, au hasard, le cas de notre Université où toute la communauté fait preuve d'un très grand engagement.

Commençons par les étudiantes et étudiants qui fêtent, cette année, le centenaire de la Fédération des étudiantes et étudiants neuchâtelois, la FEN, dont j'ai d'ailleurs été membre au siècle dernier.

Cette corporation de droit public, instituée par l'article 68 de la loi sur l'Université, participe activement à la vie de notre Université et rend d'éminents services au corps estudiantin,

notamment au niveau juridique, social ou du logement. Cela ne peut se faire que par un engagement exemplaire des membres de son Comité et des diverses commissions, malgré le fait qu'ils suivent des études exigeantes. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Si on observe les collaboratrices et collaborateurs de l'Université, on constate que leur engagement est très fort et quotidien pour permettre d'apporter le meilleur à nos étudiantes et étudiants et justifier, si besoin est, notre réputation d'université de proximité, à l'écoute de ses derniers.

Ces prochains mois, cet engagement de tous les jours se concrétisera par le début des travaux relatifs à l'accréditation de toute l'institution, dont vient de parler notre Recteur.

Ce vaste chantier qui mobilisera le Rectorat, les facultés et tout le personnel de notre *Alma Mater* est un enjeu fondamental pour le développement de l'institution et pour sa juste place dans le paysage académique suisse et international.

Il va de soi que l'Université de Neuchâtel ne pourrait pas exister sans l'engagement des autorités politiques. C'est la raison pour laquelle le Conseil de l'Université se réjouit du soutien important manifesté à notre institution par le Conseil d'Etat, notamment par sa Cheffe du Département de l'éducation et de la famille, et par le Grand Conseil.

Preuve en est l'acceptation, le 26 juin dernier par 105 voix sans opposition, score soviétique, du Mandat d'objectif 2019-2022 qui comprend 16 thèmes. Ce mandat fait suite au plan d'intention établi par le Rectorat, document sur lequel notre Conseil, en vertu de l'article 73 al. 3 de la loi sur l'Université, s'est prononcé très positivement à l'intention du Conseil d'Etat.

Ce Mandat quadriennal trace les lignes stratégiques et notre Conseil partage l'avis des autorités politiques cantonales que la somme de CHF 200'708'685 accordée pour 4 ans, qui est un effort financier conséquent, représente un minimum au-dessous duquel il serait dangereux de descendre, au risque de mettre en péril l'attractivité et l'existence même de notre institution. Je n'invente rien : c'est la commission chargée du Mandat d'objectifs qui l'a écrit noir sur blanc dans son rapport au Grand Conseil. Et plusieurs parlementaires, au nom de leurs partis respectifs, l'ont rappelé lors des débats à la tribune.

Ce mandat se concrétisera très prochainement par un contrat de prestations entre le Rectorat et le Conseil d'Etat. Il est ambitieux, car sa réalisation appellera de la part de l'UniNE des efforts importants, notamment dans la croissance des ressources provenant de fonds de tiers ou des prestations de services, dans un paysage où la concurrence entre universités devient plus forte, comme le prévoit la nouvelle loi fédérale. Le Conseil de l'Université jouera pleinement son rôle, de contrôle de l'exécution de ce contrat, confié par la loi.

Pour aller dans le sens des objectifs dont je viens de parler, le Rectorat et le Conseil de l'Université ont décidé de créer une Fondation de droit privé destinée à soutenir la recherche et l'enseignement de notre institution au niveau financier. Cette Fondation devrait voir le jour prochainement et nous fondons beaucoup d'espoir dans cette structure, comme d'ailleurs dans les 13 programmes de recherche que swissuniversities a déposés auprès du Conseil des hautes écoles, auxquels nous sommes associés.

En juin dernier, l'engagement pour l'Université du Conseil d'Etat et du Grand Conseil s'est, une nouvelle fois, concrétisé par l'acceptation du Législatif cantonal, à une très confortable majorité d'un crédit d'impulsion de CHF 600'000.- pour un nouveau bâtiment destiné à la Faculté des lettres et sciences humaines dénommé UniHub ou UniLac. Je ne vous cacherai pas que je préfère de loin l'appellation UniLac, ce qui ne vous étonnera nullement, puisque je préside l'Association Défense du français.

Toutefois, cela n'est que secondaire, car s'il ne reste plus qu'à trouver le nom de cette infrastructure, l'essentiel aura été fait.

En effet, le bâtiment actuel de la FLSH avait été conçu à l'époque pour environ 1000 étudiantes et étudiants. Avec un effectif étudiant qui est maintenant du double, la Faculté est à l'étroit et la construction d'un lieu supplémentaire est devenue une nécessité vitale. De plus, cette nouvelle infrastructure permettra également de créer des aulac et des salles de sport pour l'ensemble de l'Université où, là aussi, nous avons des besoins importants. Les signaux sont au vert et la Confédération s'est engagée sur le principe d'un subventionnement à hauteur d'environ 30%.

Vous le savez, notre Université devra, ces prochaines années, affronter nombre de défis et même parfois des vents contraires.

C'est pourquoi notre Conseil travaille en étroite collaboration, et sur la base d'une confiance réciproque, avec le Rectorat, qui fait preuve de détermination et d'une excellente gouvernance.

Nous entretenons également d'excellents contacts et nous nous coordonnons avec l'Assemblée de l'Université qui a adopté les Statuts que nous avons ensuite approuvés.

Enfin, les échanges avec le Département de l'éducation et de la famille, qui assure le lien avec le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ainsi qu'avec la Confédération, sont fructueux et fréquents et nous nous en félicitons.

Chacun des organes a ses compétences propres prévues par la loi, ce qui est dans la nature des choses.

Cependant, grâce à notre engagement commun, nous sommes solidaires et tirons à la même corde, avec la communauté universitaire, pour que notre Université puisse se développer et constamment s'adapter.

Devant vous, notre Conseil s'y engage et se réjouit de pouvoir compter sur le soutien de l'ensemble des forces vives ainsi que des amis et partenaires de l'Université.

Je ne voudrais pas terminer mon discours sans vous rappeler que nous allons voter, vraisemblablement le 17 mai prochain, au sujet de l'initiative de l'UDC contre la libre-circulation. Si la situation n'était pas aussi sérieuse, je pourrais vous dire que si vous avez aimé l'initiative sur l'immigration de masse du 9 février 2014, vous adorerez celle sur la libre-circulation. Plus sérieusement, l'acceptation de cette initiative, qui ferait tomber tous les accords bilatéraux, serait catastrophique non seulement pour l'économie de notre pays, mais aussi pour la recherche et la mobilité des étudiantes et étudiants. Le monde académique devra donc s'engager beaucoup plus fortement qu'en 2014 et nous comptons sur vous.

Je vous remercie.

MME MONIKA MAIRE-HEFTI
CONSEILLÈRE D'ÉTAT
CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FAMILLE



Allocution

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Monsieur le Président du Conseil de l'Université,
Monsieur le Recteur,
Messieurs les Vice-Recteurs,
Mesdames et Messieurs les doyens et doyennes, vice-doyens et vice-doyennes,
Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des autorités fédérales, cantonales
et communales,
Chers collègues,
Madame la présidente de la Fédération des étudiantes neuchâteloises et étudiants
neuchâtelois,
Mesdames, Messieurs les membres de la communauté universitaire,
Mesdames les docteurs *honoris causa*,
Mesdames, Messieurs,

S'engager !

Voilà une matière qui rompt avec les Dies précédents, pour lesquels l'Université veillait à choisir un thème « à haute valeur académique » pourrions-nous dire et proche de ses missions fondamentales que sont l'enseignement supérieur et la recherche.

Mais « s'engager » ? Se mêler aux querelles politiques de la Cité ? Pour certain-e-s même, ce thème pourrait apparaître comme populiste, indigne de cette hauteur que se doit de prendre l'Université.

Est-on vraiment là au cœur de ce que doit être l'Université ? Eh bien probablement plus qu'il n'y paraît !

Et cette question de l'engagement est d'autant plus intéressante qu'elle contient en elle la question des limites de l'engagement : jusqu'où va le rôle de l'Université en tant qu'institution ayant un statut bien spécifique qui l'enjoint à rester au-dessus de la mêlée ? A quel moment cette limite est-elle dépassée ?

2019 a connu deux grands mouvements marquants : la grève des femmes et les manifestations et grèves pour le climat !

Ces deux mouvements entrèrent certainement dans l'histoire comme des moments forts et peut-être comme des moments décisifs. Prendront-ils place à côté de la grève de 1918 par exemple ? Il y a en tout cas fort à parier que les générations futures s'y référeront. Je m'arrête sur ces deux moments d'autant plus volontiers qu'il s'agit de « causes » qui me tiennent personnellement à cœur. Et je vous en fais ici la confession : se sentir pour une fois appartenir à un large mouvement fait du bien à la conseillère d'Etat que je suis et qui se retrouve plus souvent dans un contexte de solitude de la coureuse de fond.

Mais pour en revenir à notre thème de l'engagement : il va de soi que

- avant
- à côté ou
- à la place

de tout « engagement », l'Université doit constamment examiner le risque de se voir instrumentalisée par les pouvoirs du moment, par leurs valeurs dominantes, et que ce risque ne peut jamais être écarté.

Ni le risque inverse d'ailleurs, celui d'une Université soucieuse de plaire au pouvoir ! Et je me suis posé la question : le thème de l'engagement aurait-il pu être choisi pour me plaire, à moi qui suis non seulement la ministre de tutelle, mais également une femme engagée et d'engagements ?

Nous le savons tous et toutes : cette tentation de plaire a souvent, pour ne pas dire toujours, existé, variant selon les époques et les régimes.

Pour plagier (tiens, un autre thème qui fut parfois d'une brûlante actualité universitaire !) pour plagier donc le titre d'un film : « c'est arrivé près de chez nous » ! il m'amuse de vous rappeler que cette tentation de séduction s'est exprimée chez nous à l'origine même de la création de la première Université par le régime royaliste dans les années 1830. L'un des premiers recteurs de l'Université, le pasteur Alphonse Guillebert, le disait sans détour dans un rapport destiné à convaincre de créer une université, je cite :

« (...) on fixera chez toute cette classe d'hommes, d'une manière à la fois durable et homogène, ces idées vraies et justes sur tout ce qui tient aux rapports sociaux et politiques, qui sont heureusement conservés à Neuchâtel et qu'il importe d'y maintenir et d'y perpétuer. »

Mais nous pensons ne pas en être là actuellement ! D'une part, nous savons qu'il peut parfois également y avoir de bonnes idées ailleurs, même jusqu'en Suisse alémanique ! et plus sérieusement en ce qui concerne la tentation de séduction voire de flatterie : les liens de confiance et de respect réciproques que nous entretenons avec l'Université sont suffisamment forts pour que nous puissions exclure même l'ombre d'un soupçon que le thème de l'engagement ait été choisi cette année pour me plaire !

Et soyons optimistes, peut-être avons-nous appris du passé et savons-nous aujourd'hui que plaire au pouvoir – qu'il soit politique, mais aussi économique bien évidemment – est non seulement hors des missions de l'Université, mais également particulièrement dangereux !

Mesdames, Messieurs,

L'Université a bien évidemment un rôle central à jour en lien avec la cité, notre canton, l'arc jurassien.

L'engagement, c'est permettre le débat. Permettre au débat politique, mais aussi au débat social, au débat économique, au débat écologique de se tenir « en vraie connaissance de cause ». C'est là que réside sa forme d'engagement en tant qu'institution. A ce titre, il lui appartient de dire et redire la valeur de la réflexion, de la nuance, de refuser les solutions toutes faites, aussi carrées que réductrices. C'est d'une certaine manière ce que disait Charles Péguy :

« Il y a pire que d'avoir une mauvaise pensée. C'est d'avoir une pensée toute faite ».

La lutte contre la pensée toute faite, voilà Mesdames et Messieurs, un engagement constant que doit avoir l'Université.

Quant aux membres de la communauté universitaire, qu'elles et ils soient étudiant-e-s, membres du corps intermédiaire, professeur-e-s ou prix Nobel, libre à elles et eux de

s'engager personnellement, individuellement. Et nous espérons que cet engagement soit basé sur un savoir acquis à l'université!

Concernant le monde que je représente – le monde politique – il est lui aussi fait d'engagements et je suis fière de pouvoir dire ici que le Conseil d'État neuchâtelois a tenu les siens!

Vous me permettrez trois exemples, que je prends volontairement ailleurs que dans la formation.

Premier exemple, la mobilité.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler où nous en étions il y a 6 ans. Aujourd'hui, nous pouvons dire qu'à un horizon de 15 ans :

- notre canton sera doté d'une ligne ferroviaire directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, couplé à un réseau de transports publics, digne de ce nom sur l'ensemble du territoire cantonal, et
- les contournements autoroutiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds seront réalisés.

Deuxième exemple, la fiscalité.

Ce printemps, le Grand Conseil a validé les propositions du Conseil d'État en matière de fiscalité des entreprises et des personnes physiques. Neuchâtel ne deviendra certes pas un paradis fiscal, mais nous quitterons ce que certains considèrent comme un « enfer fiscal » pour aller au moins au purgatoire... tout en restant par ailleurs un paradis pour les nombreux autres atouts du plus beau des cantons, atouts dont l'université n'est pas le moindre!!

Dans cette opération fiscale, le Conseil d'État a réussi quelque chose qui est sans précédent en Suisse pour la mise en œuvre de la RFFA! Nous avons obtenu de l'économie des compensations non pas, comme ailleurs, dans le domaine des assurances sociales ou de l'aide sociale, mais dans le domaine de la formation. Voilà qui réjouit la ministre de la formation que je suis, vous pouvez bien vous en douter! Autant que je ne doute pas que vous vous en réjouissez également, vous toutes et tous qui savez ici l'importance de la formation pour notre canton et sa population.

Troisième et dernier exemple qui tient en quelques mots : les finances publiques.

Pour la première fois depuis 1957, le Conseil d'État a présenté un budget équilibré et non déficitaire!

Mesdames, Messieurs,

Au nombre des engagements tenus, il en est également plusieurs qui concernent l'Université, dont deux auxquels je tiens beaucoup.

Lors du Dies 2018, je vous annonçais que le mandat d'objectifs 2019-2022 de l'Université serait « sous toit » au premier semestre 2019. C'est fait, le Grand Conseil l'a ratifié en juin 2019.

Je vous annonçais aussi qu'en termes d'économies, j'estimais que l'Université avait très largement fait sa part et qu'il ne serait plus possible de lui demander d'économiser million sur million.

Aujourd'hui, je constate avec joie et une certaine fierté qu'il n'y a pas de nouvelle coupe exigée de l'Université pour les années 2019 à 2022, mais aussi – et c'est peut-être là le plus important – que la contribution de l'Université au redressement des finances publiques de ces dernières années a été pleinement reconnue par l'ensemble des acteurs politiques.

Mieux ! Pour la première fois de son histoire, l'Université a la garantie d'un cadre financier et de gestion stable et serein pour une durée de 4 ans... au moins autant que cela dépend du canton...

Le deuxième engagement tenu sur lequel je veux m'arrêter un instant, c'est le projet Unihub, ce nouveau bâtiment prévu juste à côté de l'aula où nous nous trouvons aujourd'hui, et dont le coût est estimé à ce jour à quelque 80 mio : c'est autant que le site neuchâtelois de l'EPFL. L'an passé, j'ai fait rapidement allusion à ce projet et annoncé que le Conseil d'État s'engagerait pour qu'il puisse aller de l'avant. C'est chose faite puisqu'en juin le Grand Conseil a accordé un premier crédit de 600'000.- pour conduire les premières études.

Il s'agira ensuite de soumettre au Grand Conseil un crédit d'étude de détail et nous avons demandé à nos services et à l'Université de faire en sorte que le dossier puisse être traité par le Grand Conseil durant la présente législature encore. Voici un nouvel engagement que j'ai bon espoir de tenir aussi !

Si tout se déroule comme prévu, le chantier commencera au printemps 2023 et se terminera à l'été 2026.

En un an, Unihub, à défaut d'être déjà sorti de terre, est à tout le moins sorti de l'ombre et a pris racine.

Mesdames, Messieurs,

L'adoption du mandat d'objectifs et le démarrage du projet Unihub sont une double victoire et pour l'État et pour l'Université !

Cette victoire est aussi le fruit des relations apaisées, constructives et ouvertes entre le rectorat, le Conseil de l'Université et le Département de l'éducation et de la famille.

Je ne puis aujourd'hui que réitérer les remerciements que je leur adressais il y a un an!... et il y a deux ans... et il y a trois ans aussi!

Messieurs les membres du rectorat, Monsieur le président du Conseil de l'Université, Mesdames et Messieurs les membres du conseil de l'Université, soyez ici félicité-e-s pour le cœur et le talent que vous mettez au service de l'ensemble de la communauté universitaire, soyez ici remercié-e-s pour votre ENGAGEMENT.

Je vous souhaite une très belle fête!

COLLATION DES DOCTORATS *HONORIS CAUSA*

Mme Tammy D. Allen

Faculté des sciences

Mme Annie Rochat Pauchard

Faculté de droit

Mme Lucy Küng

Faculté des sciences économiques

Mme Ivana Marková

Faculté des lettres et sciences humaines



M. le recteur Kilian Stoffel, Mme Ivana Marková, Mme Annie Rochat Pauchard, Mme Lucy Küng et Mme Tammy D. Allen



MME TAMMY D. ALLEN
DOCTEURE HONORIS CAUSA
FACULTÉ DES SCIENCES

Laudatio

Née en 1962, Tammy D. Allen a d'abord obtenu son baccalauréat en psychologie à la *California State University*, puis sa thèse à l'Université du Tennessee en 1996. Elle a ensuite commencé sa carrière scientifique à l'Université de South Florida à Tampa en tant que professeure assistante. Dans cette même université, elle devient professeure associée puis professeure ordinaire. L'année dernière, elle a été nommée *Distinguished University Professor* pour ses accomplissements exceptionnels dans la recherche.

Bien qu'étant toujours basée à l'Université de South Florida au cours des dernières années, elle a également enseigné et fait de la recherche dans de nombreuses autres universités à travers le monde. Elle a, par exemple, été professeure invitée à l'Université de Barcelone, à l'Université de Bologne, à l'*Australian National University*, à l'Université de Tasmanie et à l'Université de Canterbury.

Tammy D. Allen est l'une des chercheuses les plus connues et les plus importantes au monde dans les domaines de la conciliation entre travail et famille, de la psychologie de la santé au travail et du mentorat au travail. Elle a publié plus de 100 articles dans les plus importantes revues scientifiques, ainsi que de nombreux chapitres de livres et plusieurs ouvrages. Grâce à toutes ces contributions, elle a fortement influencé la communauté scientifique de son domaine. Sa remarquable réussite se reflète également dans les nombreux prix qu'elle a reçus pour ses recherches, ainsi que pour ses activités d'enseignement.

Tammy D. Allen est très engagée envers la communauté scientifique et appliquée. Elle a été présidente de la *Society of Industrial and Organizational Psychology*, l'une des organisations les plus importantes de promotion de la recherche et de la pratique des psychologues du travail et des organisations. Elle est actuellement représentante de l'*American Psychological Association* et présidente de la *Society for Occupational Health Psychology*. Dans l'exercice de ces fonctions, Tammy D. Allen s'est engagée depuis des années, par ses recherches

et son enseignement, dans la conception et la promotion de travaux favorisant la santé et la conciliation de la vie professionnelle et familiale ou encore le télétravail – des sujets cruciaux pour la société et qui deviendront encore plus importants avec l'avancement de la digitalisation du monde du travail. Aujourd'hui, si les organisations commencent à prendre conscience d'une part de l'impact du stress au travail sur la vie privée, et d'autre part de l'impact du stress dans la vie privée sur le travail, c'est en grande partie grâce aux travaux de Tammy D. Allen.

Tammy D. Allen est étroitement liée à l'Université de Neuchâtel par le biais de collaborations et de projets de recherche conjoints avec l'Institut de psychologie du travail et des organisations. Pour ces raisons, la Faculté des sciences est heureuse et fière de proposer Madame Tammy D. Allen au titre de docteure *honoris causa* en reconnaissance de ses contributions exceptionnelles. Le titre qui va lui être remis par le recteur porte la mention suivante :

«L'Université de Neuchâtel, sur proposition de sa Faculté des sciences, confère par les présentes à Madame Tammy D. Allen, *Distinguished University Professor* de l'*University of South Florida*,

Pour ses contributions remarquables à la recherche sur les liens entre travail et famille, son immense engagement envers la discipline de la psychologie du travail et des organisations en général ainsi que la promotion de la santé de la population active en particulier,

le grade de docteure ès sciences *honoris causa*. »

Texte prononcé par
Pascal Felber
Doyen et professeur
Faculté des sciences

Rédigé par
Laurenz Meier
Professeur
Institut de psychologie du
travail et des organisations



MME ANNIE ROCHAT PAUCHARD
DOCTEURE HONORIS CAUSA
FACULTÉ DE DROIT

Laudatio

Chère Madame Rochat Pauchard,

Vous m'avez raconté que c'était parce que Neuchâtel disposait d'une université publique accessible à toutes et tous que vous aviez pu faire des études supérieures. J'ai été enchanté de l'entendre. Depuis, vous êtes devenue la spécialiste de la TVA suisse. Quel parcours ! Au fil du temps, vous avez travaillé aux questions juridiques soulevées par la mise en place de cette taxe tant du côté administratif, que privé et judiciaire. Aujourd'hui, je suis très heureux et honoré de pouvoir vous adresser cette laudatio.

Née aux Canaries, vous déménagez au Landeron à l'âge de huit ans. Vous débutez vos études à Neuchâtel, jusqu'à une maturité latin-langues, puis optez pour le droit à l'Université. La matière vous plaît, vous avez trouvé votre voie.

En 1991, une annonce retient votre attention : « Si vous avez de l'intérêt pour le droit des obligations, ce poste est pour vous », énonce en substance le texte. Au téléphone, Monsieur Pascal Mollard vous informe que l'emploi concerne en fait « l'impôt sur le chiffre d'affaires ». « Pardon ? », demandez-vous. « Si si, c'est très intéressant ! Détrompez-vous, on fait beaucoup de droit des obligations. »

Vous voilà donc engagée dans le droit fiscal comme juriste au sein de l'Administration fédérale des contributions, à Berne, où vous participez aux travaux législatifs de la TVA, adoptée en novembre 1993. Vous rédigez notamment la version française de l'Ordonnance fondée sur ce texte.

En 1994, vous passez à l'instance supérieure comme secrétaire-juriste. Vous vous rendez à Lausanne, afin de mettre sur pied les Commissions fédérales de recours du Département fédéral des finances. C'est à nouveau un travail de pionnière, cette fois au niveau de l'activité judiciaire en matière de TVA.

En 2003, vous faites un saut quantique et commencez à exercer en tant qu'avocate fiscaliste dans des cabinets spécialisés à Genève et à Lausanne où vous élargissez considérablement

votre vision de la matière. En juillet 2010, vous concrétisez votre activité de praticienne dans le secteur privé en obtenant votre brevet d'avocate.

En 2011, un nouveau carrefour se présente : Monsieur Gabriel Rumo, chef de la Division principale de la TVA, vous propose d'en diriger la Division Droit à Berne. Vous retrouvez ainsi l'administration fédérale et devenez la première femme nommée à la tête d'une telle unité. Vous participez activement à la mise en œuvre de la nouvelle LTVA et à sa révision, qui aboutira en 2018.

En 2017, c'est une autre porte qui s'ouvre, vers le Tribunal administratif fédéral cette fois. Vous êtes élue juge à la Cour I du TAF à Saint-Gall, où vous occupez, depuis octobre 2018, la fonction de vice-présidente de la chambre 2. C'est un nouvel aboutissement.

En tant qu'éclairceuse dans le domaine de la TVA, vous avez en outre été amenée à donner tôt des conférences sur le sujet, participant ainsi au débat scientifique. L'an dernier, c'est à la 9^e Assemblée de l'*International Association of Tax Judges* à Ottawa que vous avez été invitée à vous exprimer. Vous avez également rédigé des publications en allemand et en français. Je mentionnerai ici le volumineux « Droit fiscal suisse. La taxe sur la valeur ajoutée », paru en 2000 et co-écrit avec le Prof. Jean-Marc Rivier. Depuis 1997 déjà, vous collaborez en outre à la Revue de droit administratif et fiscal (RDAF) et, depuis fin 2017, vous êtes membre du comité de rédaction de la Revue des juges « Justice - *Justiz* - *Giustizia* ».

Enfin, vous aimez enseigner. Sur ce plan, je me réjouis tout particulièrement de la collaboration initiée cette année qui permettra à nos étudiantes et nos étudiants de Bachelor de bénéficier de vos connaissances en matière de TVA. Il faut dire que vous avez gardé de forts liens avec celle que vous appelez « votre Université ». Eh bien, Madame Rochat Pauchard, votre Université vous félicite aujourd'hui pour votre brillant parcours.

Veillez ainsi recevoir des mains de notre recteur ce doctorat *honoris causa*, qui comprend la mention suivante :

« L'Université de Neuchâtel, sur proposition de sa Faculté de droit, confère par les présentes à Madame Annie Rochat Pauchard, Juge au Tribunal administratif fédéral,

Pour son parcours de pionnière, ses accomplissements remarquables et sa connaissance hors norme du droit suisse de la TVA, tant dans la magistrature que dans l'administration et le secteur privé,

le grade de docteur en droit *honoris causa*. »

Texte prononcé et rédigé par
Blaise Carron
Doyen et professeur
Faculté de droit



MME LUCY KÜNG
DOCTEURE HONORIS CAUSA
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Laudatio

Au nom de la Faculté des sciences économiques, l'Institut de Management et l'Académie du Journalisme et des Médias souhaitent distinguer cette année une chercheuse éminente qui, au travers de son travail et ses idées, représente à la fois le domaine du management et celui des médias. Aujourd'hui chercheuse senior au Reuters Institute for the Study of Journalism de la Oxford University et membre non exécutif du conseil d'administration du groupe NZZ, Lucy Küng contribue depuis plus de 20 ans à faire progresser la compréhension et la réflexion d'un champ très complexe comme celui de la gestion des médias.

Ses recherches portent sur la stratégie et le développement organisationnel en mettant l'accent sur l'innovation des modèles d'affaires. Elle possède une expérience approfondie de l'industrie des médias, en particulier dans le domaine de la transformation numérique.

Titulaire d'un doctorat en management et d'une habilitation en gestion de la communication et des médias de l'Université de Saint-Gall, forte aussi d'une longue expérience pratique qui a précédé sa carrière académique, Lucy Küng incarne l'interdisciplinarité qui doit caractériser non seulement la recherche en management et en gestion des médias, mais désormais aussi la formation de notre relève.

Comme en témoigne sa dernière étude, «*Going Digital: A roadmap for organizational transformation*», parue en 2017, Lucy Küng problématise la transformation digitale dans les entreprises médias en l'abordant au travers de prismes multiples, comme elle a l'habitude de faire: le prisme opérationnel de la pratique du journalisme, celui de la tactique du développement organisationnel et des talents, ainsi que le prisme, plus stratégique, de l'évolution du marché.

Orientée vers le terrain comme objet de recherche et lieu de mise en discussion de ses résultats, sa réflexion est affûtée aussi bien sur son champ d'observation privilégié, la télédiffusion et

la presse anglophone et suisse, que vers ses autres déclinaisons internationales, dans leurs évolutions économiques et numériques.

Déjà présidente de l'*European Media Management Association* de 2008 à 2010, et membre du groupe de travail auprès du gouvernement britannique sur «*The Future and Development of Information Relationships*», Lucy Küng est entre autres l'auteurice de plusieurs articles académiques très souvent cités sur la portée, la raison d'être et le futur de la gestion des médias en tant que discipline. Notre Faculté a eu la chance d'inviter cette brillante chercheuse à partager ses connaissances et réflexions à plusieurs reprises avec nos étudiantes et nos étudiants.

Madame Küng, c'est pour nous un privilège et un honneur de participer à cette cérémonie du Dies academicus lors de laquelle vous recevrez le doctorat honoris causa de l'Université de Neuchâtel. Cette distinction est le reflet de :

- votre contribution décisive à la connaissance et à la compréhension du domaine du management, de ses enjeux et de ses évolutions en particulier dans le secteur des médias ;
- votre rare et remarquable capacité à penser et analyser le champ des médias dans toute sa complexité d'un point de vue de la pratique journalistique, mais aussi de la réflexion stratégique et économique ;
- votre infatigable travail d'articulation productive entre réflexion académique et pratiques professionnelles ;
- votre souci de partager vos analyses et expérience pratique avec tous les publics, des membres de gouvernements aux étudiantes et étudiants, de même qu'au grand public, favorisant un remarquable transfert de connaissances entre la Recherche et la Cité ;
- votre passion pour la recherche appliquée en management ainsi que pour les médias d'information, des organisations qui ont d'autant plus besoin de maîtriser la gestion stratégique si elles entendent conserver leur mission publique et continuer à représenter le 4e pouvoir dans un monde de plus en plus dominé par les géants du high-tech.

Pour toutes ces raisons, notre recteur va à présent vous remettre un diplôme sur lequel on peut lire :

«L'Université de Neuchâtel, sur proposition de sa Faculté des sciences économiques, confère par les présentes à Madame Lucy Küng, chercheuse invitée senior, Reuters Institute for the Study of Journalism, Oxford University et membre non exécutif du conseil d'administration du groupe NZZ,

Pour sa contribution décisive au développement de la recherche en gestion stratégique et de l'innovation dans le secteur des médias, et pour le dialogue qu'elle a su établir entre académie et profession,

le grade de docteur ès sciences économiques *honoris causa*. »

Texte prononcé par
Annick Dubied
Doyenne et professeure
Faculté des sciences économiques

Rédigé par
Cinzia Dal Zotto
Professeure associée
Institut de management



MME IVANA MARKOVÁ
DOCTEURE HONORIS CAUSA
FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

Laudatio

Professeure émérite de l'Université de Stirling en Ecosse et professeure invitée à la London School of Economics (UK), la prof. Ivana Marková est une figure originale et essentielle de la psychologie sociale et culturelle européenne contemporaine.

Née en Tchécoslovaquie en 1938, Ivana Marková a été formée à l'Université Charles de Prague, où elle a obtenu son doctorat en 1964, avant de devoir émigrer en Angleterre en 1967. Après un post-doctorat à l'Université de Cambridge, elle a été nommée *lecturer* puis professeure à l'Université de Stirling. Elle y a été doyenne à trois reprises et a attiré de larges financements, tout en développant des liens forts avec l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Paris et la *London School of Economics* et en étant très active dans les réseaux européens de recherche.

Ancrée dans la tradition linguistique tchèque, en dialogue avec l'histoire de la philosophie et des sciences sociales, la prof. Ivana Marková a développé une très originale et importante approche dialogique, ou dialogisme, en psychologie sociale. Le dialogisme que propose Ivana Marková repose sur l'idée de la centralité de la relation *Ego-Alter* dans tout acte ou énoncé ; clairement positionné contre les approches individualistes, fondé sur une réflexion éthique, il propose une épistémologie et une méthodologie pour l'étude de phénomènes sociaux complexes.

Cette approche a mûri au fil d'un dialogue exigeant avec l'histoire de la philosophie et des sciences sociales au travers d'une série d'ouvrages marquants, retraçant notamment l'origine et les conséquences de l'opposition entre les approches cartésiennes et hégéliennes pour la réflexion en sciences sociales. Dans son travail théorique, elle a ainsi montré combien le langage, les représentations sociales, la confiance, ou la persuasion gagnaient à être analysés dans une perspective dialogique, révélant ainsi à la fois les champs de forces qui contraignent ces phénomènes, et les marges de liberté nécessaires à la reconnaissance de l'altérité unique de toute personne.

Dans son travail empirique, la prof. Ivana Marková a montré la pertinence de son approche dialogique dans le domaine de la santé, et elle s'est penchée sur des problèmes sociaux cruciaux dès leur émergence: les représentations sociales du SIDA dans les années 80, les représentations sociales changeantes de la démocratie à la fin du communisme dans les années 90, et plus récemment, l'accès aux personnes sourdes et muettes ou encore les enjeux de la bureaucratisation des services publics.

Le travail de la prof. Ivana Marková est largement reconnu internationalement; elle est l'auteure de dix-sept livres et de 150 publications traduites et citées partout dans le monde. Elle été professeure invitée dans de nombreux pays, membre de commissions nationales et internationales, et a obtenu un doctorat *honoris causa* de l'Université de Linköping. Son travail interdisciplinaire a été aussi reconnu en Angleterre, où elle est non seulement *Fellow* de la *British Psychological Society*, mais aussi *Fellow* de la *Royal Society of Edinburgh* ainsi que *Fellow* de la *British Academy*.

La capacité de la prof. Ivana Marková d'entrer en dialogue sur des questions importantes au-delà des barrières disciplinaires se reflète bien dans les collaborations qu'elle a menées et qu'elle mène encore avec des membres de l'Université de Neuchâtel, au Centre de recherche sur les interactions sociales, qui réunit la Faculté des sciences et la Faculté des lettres et sciences humaines, et à la Maison d'Analyse des Processus Sociaux, la MAPS. L'approche dialogique qu'elle a développée inspire de nombreux travaux de recherche, de professeur-e-s, de doctorantes et de doctorants, de mémorantes et de mémorants, et elle alimente la réflexion que nous menons toutes et tous sur la place et le rôle des lettres et sciences humaines et sociales dans notre société.

C'est donc en reconnaissance de ce travail remarquable et du dialogue qu'elle nous propose qu'Ivana Marková va recevoir des mains du recteur un diplôme portant la mention suivante :

«L'Université de Neuchâtel, sur proposition de sa Faculté des lettres et sciences humaines, confère par les présentes à Madame Ivana Marková, Professeure émérite de psychologie, Université de Stirling, Royaume-Uni,

Pour sa contribution exceptionnelle à l'étude du dialogisme,

le grade de docteur ès sciences humaines et sociales *honoris causa*.»

Texte prononcé par
Pierre-Alain Mariaux, Doyen et professeur
Faculté des lettres et sciences humaines

Rédigé par
Tania Zittoun, Professeure
Chaire de psychologie et éducation et Chaire de littérature espagnole



Discours de réponse au nom des récipiendaires

Au nom de Tammy Allen, Lucy Kueng, Annie Rochard Pauchard, et moi-même, je tiens à remercier l'Université de Neuchâtel de nous décerner le titre de docteur *honoris causa*. C'est pour nous un grand honneur de le recevoir, et un immense plaisir d'être ici.

L'Université de Neuchâtel a choisi le phénomène de l'engagement comme thème du *Dies Academicus* de cette année. Pour les quatre bénéficiaires, l'engagement est d'une importance primordiale dans notre travail, même si nous l'abordons dans des perspectives différentes. Ces perspectives sont orientées par nos spécialités telles que la psychologie industrielle et organisationnelle, les stratégies d'innovation dans les médias, le droit et la justice, et la psychologie sociale et culturelle.

L'engagement représente l'une des caractéristiques fondamentales des humains, et il les guide, pour le meilleur ou pour le pire, à travers l'histoire et la culture pour réaliser leurs désirs et leurs rêves. Nous pouvons le trouver déjà dans la mythologie grecque ancienne, ainsi que dans la philosophie de Socrate, Platon et Aristote. L'engagement a caractérisé la

préoccupation éthique de Socrate : comment vivre ? Sa réponse à cette préoccupation l'a guidé tout au long de sa vie, jusqu'à sa mort. On peut déduire des dialogues de Platon que Socrate a vu les accusations de la Cour dans l'Athènes antique comme offrant l'occasion d'exprimer son engagement à la vérité de sa philosophie.

Comment pouvons-nous comprendre, aujourd'hui, la question de Socrate : comment vivre ? Nous pouvons penser à la vie comme un dialogue continu et ouvert, auquel les individus participent entièrement avec leur esprit, leur corps, leurs actions et leurs interactions les uns avec les autres. Si nous adoptons la perspective selon laquelle la vie est un dialogue continu, il paraît alors que pour améliorer leur condition, les êtres humains cherchent à satisfaire des pratiques normatives, communicatives et durables sur le plan institutionnel. De tels efforts exigent que les personnes humaines se traitent mutuellement avec respect, qu'elles soient responsables de ce qu'elles communiquent, et qu'elles s'engagent dans les interactions qui les lient les unes aux autres.

Je souhaite mettre l'accent sur l'interdépendance indissociable entre éthique, esthétique, engagement et action dans l'effort pour améliorer la condition humaine. Avant d'expliquer pourquoi une telle interdépendance est si importante, considérons d'abord ce que serait l'engagement s'il était séparé de l'éthique et de l'esthétique. Dans ce cas, l'engagement se dirige envers soi-même plutôt qu'en respect des autres. Il est un engagement uniquement lié aux désirs de soi, qu'il s'agisse d'obtenir un pouvoir politique, des objets matériels, ou un statut ; il peut même se réaliser au détriment des autres et de la vie commune elle-même. L'abus de pouvoir, le terrorisme, la violence physique et verbale sont des exemples d'engagement sans respect pour les autres.

C'est la raison pour laquelle, afin d'améliorer la condition humaine, nous insistons sur l'interdépendance indissociable entre engagement, éthique et esthétique. Bien que les humains apprennent cette relation très tôt dans leur vie, son maintien et son développement peuvent nécessiter des efforts considérables. L'une des raisons de cette difficulté est que les individus peuvent être confrontés à des conflits entre différents types d'engagements simultanés nécessitant des actions différentes. Dans sa conférence lors de la cérémonie du prix Nobel, le physicien et dissident Andreï Sakharov a décrit son traumatisme causé par le conflit entre deux engagements : sa famille et ses amis ont été mis en danger par ses activités de dissident ; mais sa conscience lui a dicté de continuer avec ces dernières.

Dans la vie quotidienne, nous pouvons automatiquement suivre nos routines sans engagement. Il nous arrive de dire des choses sans penser en quoi elles pourraient influencer d'autres personnes. C'est lorsque des événements dramatiques et sans précédent se déroulent que l'engagement est réveillé. Les idées qui se développent au cours d'événements dramatiques ont tendance à se concentrer sur les problèmes fondamentaux de l'existence humaine. Ils ramènent sur le devant de la scène la question de Socrate – comment devons-nous vivre.

Au cours de cette année 2019, nous avons observé la force des engagements sociaux dans les activités de mobilisation extraordinaires de minorités contre le pouvoir des gouvernements, des institutions, des grandes entreprises et des marchés orientés vers l'argent. Je ne peux citer toutes les activités sans précédent qui ont bouleversé le monde en 2019. Deux exemples restent gravés dans les esprits. D'abord, les manifestations anti-gouvernementales de jeunes ont secoué Hong Kong depuis plusieurs mois. Ces manifestations sont devenues un engagement à préserver les droits démocratiques à Hong Kong.

L'autre exemple concerne les manifestations contre la destruction de l'environnement et le réchauffement de la planète. Ces vastes manifestations incluent des efforts pour protéger la forêt amazonienne, des inquiétudes quant à la fonte des glaciers dans les Alpes, et des craintes de disparition d'espèces d'animaux, d'oiseaux et de plantes. Le discours inoubliable de la jeune activiste climatique, Greta Thunberg, a résumé ces préoccupations. Dans son discours chargé d'émotion au sommet sur le climat de New York, elle a attaqué les mots vides des politiciens racontant des contes de fées au sujet de croissance économique éternelle, tout en privant les générations futures de vie décente.

L'engagement comme thème du *Dies Academicus* de l'Université de Neuchâtel de cette année nous rappelle non seulement l'importance, mais aussi la complexité de ce phénomène. J'ai souligné aujourd'hui l'importance de la relation indissoluble entre engagement, éthique et esthétique dans des actions responsables qui protègent la vie sur terre dans tous ces domaines.

LEÇONS INAUGURALES

Les professeur-e-s nommé-e-s à l'Université donnent, après un temps d'adaptation à leurs nouvelles fonctions, une leçon « d'installation » qui leur permet d'exposer un thème phare de leur recherche.

C'est une excellente occasion de faire connaître leur discipline à la communauté universitaire et au grand public. Une manière très humaine et personnalisée d'appréhender la recherche conduite à l'Université de Neuchâtel.



LEÇON INAUGURALE DE LA PROFESSEURE EMMA DEPLEDGE

FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
POSTE EN LITTÉRATURE ANGLAISE

3 avril 2019

Le livre et son sens matériel : l'exemple de la poésie héroï-comique anglaise des 17^e et 18^e siècles

Pour commencer, j'aimerais présenter ma démarche scientifique, mon approche de la littérature anglaise. Je vais parler de deux types d'approches : celle concernant l'histoire du livre et celle ayant pour objet la bibliographie matérielle. Pour ce faire, j'utiliserai des exemples pris dans mon travail sur Shakespeare. L'histoire du livre est une recherche qui concerne toutes les étapes de la vie d'une œuvre, de l'auteur au lecteur, en passant par l'éditeur, l'imprimeur et le libraire. La bibliographie matérielle s'intéresse à la façon dont le livre, en tant qu'objet porteur d'un texte, a été fabriqué et transmis. On s'intéresse aux livres comme des objets tangibles ; c'est bien une archéologie du livre imprimé. Ensuite, je parlerai de mon projet actuel, « Mock Heroics and the Book Trade », qui a pour but d'explorer les relations entre les auteurs des poèmes héroï-comiques et les éditeurs qui les ont publiés, pour mieux comprendre le fonctionnement du commerce du livre.

J'estime qu'il est important de prendre en compte non seulement les auteurs, mais aussi le rôle joué par les artisans responsables de la production matérielle de la littérature. Donc, lorsque j'examine la vie posthume d'un auteur, ou l'émergence d'un nouveau genre, je m'efforce d'identifier les acteurs de l'industrie du livre qui y ont contribué. Je suis aussi intéressée par les statistiques de publication ou productions théâtrales, car les taux de vente d'un texte nous permettent de quantifier la popularité initiale d'une œuvre.

Pour ma première monographie, « Shakespeare's Rise to Cultural Prominence » (Cambridge University Press, 2018), j'ai utilisé des statistiques concernant les productions théâtrales, les adaptations, et, surtout, le marché du livre, pour explorer quand et comment Shakespeare a été élevé au rang de poète national britannique entre 1642 et 1700. La présence ou l'absence d'une œuvre dans les théâtres publics ou sur le marché du livre a eu une incidence sur son accessibilité. Si quelqu'un au 17^e siècle ne pouvait pas acheter / lire une pièce de Shakespeare ou la voir au théâtre, comment pouvait-il savoir qu'elle existait ?

L'histoire du livre a eu un impact particulier pour les études shakespeariennes. Des critiques littéraires, tels que Lukas Erne, ont démontré la position dominante de Shakespeare sur le marché du livre de son époque. Cependant, les critiques de l'histoire posthume de Shakespeare n'ont pas consulté les statistiques de publications dans leur quête de découvrir quand et comment Shakespeare a été canonisé. Au lieu de cela, ils ont pris en compte l'opinion de diverses critiques de l'époque et ont conclu que Shakespeare n'était devenu « Shakespeare » qu'au milieu du 18^e siècle. Je voudrais partager un nouveau récit de la vie posthume de Shakespeare, hypothèse que j'ai pu déduire grâce à l'observation des statistiques et de l'histoire du livre. J'ai pu constater que :

1. Entre 1642 et 1680, Shakespeare fut très rarement interprété, adapté ou publié.
2. Dans les années 1680, les choses ont radicalement changé pour Shakespeare. Les adaptations de ses pièces représentaient 20% de toutes les nouvelles pièces mises en scène à Londres. Dix de ces adaptations ont été publiées et la majorité d'entre elles ont cité Shakespeare comme source.
3. À partir des années 1680, il y a eu plus de nouvelles éditions des pièces de Shakespeare publiées qu'à aucun autre moment depuis sa mort. La publication de ses pièces s'est poursuivie au 18^e siècle et jusqu'à aujourd'hui. Le manque d'intérêt pour Shakespeare entre les années 1642 et 1680 ne s'est plus jamais reproduit.

Pour cette raison, je considère les années 1680-1682 comme le tournant décisif de l'histoire posthume de Shakespeare.

Pourquoi l'intérêt pour les pièces de Shakespeare a-t-il été ravivé pendant ces années ?

La canonisation de Shakespeare n'était pas inévitable. Ce fut plus ou moins un accident qui se produisit grâce à la crise de succession dans la monarchie anglaise, connue sous le nom de « Crise d'exclusion » au début des années 1680. Cette crise menaçait de provoquer une nouvelle guerre civile en Angleterre. Les théâtres étaient souvent fermés pendant plusieurs jours de suite à cause d'une censure stricte, mais les pièces de théâtre polémiques étaient à la mode. Les écrivains ont trouvé de nombreuses analogies entre les intrigues et les protagonistes shakespeariens, et les personnages et les événements clés de la Crise. Ils les utilisèrent en adaptant Shakespeare et exploitèrent ces similitudes pour attirer les foules. Heureusement pour eux, comme je l'ai dit, Shakespeare avait été pratiquement oublié à ce moment. Ils ont donc tiré parti du manque de célébrité de l'auteur pour raconter des mensonges. Ils ont utilisé Shakespeare comme un cheval de Troie en informant le public et – surtout – les agents de la censure que leurs adaptations n'étaient pas des adaptations, mais des pièces de théâtre composées par un écrivain mort mais doué, un dramaturge appelé Shakespeare. Leur argument était : « impossible que cette pièce soit polémique car Shakespeare est mort depuis bien avant la crise actuelle ».

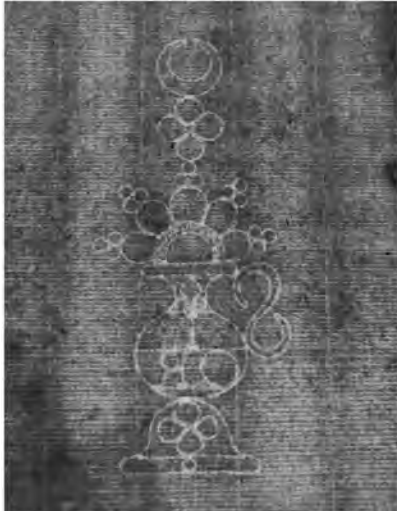
L'énonciation du nom « Shakespeare », par exemple dans des prologues prononcés au théâtre, était importante, car c'est bien la première fois que le public avait entendu son nom prononcé juste avant de voir une de ses pièces. Même pendant la vie de Shakespeare, lorsqu'une pièce était promue, le nom de l'auteur n'était pas mis en avant. Heureusement pour Shakespeare, ces pièces, présentées comme étant les siennes, sans modifications, étaient très prisées. Par conséquent, j'ai observé qu'après la crise, le nombre de nouvelles éditions des pièces de Shakespeare avait considérablement augmenté. Il n'y avait que quatre éditions entre 1642 et 1680, mais vingt-deux éditions entre 1682 et 1700. J'ai également constaté que les mêmes éditeurs qui ont publié des adaptations ont ensuite publié « vraies » les pièces de Shakespeare. Ainsi, ironiquement, les adaptations des pièces de Shakespeare ont contribué à convaincre les éditeurs que la publication des pièces originales du dramaturge serait une opération lucrative. Ils ont en quelque sorte sauvé Shakespeare, et contrairement à ce que les critiques précédents avaient suggéré sur la canonisation de Shakespeare, ce dernier avait déjà acquis une importance culturelle dans les années 1680.

En observant les statistiques de publication de Shakespeare, j'ai cependant relevé une anomalie. Deux éditions d'« Hamlet » furent publiées en 1676. J'étais perplexe car, si « Hamlet » se vendait suffisamment bien pour justifier le financement de deux éditions cette même année, pourquoi leur éditeur, Henry Herringman, a attendu les années 1680 pour publier davantage de pièces de Shakespeare ? Une deuxième édition signifiait que la première édition était épuisée. Les pages de titre des deux éditions se ressemblent beaucoup. La seule différence est que l'une a une adresse de quatre lignes et l'autre de cinq lignes. J'ai consulté les travaux de W.W. Greg, le pionnier de l'histoire du livre, et en particulier sa bibliographie sur le théâtre anglais, publiée en 1939. Sous la liste de ces éditions d'« Hamlet », Greg a indiqué qu'il y avait quelque chose de bizarre dans la deuxième édition datée de 1676. Elle avait été imprimée dans deux polices différentes et, pour lui, elle semblait avoir été publiée plus tard que la date annoncée sur la page de titre. J'étais déterminée à tester la théorie de Greg. Pour ce faire, je me suis tournée vers la méthodologie de la bibliographie matérielle.

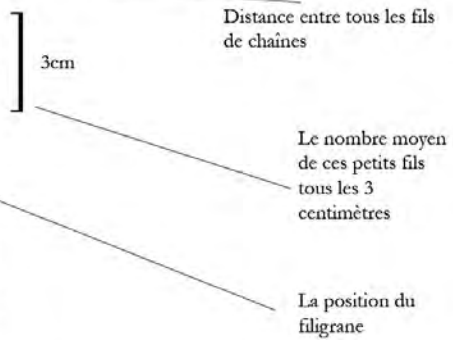
Hamlet et la Bibliographie Matérielle

J'ai décidé d'examiner le papier sur lequel des copies des deux éditions datées de 1676 étaient imprimées. En règle générale, deux livres publiés la même année par le même éditeur utilisent le même type de papier. Les éditeurs achetaient du papier ad hoc et l'utilisaient rapidement parce qu'il coûtait cher et pouvait être endommagé par l'eau, le feu ou bien par les rats ! Le papier dit « vergé » était fabriqué à la main, à l'aide de moules spécifiques. Ces moules étaient plongés dans une cuve de pulpe de lin bouilli. Le moule était ensuite pressé contre un morceau de feutre, laissant ainsi une feuille de papier. En utilisant la lumière ultraviolette, nous pouvons voir la forme originale d'un moule et les filigranes qui y sont attachés. Le papier vergé laisse apercevoir par transparence des filigranes et aussi des lignes parallèles horizontales dans l'épaisseur du papier. Les fines lignes s'appellent « fils de chaîne ». Un moule pouvait être utilisé pendant seulement douze mois et un filigrane avait une durée de vie de seulement six mois. Chaque moule était unique. C'est important :

chaque moule était unique et, en mesurant la position du filigrane, la distance entre tous les fils de chaîne et le nombre moyen des petits fils parallèles tous les trois centimètres, nous pouvons créer une sorte d’empreinte ADN du papier. C’est pour cette raison que le papier vergé est considéré comme le meilleur moyen de dater des textes.



Empreinte ADN du papier



Je voulais donc passer au crible plusieurs copies des deux éditions d’« Hamlet » de 1676 afin d’observer ce que le papier pouvait révéler. Lorsque j’ai regardé la première des deux éditions, j’ai trouvé les filigranes suivants : les lettres « I » et « F ».

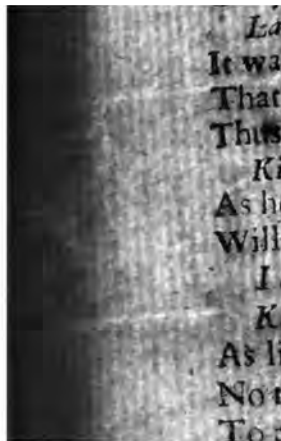
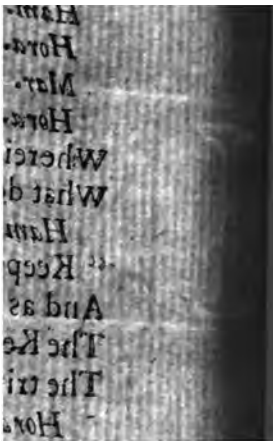


Fig.1: Left, letter “I” watermark found in the genuine 1676 *Hamlet*, Folger S2950, leaf C4. Right, letter “F” watermark, leaf K3. Used by permission of the Folger Shakespeare Library under a Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International License.

L'autre édition contenait du papier et des filigranes très différents : une fleur de lys et les lettres «APH».

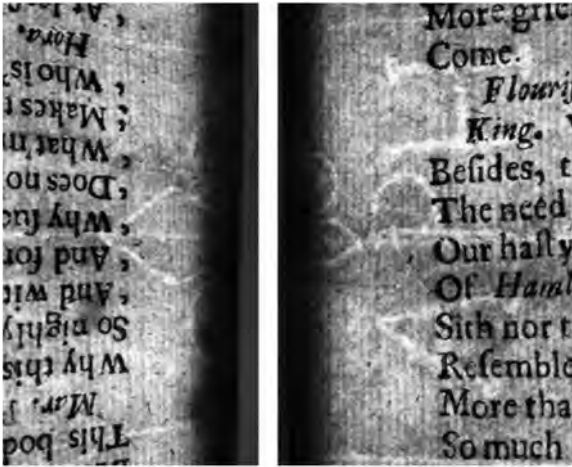


Fig. 3: Fleur-de-lys with letters "APH" watermark found in QZ, Folger S2951, copy 1, leaves B2 and E1. Used by permission of the Folger Shakespeare Library under a Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International License.

Comme je l'ai dit auparavant, deux livres publiés la même année par le même éditeur auraient dû utiliser le même type de papier. J'ai trouvé le papier avec les filigranes «I» et «F» dans plusieurs publications parues en 1676 provenant de l'éditeur Henry Herringman, ce qui confirmait que la première édition datait bien de 1676. Je n'ai trouvé le filigrane «APH» dans aucun autre texte des années 1670. En fait, j'ai passé trois mois à examiner le papier d'une centaine de textes par jour à la Folger Shakespeare Library à Washington D.C. J'étais sur le point de renoncer à mon obsession lorsque j'ai enfin trouvé une correspondance ! J'ai en effet identifié le filigrane «APH» avec fleur de lys et les mêmes mesures pour le papier dans plusieurs copies de quatre publications différentes de l'année 1683, chacune publiée par les mêmes éditeurs : Richard Bentley et Jacob Tonson.¹ Les preuves du filigrane et des mesures sur papier démontrent que la deuxième édition ne date pas de 1676. Elle a été publiée en 1683, c'est donc une édition qui a été faussement datée par son éditeur.

Une autre édition d'«Hamlet», édition légale et légitime, fut publiée par Herringman en 1683. Ainsi, Shakespeare n'était effectivement pas assez côté pour qu'une de ses œuvres ait deux éditions en 1676, mais dans les années 1680, il était suffisamment réputé pour qu'«Hamlet» soit publié deux fois en une année. L'anomalie que j'ai repérée en consultant les statistiques

¹ Ceux qui connaissent l'histoire des publications de Shakespeare sauront que Tonson est réputé pour être le premier éditeur de Shakespeare au 18^e siècle, mais l'exemple de cette édition d'«Hamlet» montre qu'il investissait déjà dans Shakespeare dans les années 1680.

de publication de Shakespeare avait donc une explication. Bentley et Tonson ont utilisé une fausse date parce qu'ils ne possédaient pas les droits d'auteur ; seul Herringman avait le droit légal de publier « Hamlet » à l'époque. Cependant, Bentley était le propriétaire d'une librairie et donc, en utilisant une fausse date, il pouvait prétendre vendre les exemplaires restants de la véritable édition de 1676 tout en tirant profit de sa propre édition. Alors, Shakespeare était non seulement perçu comme suffisamment vendable pour que deux éditions d'« Hamlet » soient publiées en 1683, mais Bentley et Tonson le considéraient assez rentable pour risquer les conséquences pénales et financières d'être identifiés comme les éditeurs d'un texte pirate.

Ma découverte a été reconnue par les institutions officielles travaillant sur Shakespeare et l'histoire du livre, et la fausse date de « 1676 » a été corrigée par « 1683 ». Mais ce que je trouve le plus important, c'est que cet exemple montre à quel point les éditeurs pouvaient être rusés et sournois, ce qui démontre leur impact sur l'histoire littéraire. J'aimerais maintenant discuter de mon projet actuel « Mock Heroics and the Book Trade », pour mieux comprendre les relations entre poètes et éditeurs.

La poésie héroï-comique

La poésie héroï-comique est un genre qui a fleuri dans plusieurs pays d'Europe vers la deuxième moitié du 17^e siècle. Ces poèmes sont caractérisés par la disparité entre leur forme sophistiquée et le sujet banal dont ils traitent, et aussi par leur visée satirique. En Italie, le premier exemple fut « La Secchia Rapita » d'Alessandro Tassoni, un poème qui dépeint une véritable guerre menée entre les villes de Bologne et de Modène à cause du vol d'un seau ! En France, le premier exemple fut « Le Lutrin » de Nicolas Boileau. Boileau a entrepris d'écrire un poème épique ayant pour objet une bagatelle. Il a en effet choisi de mettre en scène deux membres du clergé qui se disputent à cause de la position d'un lutrin – le pupitre – craignant que la congrégation ne les voie pas assez bien. Son poème, tout comme celui de Tassoni, a eu une influence importante sur les poèmes héroï-comiques anglais. « La Secchia Rapita », traduit en anglais par « the rape of the bucket », fait délibérément écho à l'histoire classique du viol de Lucrece à Rome. Ce poème fut une source d'inspiration importante pour Alexander Pope qui a composé « The Rape of the Lock », dans lequel nous assistons au viol – le vol, sens archaïque de « viol » – d'une mèche de cheveux !

Les exemples importants du genre en anglais comprennent « Absalom and Achitophel » (1681) et « Mac Flecknoe » (1682) ; « The Dispensary » (1699), « The Rape of the Lock » (1714), « The Dunciad » (1728-43) et « Ode on the Death of a Favourite Cat Drowned in a Tub of Goldfish » ou « Ode à la mort d'un chat préféré, noyé dans un aquarium » (1748). Le premier exemple en anglais fut « *Hudibras* » de Samuel Butler (1662). « *Hudibras* » décrit une guerre futile. C'était probablement un commentaire satirique sur la récente guerre civile anglaise. Ce poème, qui retiendra mon attention plus loin, a été fortement influencé par le roman de Cervantes, « Don Quichotte ». Le poème raconte de manière amusante l'histoire d'un chevalier de pacotille en

surpoids qui, selon le texte, porte ses fesses sur son dos. C'est comme si ces poèmes cherchaient à rappeler aux lecteurs que la fin du 17^e siècle n'était certainement pas une période héroïque.

«The Battle of the Books» de Jonathan Swift est un texte en prose qui présente le débat contemporain entre les anciens et les modernes. Il le fait en décrivant un combat littéral entre deux types de livres : ceux écrits par des auteurs anciens et ceux écrits par des auteurs modernes :

«... les livres de la bibliothèque ... se considérant comme parties extrêmement intéressées dans cette dispute, entreprirent eux-mêmes de la décider par le sort des armes ... Quand, par exemple, il est parlé de Virgile, il ne faut pas entendre par-là le fameux poète, qui a porté ce nom ; mais uniquement, certaines feuilles de papier reliées, qui contiennent ses ouvrages.»²

Swift explique qu'il ne faut pas assimiler les livres et les auteurs, mais les deux sont confondus dans le texte. Je trouve la personnification des livres, et le lien métonymique entre les auteurs et les livres, particulièrement intéressant. Le texte de Swift se termine – sans pour autant conclure – avec un aspect très matériel du texte :

«... malheureusement, le manuscrit (n'importe par quel accident), est tellement gâté, qu'il y a plusieurs lacunes considérables, & que le lecteur curieux ne sauroit apprendre pour quel parti la victoire s'étoit déclarée.»³

Comme nous le dit la note de l'éditeur au lecteur, le manuscrit décrivant la bataille est tellement gâté que nous ne savons pas qui a gagné la bataille entre les anciens et les modernes, comme s'il s'agissait d'un blessé de guerre ! Il y a un glissement constant du littéral au figuré, du monde de la littérature au monde du livre et de la production matérielle. J'aimerais explorer ce glissement plus en détail.

Nous avons un excellent exemple de la représentation des éditeurs et leurs librairies dans «Mac Flecknoe» de John Dryden. Il s'agit d'une attaque satirique contre un poète nommé Thomas Shadwell. Ce poème contient le langage formel et la structure habituellement utilisés pour décrire une procession monarchique. Shadwell est sacré roi de la monotonie et, dans le

² *Le Conte du Tonneau... par le fameux Dr. Swift... Traduit de l'Anglois (1757)*, p. 54. Version originale: «the BOOKs in St. James's Library, looking upon themselves as parties principally concerned, took up the controversy and came to a decisive battle... When Virgil is mentioned, we are not to understand the person of a famous poet called by that name, but certain sheets of paper, bound up in leather, containing in print the works of the said poet ; and so of the rest».

³ *Le Conte du Tonneau... par le fameux Dr. Swift... Traduit de l'Anglois (1757)*, p. 53. Version originale: «the manuscript by the injury of fortune or weather being in several places imperfect, we cannot learn to which side the victory fell».

cadre de sa procession royale, le poème indique qu'il est rejoint par d'autres auteurs, ou au moins par leurs livres, qui proviennent de librairies mal gérées : « de boutiques poussiéreuses viennent des auteurs dédaignés, martyrs de la pâtisserie, reliques des latrines ». ⁴ La version anglaise est moins polie que la traduction – « relics of the bum », « reliques des fesses » – mais, quand même, il y a une incongruité évidente entre les deux groupes de mots : « martyrs » et « reliques » d'un côté, et « pâtisseries » et « latrines » de l'autre. Les martyrs et les reliques sont associés à des sujets religieux élevés, mais pâtisseries et latrines sont associées aux fonctions basiques de la vie quotidienne. Ces étiquettes satiriques sont un clin d'œil aux méthodes courantes de recyclage du papier et des livres invendus à l'époque. Le vieux papier pouvait être utilisé pour emballer des tartes ou bien comme papier toilette.

La référence au papier toilette invite une représentation littérale et figurée de l'échec littéraire : les écrits de Shadwell sont si mauvais qu'au lieu de les lire, le lecteur les utilise pour s'essuyer les fesses. L'échec littéraire et les pertes qui s'en suivent sont associés à un gaspillage littéral et corporel, en particulier lorsque le poème file la métaphore des « reliques des latrines » en déclarant que « des chargements de Shadwell obstruent presque la voie ». ⁵ Cela fait référence à une production littéraire excessive et à des achats limités : il y avait tellement d'exemplaires restants dans les librairies que le commerce du livre à Londres en était saturé. Mais le passage rapide de l'allusion au papier toilette aux rues encombrées suggère que la production littéraire de Shadwell donne un résultat comparable à des toilettes obstruées, ou, pour être plus exact, à une fosse septique bouchée. L'odeur était si putride qu'elle étouffait les londoniens et les empêchait de respirer.

Lors de la procession de Shadwell, les éditeurs filoutés, ceux qui ont investi dans les œuvres de Shadwell sans gagner d'argent, montent la garde. Le chef de ces éditeurs est Henry Herringman, personnage que j'ai déjà mentionné à propos de Shakespeare. Herringman fut l'éditeur de Dryden jusqu'à la rupture de leur contrat en 1679. Herringman était également l'éditeur de Shadwell. Son apparition à ce moment-là du poème suggère que la librairie mal gérée avec les « reliques des latrines » est l'établissement d'Herringman. Herringman fait partie de la procession, il est un personnage dans ce poème satirique, et Dryden met en scène Herringman afin de l'attaquer en associant sa maison d'édition à de mauvais auteurs tels que Shadwell, roi de la monotonie.

Un certain nombre d'éditeurs furent représentés dans des poèmes héroï-comiques anglais. Par exemple, nous rencontrons deux éminents éditeurs, Edmund Curl et Thomas Osbourne, dans « The Dunciad » d'Alexander Pope. Le poème fait une parodie d'épisodes d'Homère et de Virgile : le deuxième livre de « The Dunciad » est consacré aux jeux héroïques des éditeurs.

⁴ Pierre Legouis (traduction et préface), *Dryden : Poèmes Choisis*, Paris : Aubier, éditions Montaigne, 1946, p. 207. Version originale : « neglected authors from dusty bookshops come, martyrs of pies and relics of the bum. »

⁵ Ibid. Version originale : « loads of Shadwell choaked the way. »

Cependant, au lieu de lutter et de lancer des disques comme dans les poèmes épiques, les éditeurs participent à un concours d'urine ou plutôt un concours de plongée : ils doivent en effet nager dans Fleet Ditch, qui était le plus grand égout de Londres. Leur prix : le droit de publier les œuvres d'Eliza Haywood, auteure que Pope n'admirait guère. Encore une fois, comme avec « Mac Flecknoe », il existe une relation étroite entre imprimerie et excréments, et les éditeurs sont à nouveau satirisés, ridiculisés et présentés comme les protecteurs et les promoteurs d'une écriture médiocre.

Les désaccords entre Pope et Curll étaient connus et ils se sont même matérialisés passant ainsi de la page à la réalité. Voici quelques raisons pour lesquelles les poètes étaient en colère contre les éditeurs :

1. Les éditeurs ont financé des éditions « pirates » de poèmes. Ces éditions étaient souvent de mauvaise qualité et les éditeurs ne payaient évidemment pas les auteurs pour leurs textes.
2. Ils ont financé des suites fallacieuses de poèmes populaires et ont faussement attribué des œuvres à certains auteurs célèbres.
3. Ils ont publié des textes appelés « Keys », « clefs », brochures proposant de décoder la satire d'un poème ou de révéler le nom des personnes représentées allégoriquement dans le poème. Ces textes n'ont souvent que très peu à voir avec la satire qu'ils sont censés décrypter et ils ont causé beaucoup de problèmes pour les poètes, leur attirant parfois les foudres des personnes satirisées. Ces textes sont le prototype des sites internet que les étudiants utilisent aujourd'hui, comme « Sparknotes », « Wikipédia », ou « No Fear Shakespeare », qui proposent des explications simplifiées des œuvres de Shakespeare et d'autres auteurs.

Curll aimait énerver Pope. Il a choisi de le faire en présentant Pope comme l'auteur de poèmes de piètre qualité qu'il n'avait pas écrits, il a aussi encouragé ses écrivains à produire des textes satiriques sur Pope. Pour couronner le tout, il a produit des clefs telles que « A Compleat Key to The Dunciad » et « The Count of Gabalis, Very Necessary for the Readers of Mr. Pope's Rape of the Lock » (1714). Une édition revue et augmentée de « The Rape of the Lock » a été publiée seulement un mois plus tôt. Curll voulait évidemment tirer profit du succès du poème de Pope.

Pope n'était plus prêt à tolérer le comportement de Curll et s'est donc vengé. Alors que Curll était dans une taverne, Pope versa dans son verre un produit laxatif. Plus tard, dans plusieurs textes, Pope fit référence à cet épisode à travers la création d'un personnage dont il se moque : « A Full and True Account of a Horrid and Barbarous Revenge by Poison, on the Body of Mr Edmund Curll, Bookseller, with a faithful Copy of his last Will and Testament, publish'd by an Eyewitness » Pope a prétendu que Curll était mort, mais ce n'était pas le cas.

Le témoin oculaire du titre était évidemment Pope. Pope a saisi l'occasion du faux témoignage pour satiriser la maison d'édition de Curll. Dans le poème, sur son lit de mort, Curll avoue avoir commis de nombreux « crimes » littéraires. Pope inclut sur la page de titre un poème satirique

décrivant le jour où il mit le laxatif dans la boisson de Curl. À l'époque, des pages de titre étaient affichées sur les murs de Londres pour annoncer les publications à venir. En insérant un poème sur la page de titre, sa satire sur Curl a même été lue par des gens qui n'achetaient pas le texte. L'épisode de la taverne était un acte de violence choquant, et cela montre jusqu'où pouvaient aller les conflits entre éditeurs et poètes.

« Hudibras » et la Bibliographie Matérielle

Je voudrais terminer en considérant « Hudibras », une œuvre fortement influencée par le roman de Cervantes, « Don Quichotte ». « Hudibras » était un succès de librairie, un best-seller, avec neuf éditions en douze mois. Une année après sa publication, une fausse deuxième partie fut publiée : « Hudibras, the Second Part ». Butler et son éditeur se sont plaints de cette fausse suite dans de nombreux journaux. Cette seconde partie n'a que peu de liens avec l'histoire de « Hudibras ». J'ai toujours pensé que la suite visait simplement à tirer profit du succès de « Hudibras », pour gagner de l'argent rapidement. Mais maintenant, je ne peux plus l'affirmer de façon sûre. Deux éditions de cette suite furent publiées avant que les gens ne réalisent que c'était un faux. Butler a riposté en écrivant une seconde partie authentique dans laquelle il a inclus un personnage nommé « Whackum » qui représentait l'auteur de la suite fallacieuse. Une fois de plus, nous trouvons un agent malicieux du commerce du livre de Londres représenté dans un poème héroï-comique. Si vous connaissez l'histoire de « Don Quichotte », vous savez peut-être qu'une fausse suite de « Don Quichotte » a été publiée. Lorsque Cervantes a fait paraître une deuxième partie authentique, il a fait référence à l'auteur du texte fallacieux. L'expérience de Butler avec l'auteur de la suite fallacieuse lui a permis de se rapprocher encore plus de son auteur préféré, Cervantes. Coïncidence ? Voici donc ma question : est-ce que Butler a simplement exploité une opportunité qui se présentait, ou aurait-il pu collaborer avec son éditeur afin de produire lui-même la fausse suite dans le but de générer encore plus d'enthousiasme et de controverse autour de son poème ? Je ne le sais pas, mais bientôt je vais examiner le papier de la suite fallacieuse et des autres textes publiés par l'éditeur de « Hudibras » cette même année pour voir si son éditeur était impliqué dans la publication de la suite fallacieuse, ou pas.

Ce que je sais, et ce que j'espère avoir démontré, c'est qu'une relation complexe, interdépendante – et souvent tendue – existait entre poètes et éditeurs. Les critiques littéraires ont tendance à mettre en avant le rôle des auteurs au détriment des autres agents responsables de la production de textes littéraires, mais je pense qu'il est crucial de prendre en compte à la fois ce que le commerce du livre peut nous apprendre sur la vie et la vie posthume des auteurs canoniques, et aussi ce que les textes littéraires peuvent nous dire sur le fonctionnement du commerce livresque. Les poètes et les éditeurs se sont fiés les uns aux autres, se sont moqués les uns des autres et se sont même empoisonnés. Mais sans la collaboration entre auteurs et éditeurs, nous n'aurions aucun texte à lire, à étudier et à adorer.



LEÇON INAUGURALE DU PROFESSEUR ADRIAN HOLZER

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
CHAIRE DE MANAGEMENT DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

8 mai 2019

Transformation digitale : quelle révolution ?!

La première révolution industrielle (1770-1870) a permis la mécanisation du travail, grâce à la vapeur. La deuxième (1870-1970) a permis la production de masse, grâce à l'électricité. La troisième (1970-2010) a permis l'automatisation grâce à l'informatique. Dans la quatrième qui se déroule en ce moment, la transformation digitale permet de faire converger les mondes physiques et numériques.

De quoi s'agit-il vraiment ? Avant cette quatrième révolution, les mondes numériques et physiques étaient relativement distincts. A présent, le monde numérique est accessible presque partout grâce aux appareils mobiles personnels connectés. Qui plus est, le monde numérique a de plus en plus accès au monde physique grâce aux pléthores de senseurs que ces appareils mobiles possèdent, tels que GPS, accéléromètre, gyroscope ou autres. Cela permet des nouveaux services, mais pose des questions de confidentialité des données.

Parmi les nombreux exemples de services qui tirent profit de cette convergence, on peut citer les services géo-localisés comme Uber qui vous permettent de commander un véhicule peu importe où vous vous trouvez, sans devoir connaître votre emplacement car le chauffeur le reçoit grâce à votre GPS. D'autres exemples sont les services de réalité augmentée, comme le jeu Pokémon Go, dans lequel il s'agit d'attraper des personnages virtuels qui n'apparaissent sur l'écran que lorsque vous êtes physiquement à un certain endroit. Ces services utilisent non seulement la géolocalisation, mais sont aussi capables de déterminer l'orientation de l'appareil mobile pour donner l'illusion que l'objet virtuel fait partie du monde physique.

Dans un premier temps, nous allons voir en détail les technologies associées à la transformation digitale et comment celles-ci affectent les entreprises. Puis nous verrons, à travers des travaux de recherches que nous avons menés, comment la transformation digitale affecte l'éducation et l'action humanitaire.

En entreprise

La MIT Sloan Management Review donne la définition suivante de la transformation digitale en entreprise: «l'utilisation de technologies digitales pour permettre des améliorations commerciales majeures» [1]. Les améliorations commerciales peuvent être regroupées en trois types: (1) des nouveaux produits et services, (2) des nouvelles manières d'opérer en tant qu'entreprise, et (3) des nouveaux modèles d'affaires. Quant aux technologies digitales, elles se divisent en cinq catégories que l'on peut regrouper sous l'acronyme mnémotechnique SMAC IT (Social, Mobile, Analytics, Cloud, Internet of Things). Ces technologies permettent de grandes améliorations commerciales, mais sont accompagnées de défis considérables. Les exemples ci-après permettent d'illustrer ce propos.

Les technologies *sociales* permettent de transformer les utilisateurs en acteurs, soit en leur permettant de créer et de partager du contenu (p. ex. Facebook), soit d'évaluer du contenu. Cela permet la création de services basés sur la réputation digitale. C'est le cas de Trip Advisor par exemple, qui permet notamment aux utilisateurs de donner des notes à des restaurants afin d'aider d'autres utilisateurs à faire leur choix. Toutefois, concevoir des systèmes basés sur la réputation digitale pose un certain nombre de défis et leurs concepteurs doivent trouver des moyens pour utiliser la réputation digitale en limitant ses vulnérabilités. Une telle vulnérabilité peut être illustrée avec l'exemple du restaurant le Shed at Dulwich qui est arrivé en tête des 18'000 restaurants de Londres sur Trip Advisor quand bien même celui-ci n'a jamais existé. Le profil de ce restaurant a été créé de toutes pièces par des journalistes du magazine Vice [2].

Comme mentionné précédemment, les technologies *mobiles* permettent de nouveaux services contextualisés, comme par exemple une montre connectée Tag Heuer qui permet, à travers des senseurs, de visualiser le niveau d'activité physique d'une personne.

A l'aide d'*analyses* de la masse de données disponibles, il est de plus en plus aisé de prendre des décisions basées sur des faits en temps réel. Il est également possible de fournir des services de visualisations de ces données. Un exemple est Strava, un réseau social pour sportifs, qui permet d'enregistrer les itinéraires de courses. Généralement, ces données sont visualisées de manière individuelle. Toutefois, Strava a sorti une carte du monde interactive sur laquelle les trajets de tous et toutes étaient affichés de manière anonyme. Cependant, l'anonymat n'est pas toujours suffisant pour garantir la confidentialité. En effet, en regardant la carte de plus près, des itinéraires de course apparaissent dans des lieux reculés en Libye, Syrie ou encore en Afghanistan. Apparemment, des soldats américains utilisaient l'application pour faire leur footing autour de leur base jusque-là secrète [3]. Faire en sorte qu'un système garantisse la protection des données tout en permettant leur traitement afin de fournir des services à valeur ajoutée reste un défi majeur.

Le *cloud* offre la possibilité de stocker des données ou de déployer des logiciels en ligne. Cela permet la collaboration à distance sur des documents numériques, par exemple un site comme Wikipédia, qui est devenu un exemple de réussite de travail collaboratif bénévole. En effet, Wikipédia a réussi à créer la plus grande encyclopédie au monde en permettant à tout un chacun de contribuer. Même si tout un chacun peut participer, les contributions faites sur Wikipédia sont faites à 90% environ par des hommes. Identifier ces disparités et promouvoir l'inclusion par certains mécanismes est aussi un enjeu majeur [4].

Enfin, l'*Internet of Things*, qui promet que tous les objets soient interconnectés et intelligents, permet d'entrevoir un futur dystopique dans lequel les robots intelligents remplacent les travailleurs humains, ceux-ci devenant inutiles. Pour certains économistes, comme Joseph Stiglitz, il faut faire attention à ces technologies qui économisent du travail, c'est-à-dire qui créent du chômage, et essayer de plutôt encourager les innovations sur des technologies qui permettent d'économiser des ressources [5]. C'est le cas notamment de Tado. Tado est un système intelligent qui connecte le thermostat d'une maison aux téléphones mobiles des occupants. Si ceux-ci sont absents, Tado réduit la température de la maison et lorsque ceux-ci sont sur le chemin du retour, Tado remonte graduellement la température. Ainsi le système permet d'économiser du chauffage.

A l'université

Un des modes d'enseignement dominant dans le cadre universitaire est le cours ex cathedra où un enseignant présente son cours devant des étudiants. Durant de tels cours, en particulier lorsque les effectifs sont importants, il peut être difficile de susciter des interventions estudiantines. Cela est particulièrement problématique quand on sait que c'est précisément à travers sa participation, c'est-à-dire par l'adoption d'un comportement actif dans l'apprentissage, qu'un-e étudiant-e apprend le plus en profondeur.

Dans nos recherches, nous avons voulu comprendre de quelle manière la digitalisation permet d'enrichir les interactions en classe. Pour cela, nous avons conçu une application appelée SpeakUp (speakup.info), qui permet de créer une salle de discussion virtuelle pour une classe dans laquelle les étudiant-e-s peuvent poster des messages de manière anonyme et voter sur les messages des autres. A ce jour, l'application est utilisée par près de 60'000 utilisateurs et utilisatrices par an.

Dans une série de recherches [6], nous avons pu constater qu'avec une application très simple comme SpeakUp, il est possible d'augmenter significativement la participation en classe. Nous avons également observé une performance légèrement meilleure en termes d'apprentissage dans une classe ayant utilisé cet outil comparé à un groupe de contrôle. Toutefois, ce type d'outil soulève un grand nombre de défis allant de la gestion des potentiels

commentaires hors sujets à la distraction ressentie par quelques étudiant-e-s, en passant par la difficulté de passer d'un canal digital au canal physique.

On retire de ces études l'importance d'intégrer ce type de technologies éducatives dans des scénarios pédagogiques adéquats et cela afin de tirer profit des opportunités tout en diminuant les risques y afférents. Pour ne donner qu'un seul exemple, il peut être intéressant de poser une question ouverte aux étudiant-e-s comme par exemple : pour quelle raison les femmes ne représentent-elles que 10% des personnes qui contribuent à Wikipédia? Il s'agit de leur demander dans un premier temps d'y réfléchir seul-e-s puis, dans un second temps, de les inviter à poster leur réponse sur SpeakUp et d'approuver ou désapprouver les réponses des autres en votant. Très rapidement, l'enseignant-e a accès à une large gamme de réponses pondérées par les avis des un-e-s et des autres. Finalement, l'enseignant-e peut entamer une discussion en classe en se basant sur les résultats de la question posée sur SpeakUp.

Dans l'humanitaire

L'action humanitaire est cruciale pour venir en aide aux populations les plus vulnérables lors de catastrophes naturelles ou de conflits. A l'instar des sociétés de conseils, les organisations humanitaires doivent pouvoir gérer leurs connaissances efficacement pour pouvoir accomplir leurs tâches dans les meilleures conditions. Malheureusement, il y a trop souvent une perte de temps pour trouver de l'information, notamment en raison du manque de partage des connaissances. Ce problème est exacerbé par le fait que les expert-e-s sont souvent appelé-e-s pour des mandats temporaires et qu'ils ont des choses plus urgentes à faire que de remplir des documents en ligne sur des systèmes de gestion de connaissances qui ne sont pas utiles immédiatement. En collaboration avec des collègues de chez Médecins sans Frontières (MSF) et une équipe de recherche interdisciplinaire, nous avons d'abord pu constater que le personnel de MSF est en général d'accord d'utiliser un système de gestion de connaissances pour trouver des documents (utilisation passive), mais beaucoup moins pour y ajouter du contenu ou évaluer le contenu des autres (utilisation active). Nous nous sommes posé la question de savoir comment concevoir un support digital pour encourager le partage de connaissance [7].

Une des idées de ce projet de recherche était d'investiguer comment des concepts de gamification, c'est-à-dire l'utilisation de mécanismes de jeux (points, badges, niveaux, etc.) dans des systèmes qui ne sont pas ludiques, pourraient motiver les gens à contribuer en leur permettant de visualiser leur niveau de contribution. Pour cela, nous avons conçu une visualisation originale des activités sur la plateforme sous la forme d'un aquarium virtuel. Imaginez que vous puissiez collaborer avec plusieurs autres contributeurs et contributrices sur plusieurs documents dans lesquels vous pouvez poster des commentaires. Sur cet aquarium virtuel, vos collègues sont représentés par des poissons. Plus les collègues contribuent activement, plus le poisson est grand. Les documents sont représentés par

des rochers, et les commentaires sont des algues qui poussent sur les rochers. Cet aquarium virtuel pourrait être accroché au mur dans une salle commune pour permettre aux personnes qui passent par là de savoir qu'il y a des activités en ligne et cela pourrait les motiver à aller contribuer.

Nous avons pu observer en laboratoire que grâce à cette visualisation, des participant-e-s contribuaient plus qu'un groupe de contrôle. De plus, il semble que ce type de feedback de contribution est plus efficace pour les personnes altruistes, ce qui est particulièrement intéressant pour un domaine dans lequel ce trait de caractère vient presque automatiquement avec le cahier des charges.

Il faut souligner que si la digitalisation intelligente dans le contexte humanitaire peut potentiellement sauver des vies, elle peut également en mettre en danger si ces risques sont mal évalués. Parmi ces risques, on peut mentionner les risques d'accès aux données sensibles, les risques liés à l'utilisation des technologies comme outil de propagande, les risques d'exclusion liés au niveau de compétences digitales requises, ou les risques de dépendances à l'infrastructure réseau qui n'est souvent pas garantie. Une fois ces risques évalués, on peut se demander comment les réduire et évaluer s'ils sont supportables ou non.

En résumé

La transformation digitale permet la rencontre du monde physique et numérique à travers des nouvelles technologies (SMAC IT). Ces technologies offrent des opportunités pour faciliter la collaboration, la prise de décision, et le partage de connaissances dans des domaines très variés. Pour tirer profit de ces opportunités, il est essentiel d'évaluer les risques potentiels que ces technologies peuvent poser. Finalement, on préférera que les acteurs de la transformation digitale suivent le principe médical de «ne pas nuire», plutôt que ce qui semble être l'approche de la Silicon Valley qui considère qu'il vaut mieux demander pardon plutôt que de demander la permission.

References

- [1] Michael Fitzgerald, Nina Kruschwitz, Didier Bonnet & Michael Welch (2014) «Embracing digital technology: A new strategic imperative.» MIT Sloan Management Review 55(2).
- [2] Oobah Butler (2017) «I Made My Shed the Top Rated Restaurant On TripAdvisor». *VICE*. https://www.vice.com/en_uk/article/434gqw/i-made-my-shed-the-top-rated-restaurant-on-tripadvisor
- [3] Richard Pérez-Peña & Matthew Rosenberg (2018), «Strava Fitness App Can Reveal Military Sites, Analysts Say», *New York Times*. <https://www.nytimes.com/2018/01/29/world/middleeast/strava-heat-map.html>
- [4] Claudia Wagner, Eduardo Graells-Garrido, David Garcia & Filippo Menczer (2016), «Women through the glass ceiling: gender asymmetries in Wikipedia.» *EPJ Data Science* 5(1).
- [5] Joseph Stiglitz (2012), «The price of inequality: How today's divided society endangers our future», *WW Norton & Company*.
- [6] Sten Govaerts, Adrian Holzer, Bruno Kocher, Andrii Vozniuk, Benoît Garbinato & Denis Gillet (2018) «Blending Digital and Face-to-face Interaction using a Co-located Social Media App in Class», *IEEE Transactions on Learning Technologies* 11(4) 478-492.
- [7] Adrian Holzer, Bruno Kocher, Samuel Bendahan, Isabelle Vonèche Cardia, Jorge Mazuze & Denis Gillet (2020) «Gamifying Knowledge Sharing in Humanitarian Organisations: A Design Science Journey». *European Journal of Information System*.



LEÇON INAUGURALE DU PROFESSEUR OLIVIER MASSIN

FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
CHAIRE DE PHILOSOPHIE GÉNÉRALE
22 mai 2019

De l'Optimisme

L'optimiste a mauvaise réputation. Il serait, pour commencer, *aveugle* : à travers ses lunettes roses, il refuserait de voir la réalité dans son entier pour ne retenir que ses aspects les plus plaisants. L'optimiste serait ensuite *indifférent* : parce qu'aveugle aux malheurs de ce monde, il manquerait fondamentalement de compassion. L'optimiste serait enfin *béat* : imperméable à ces reproches épistémiques et moraux, il se complairait dans une ignorance joyeuse. Ce portrait communément brossé de l'optimiste tranche avec celui, élogieux, que l'on dresse du pessimiste. Alors que l'optimiste passe pour aveugle, indifférent et béat, le pessimiste est, lui, dépeint comme lucide, concerné et désabusé, qualités qui lui confèrent tout à la fois profondeur philosophique, probité morale et charme ténébreux.

La piètre réputation de l'optimisme est-elle méritée ? Je soutiendrai que non. Pour ce faire, je distinguerai deux formes d'optimisme, souvent confondues : l'optimisme *factuel* et l'optimisme *focal*. L'optimiste factuel, en première approximation, pense tout que, tout bien pesé, les choses vont (ont été ou iront) plutôt bien. L'optimiste focal, pour sa part, n'entretient pas forcément de croyance positive, mais tend à focaliser son attention sur l'aspect positif des choses.

Après avoir clarifié cette distinction, je tenterai de répondre aux reproches qui sont faits à l'optimisme factuel, puis à ceux qui sont adressés à l'optimisme focal.

1. Optimisme factuel vs Optimisme focal

Qu'est-ce, pour commencer, que l'optimisme ? Les études empiriques sur l'optimisme abondent, mais la question de sa nature est rarement soulevée. Or un certain flou entoure ce concept. Ainsi Pangloss, que l'on identifie volontiers à une figure archétypale de l'optimiste, pourrait en réalité manifester une disposition d'esprit bien distincte. Pangloss s'emploie constamment à rationaliser ses malheurs et ceux de ce monde en leur trouvant une fonction. Ce faisant, le précepteur de *Candide* rappelle le renard de la Fontaine qui estime trop verts les raisins qu'il ne

peut atteindre. Le renard dévalue les biens qu'il ne peut atteindre, Pangloss réévalue les maux qu'il ne peut éviter. Pangloss et le renard adoptent cette attitude qui consiste, face au constat de son incapacité à obtenir un bien ou à éviter un mal, réviser son évaluation afin de ne plus le trouver bien, ou mal. Il y a là davantage une manière de s'accommoder piteusement de ses limites, qu'une manifestation d'optimisme. Que l'on trouve acides les raisins inatteignables, ou sucrés les citrons inévitables, on est davantage résigné, homme de ressentiment, qu'optimiste. On a reproché à Voltaire de faire un faux procès à Leibniz. On aurait pu tout aussi bien lui reprocher de faire un faux procès à l'optimisme. Aussi juste soit sa critique de la disposition d'esprit de Pangloss, celle-ci n'est pas davantage celle de Leibniz que celle de l'optimiste.

Pour se faire une meilleure idée de la nature de l'optimisme, il est fécond de partir de la métaphore consacrée : l'optimiste est celui qui voit le verre à moitié plein, le pessimiste celui qui voit le verre à moitié vide. Cette image correspond à ce que je propose d'appeler l'optimisme et le pessimisme *focaux*. La raison de cette appellation est la suivante. L'optimiste qui voit le verre à moitié plein et le pessimiste qui voit le verre à moitié vide sont d'accord sur les faits, sur ce qu'il y a. Ils s'accordent sur le fait que le verre est à moitié rempli de liquide, à moitié rempli de gaz, que ce liquide est du vin, que ce gaz est de l'air, que le vin est bon et que l'air est, comparativement, mauvais. Leur désaccord ne porte pas sur les faits, mais sur l'attitude à adopter à leur égard : l'optimiste focal concentre son attention sur la partie pleine du verre, et réagit en conséquence positivement tant dans ses émotions que dans son comportement. Le pessimiste focal, concentre, lui, son attention sur la partie vide du verre, et réagit en conséquence négativement – il est dépité, soupire, proteste... Ce qui différencie l'optimiste et le pessimiste focaux n'est donc pas leurs jugements au sujet des faits, mais ce sur quoi ils *focalisent leur attention* au sein de faits sur lesquels ils s'accordent.

Optimisme focal : tendance à focaliser son attention sur les aspects positifs d'un objet ou d'une situation et à négliger ses aspects négatifs.

Pessimisme focal : tendance à focaliser son attention sur les aspects négatifs d'un objet ou d'une situation et à négliger ses aspects positifs.

Il existe différentes formes d'optimismes focaux. On peut les distinguer en particulier selon les fonctions des objets considérés : on peut avoir tendance à voir le bon côté des personnes qui nous sont proches, des personnes dans leur ensemble, de l'état du monde, d'une science, d'un pays, d'une boisson, d'un voyage, d'une période de l'histoire, d'un livre, etc.

Supposons maintenant que, plutôt que de voir le verre à moitié plein ou à moitié vide, l'optimiste et le pessimiste le voient respectivement *totalelement plein* et *totalelement vide*. Dans un tel cas, l'optimiste et le pessimiste ne sont plus d'accord sur ce qu'il y a dans le verre : leur opposition prend cette fois la forme d'un *désaccord au sujet des faits*. Peut-être est-ce l'optimiste qui a raison (si le verre est plein), peut-être est-ce le pessimiste (si le verre est vide), peut-être

encore ni l'un ni l'autre n'ont-ils raison (si le verre est partiellement plein). Quoi qu'il en soit, tous les deux ne peuvent avoir raison. Ce qui oppose l'optimisme et le pessimisme, dans cette version modifiée de la métaphore, n'est plus qu'ils concentrent leur attention sur différents aspects d'un même objet, au sujet duquel ils font le même constat, mais qu'ils ne font pas le même constat. Dans cette seconde version de l'opposition, l'optimisme et le pessimisme ne sont plus des tendances à concentrer son attention sur un aspect positif ou négatif de la réalité, mais différents constats, croyances ou impressions que l'on entretient au sujet du monde : l'optimiste croit que le réel, ou telle partie du réel, contient plus de positif que de négatif ; le pessimiste croit au contraire que le réel, ou telle partie du réel, contient plus de négatif que de positif. Puisque l'optimisme et le pessimisme de ce second type impliquent une différence dans les jugements de faits plutôt que dans la focalisation de l'attention, je propose de parler d'optimismes et de pessimismes *factuels* :

Optimisme factuel : croyance selon laquelle, dans un certain domaine, il y a plus de positif que de négatif.

Pessimisme factuel : croyance selon laquelle, dans un certain domaine, il y a plus de négatif que de positif.

Alors que l'optimiste et le pessimiste factuels sont en désaccord, l'optimiste et l'optimiste focaux font un constat identique, mais y réagissent différemment. L'optimiste factuel pense que la vie est belle, l'optimiste focal pense qu'elle n'est pas toute rose, mais résout de la prendre du bon côté.

On peut distinguer diverses variétés d'optimismes factuels, selon

- (i) *le domaine* sur lequel porte l'optimisme factuel : on peut être optimiste au sujet de soi-même, d'un pays, de l'humanité, d'une science, de la capacité d'une voiture à nous mener à destination, etc.
- (ii) *le temps* au sujet duquel on est optimiste : on peut penser qu'il y avait plus de négatif que de positif, qu'il en a, qu'il y en aura. Autrement dit, on peut être optimiste au sujet du passé, du présent, ou du futur. Ces différents modes temporels de l'optimisme factuel peuvent se combiner librement : on peut penser que l'on est en phrase ascendante, descendante, au sommet de la vague, au creux de la vague.
- (iii) *la dynamique temporelle* de l'évaluation positive : l'optimisme peut concerner *l'état* ou *l'évolution* de son objet. Ainsi peut-on être optimiste au sujet d'un instant ou d'une période prise de façon statique – penser, par exemple, que sa jeunesse était heureuse dans l'ensemble – mais on peut aussi être optimiste au sujet d'un instant ou d'une période considérée de façon dynamique : penser que les choses *s'améliorent* aujourd'hui,

qu'une période a connu plus de progrès que de régressions. Cet aspect tendanciel se combine librement avec la dimension temporelle précédente. Ainsi peut-on peut penser que l'on est au creux de la vague (que les choses se sont détériorées par le passé mais vont s'améliorer à l'avenir), au sommet de la vague, en phase ascendante, ou en phase descendante.

Telle est la première thèse que je souhaite défendre ici – une thèse a priori, comme les philosophes les affectionnent : il y a une distinction de nature entre deux formes d'optimisme – et de pessimisme. Lorsque nous parlons d'optimisme au quotidien, nous avons en tête, tour à tour, l'une ou l'autre de ces notions. Nous entendons parfois par « optimiste » quelqu'un qui a un *avis positif* sur un sujet ou autre – Jeanne pense que l'opération de Jacques va bien se passer ; Pierre pense que les perspectives économiques du canton sont bonnes ; Julie pense que son gâteau est réussi, etc. Auquel cas nous avons en tête l'optimisme factuel. D'autre fois, entendons par « optimiste » quelqu'un qui *réagit positivement* – Marie garde une attitude positive ; prend les choses du bon côté ; retient le positif, etc. Auquel cas, nous avons en tête l'optimisme focal.

2. En défense de l'optimisme factuel

Cette distinction en main, revenons à notre question initiale : l'optimisme mérite-t-il sa mauvaise réputation ? Cette question se divise maintenant en deux, selon que l'on considère l'optimisme factuel ou focal. Commençons par l'optimisme factuel, car c'est à lui que l'on reproche d'être aveugle. (En effet, l'optimiste focal étant d'accord sur les faits avec le pessimiste focal, on ne peut guère reprocher à l'un de se tromper, ou d'ignorer une partie de la réalité, sans le reprocher également à l'autre.)

En quoi consiste, plus précisément, cette accusation d'aveuglement ? Elle est double. Elle consiste, d'une part, à soutenir que l'optimiste factuel se tromperait sur les faits : il n'est pas vrai que tout va bien. Elle consiste, d'autre part, à maintenir que cette erreur est coupable. La cécité n'est pas blâmable. Mais ce que l'on reproche à l'optimiste factuel n'est pas sa cécité mais son aveuglement : non de ne pas voir ce qui va mal, mais de *refuser de le voir*. Aux yeux des adversaires de l'optimiste factuel, le motif de ce déni est transparent : il est rassérénant de se dire que les choses vont bien. L'optimisme factuel est un optimisme de l'autruche.

Cette double accusation est-elle fondée ? Pour le déterminer, tournons vers la forme d'optimisme factuel qui en a le plus régulièrement fait l'objet, l'optimisme des Lumières. Celui-ci consiste dans un jugement sur le futur de l'humanité : l'humanité, pensaient les Lumières, va progresser dans son ensemble, elle va connaître davantage de progrès que de régressions. Condorcet synthétise ainsi cet optimisme résolu :

Tel est le but de l'ouvrage que j'ai entrepris, et dont le résultat sera de montrer, par le raisonnement et par les faits, qu'il n'a été marqué aucun terme au perfectionnement des

facultés humaines, que la perfectibilité de l'homme est réellement infinie, que les progrès de cette perfectibilité, désormais indépendante de toute puissance qui voudrait les arrêter, n'ont d'autre terme que la durée du globe où la nature nous a jetés. Sans doute ces progrès pourront suivre une marche plus ou moins rapide, mais jamais elle ne sera rétrograde, du moins tant que la terre occupera la même place dans le système de l'univers.

Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1795.

Cet optimisme occupe une place de choix dans la grande famille des optimismes factuels, car il est de portée à la fois générale – il concerne l'humanité dans son ensemble – et prospective – il porte sur son futur. Notons d'emblée que cet optimisme factuel, aussi résolu soit-il, ne consiste pas dans la thèse béate selon laquelle *tout ira bien*, mais dans la thèse plus circonspecte selon laquelle *l'humanité va globalement progresser*. Ces thèses se distinguent sur deux points essentiels. D'une part, soutenir que les choses s'améliorent dans leur ensemble est compatible avec le fait de maintenir que *certaines choses ne s'améliorent pas, voire même, régressent*. D'autre part, soutenir que les choses s'améliorent globalement est compatible avec le fait d'admettre *tout va mal*: passer d'un mal à un moindre mal est en soi un progrès. L'optimisme des Lumières est certes enthousiaste, mais il n'est pas, en ce sens, béat.

Cette précision ne suffira pas à convaincre ses détracteurs. Ces derniers conviennent qu'il y a eu certaines améliorations, mais à leurs yeux, celles-ci ne pèsent pas bien lourd dans la balance. Au regard des innombrables guerres, famines, dictatures, massacres, purges, génocides, déportations... qui nous séparent des prévisions enjouées des Lumières, la double accusation d'aveuglement leur paraît entièrement fondée: la croyance des Lumières en un progrès de l'humanité était non seulement erronée, elle était le résultat d'un engouement coupable pour la nature humaine, bien plus sombre en réalité que ce qu'elles voulaient bien voir.

Je pense pour ma part que les Lumières ont fait preuve d'une étonnante lucidité. Aussi nombreuses et dramatiques qu'aient été les tragédies qui nous séparent d'elles, les progrès ont été plus importants encore. Pour prendre la mesure des progrès accomplis par notre espèce depuis lors, il nous faut quitter quelques instants la philosophie pour considérer quelques données empiriques. Condorcet annonce en 1795 un progrès massif et continu dans le niveau et l'accès d'éducation, dans les libertés politiques et l'accès à la démocratie, dans les sciences et les arts, dans l'espérance de vie et la santé, il annonce la fin de la pauvreté, la pacification de l'humanité, autant de prédictions qu'on a coutume de moquer.

A l'époque où écrit Condorcet, la proportion de personnes sur terre vivant sous le seuil de pauvreté absolue (2 dollars par jour) est de plus de plus 94 %. Elle est aujourd'hui de moins de 10% (Figure 1). Cela est à mettre au crédit de la soudaine augmentation de la production de richesse mondiale. Celle-ci, qui stagnait depuis des millénaires, s'est mise à croître moins de 20 ans après les prévisions de Condorcet dans des proportions que nul n'aurait pu envisager (Figure 2).

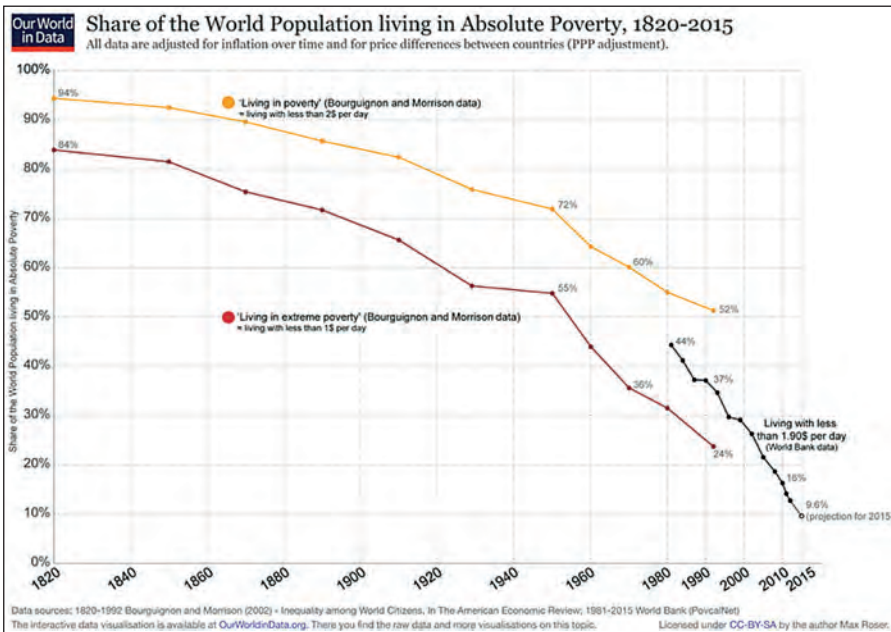


Figure 1

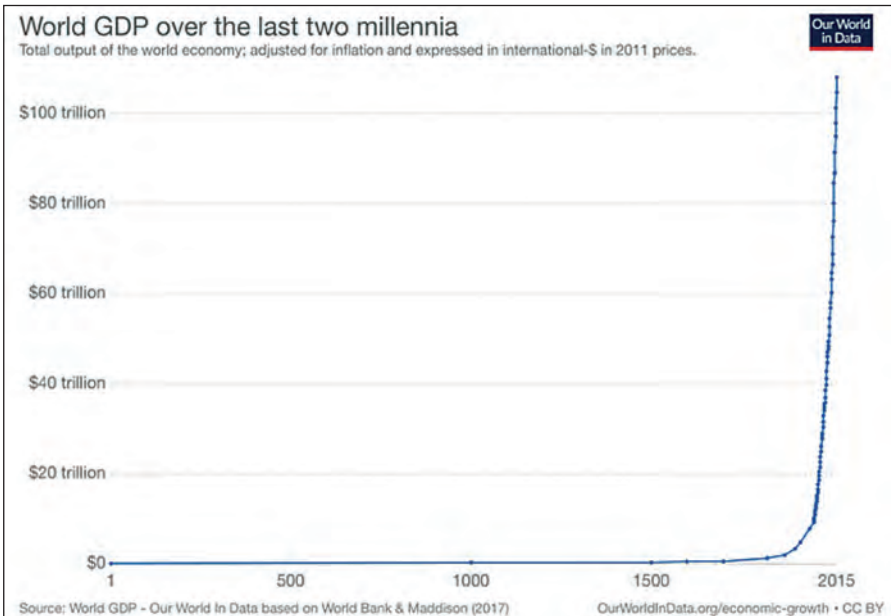


Figure 2

Mieux, alors même que le nombre d'êtres humains a été multiplié par 7 depuis lors, ce n'est pas seulement la proportion de personnes pauvres qui a été divisée par 9, c'est également leur nombre absolu qui a fortement diminué (Figure 3), au point que l'on envisage aujourd'hui l'éradication de la grande pauvreté dans le monde d'ici 2030. L'humanité est ainsi en passe de régler en l'espace de quelque 200 ans ce qui fut son problème principal pendant 3 millions d'années.

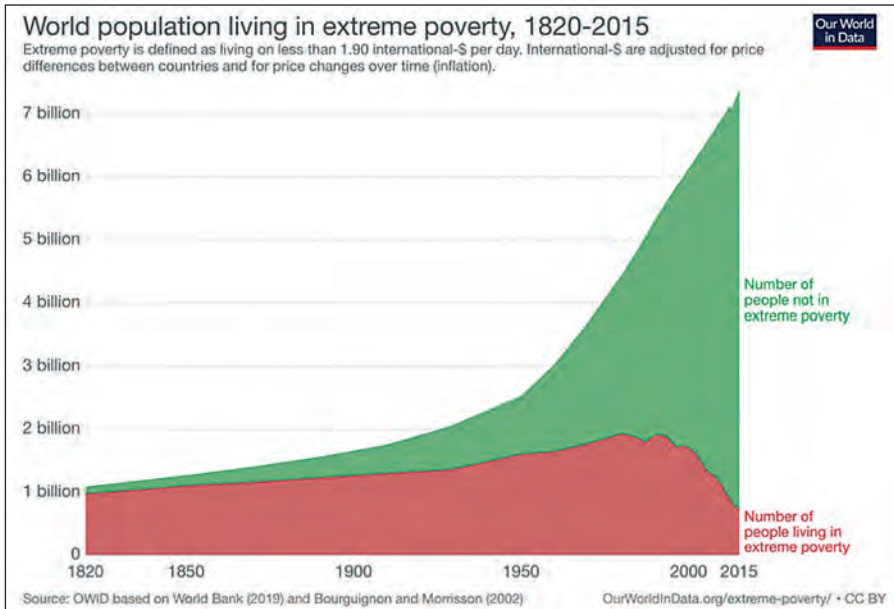


Figure 3

A l'aune de cette seule considération, l'optimisme des Lumières apparaîtrait presque timoré. Pourtant les progrès ne s'arrêtent pas là. Sur la même période, la proportion de personnes vivant dans une démocratie est passée de 1% à 56%, la mortalité infantile a été divisée par 10, l'espérance de vie moyenne sur Terre est passée de 29 à 71 ans, le pourcentage de personnes analphabètes est tombé de 88% à 14% de la population mondiale (Tableau 1).

Loin d'être aveugle, l'optimisme des Lumières a été, sur tous ces points, étonnamment visionnaire.

Qu'en est-il alors du second soupçon qui pèse sur l'optimisme factuel ? Ce soupçon, pour mémoire, est le suivant : l'optimisme serait fondamentalement le résultat de notre tendance à refuser de voir la réalité en face. Tel l'amant trompé qui détourne le regard, l'optimiste préfère le confort de l'illusion à la cruauté de la vérité. Les Lumières pourraient avoir eu raison par chance, emportées par leurs biais optimistes, plutôt que guidées par leur lucidité. Ce second reproche est d'un genre distinct du précédent : il n'est pas que l'optimisme

	1820	2015
Espérance de vie (moyenne mondiale)	29 ans	71 ans
Analphabétisme (% pop. mondiale)	88%	14%
Personnes vivant dans une démocratie	9 millions pers. 1%	4,1 milliards pers. 56%
Mortalité infantile, avant 5 ans	43%	4%
Personnes vivant dans la grande pauvreté	1,1 milliard pers. 94%	735 millions pers. 10%

Tableau 1, sources : <https://www.gapminder.org>; <https://ourworldindata.org>

factuel se trompe sur les faits, il est qu'il procède d'une prévention ou d'un biais, qui peut exceptionnellement, par hasard, le conduire à la vérité, mais qui le trompe en général. Ce reproche est-il justifié ?

Il l'est en partie. L'existence d'un tel biais optimiste chez les humains est confirmée par de nombreuses recherches récentes. Nous tendons à penser, par exemple, que nous avons moins de chances de divorcer, de mourir d'un cancer ou plus de chances d'avoir un enfant surdoué que ce qui est réellement le cas (Sharot, 2011). Cependant, si nous semblons bien avoir un biais optimiste *lorsqu'il s'agit de nous-mêmes ou de nos proches*, ce biais cède sa place à un biais pessimiste lorsqu'il s'agit de juger *de l'état du monde*. Nous sommes trop optimistes sur nous-mêmes, mais trop pessimistes sur le monde. En effet, nous avons vu que dans un laps de temps très court l'humanité a connu des progrès d'une ampleur unique dans son histoire. Il est frappant qu'en dépit de cela, le pessimisme au sujet des progrès passés de l'humanité soit si répandu. Dans son rapport *Perils of Perceptions, Global Impact of Development Aid* de 2017, Ipsos rapporte que seules 20% des 27 000 personnes interrogées dans 28 pays répondent, correctement, que l'extrême pauvreté a diminué au cours des vingt dernières années : 52% pensent qu'elle a augmenté, et 28% qu'elle a stagné. Dans un pays comme la France, la part des personnes interrogées qui pensent à tort que l'extrême pauvreté a augmenté s'élève à 60%, seuls 9% répondant qu'elle a diminué. De même, alors que la mortalité infantile a fortement diminué dans les pays en voie de développement, 61% des personnes interrogées dans le monde pensent qu'elle a diminué ou stagné. (voir <https://ourworldindata.org/optimism-pessimism> ; <https://www.gapminder.org/ignorance/gms/> ; https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2017-09/Gates_Perils_of_Perception_Report-September_2017.pdf pour d'autres données de ce type).

Nous manifestons donc, au sujet de maints progrès récents de l'espèce humaine, un biais pessimiste prononcé. Cela peut surprendre. On voit bien l'intérêt que l'on trouve à être optimiste : croire que les choses vont bien... fait du bien. Mais pourquoi tendrions à être plus pessimistes que nécessaire au sujet de l'état du monde ?

Une explication possible fait appel, précisément, à la mauvaise réputation de l'optimiste. En se disant optimiste, on signale une tendance à se bercer d'illusions et une indifférence aux malheurs du monde. En affichant son pessimisme, on signale à l'inverse sa lucidité et sa commisération. Noircir le tableau permet de gagner en réputation.

Une autre explication possible de ce biais pessimiste, compatible avec la précédente, fait appel au mensonge utile. Les discours mesurés sur ce qui va mal ne soulèvent guère les foules. Une dose de catastrophisme est nécessaire, pense-t-on parfois, pour faire réagir. Lorsque ces mensonges se voulant utiles sont le fait de personnes dont l'opinion est influente, ils tendent à se répandre, pouvant expliquer l'existence de certains biais pessimistes.

D'autres explications de l'existence de nos biais optimistes et de nos biais pessimistes existent. Le point qui nous importe ici est qu'il existe des biais optimistes *et* des biais pessimistes. Cela implique que la tentative de disqualifier a priori l'optimisme factuel au motif qu'il serait plus doux à nos oreilles, n'est pas plus convaincante en l'état que celle qui chercherait à disqualifier le pessimiste factuel parce il serait individuellement avantageux ou politiquement biaisé.

Comment choisir alors entre l'un et l'autre ? Une possibilité serait de se consacrer à l'étude fouillée des biais qui jouent en faveur de l'un et de l'autre dans l'espoir de pouvoir déterminer lequel de l'optimiste ou du pessimiste est le moins biaisé *au total*. Cette approche me paraît vaine. Aussi intéressantes soient les recherches sur les biais, qui prolifèrent aujourd'hui, ce n'est pas d'elles qu'il faut partir pour savoir qui, de l'optimiste ou du pessimiste factuel, a raison. Premièrement, parce que pour diagnostiquer l'existence d'un biais il faut au préalable connaître les faits sur lesquels il porte – c'est par exemple en comparant l'évolution actuelle de la pauvreté et sa perception que l'on peut déterminer que cette dernière est biaisée. Autrement dit, pour savoir s'il existe un biais pessimiste, il faut déjà savoir que le pessimiste est erroné sur tel ou tel point. Ce n'est pas l'étude des biais pessimistes (l'optimistes) qui nous permet de savoir si le pessimisme (l'optimisme) est vrai ; c'est précisément l'inverse.

Deuxièmement parce qu'étant donné la multiplicité des biais, leur variabilité (selon les individus, les époques, les âges, les sexes, les régions, les sensibilités politiques, religieuses...), la complexité de leurs interactions, étant donné également les biais qui entrent en jeu dans l'étude des biais (les biais des adversaires fascinent plus que les siens), il paraît pour le coût trop optimiste de penser que nous pourrions un jour arriver à une pondération du biais total en faveur de l'optimisme et du pessimisme, afin de permettre de choisir entre l'un ou l'autre.

Troisièmement, la connaissance de nos biais n'est d'aucune aide *en principe* lorsque nous voulons savoir, comme c'est notre cas ici, si une thèse est vraie. La connaissance des biais nous explique comment nous en venons à croire en une thèse, mais cela n'a rien à voir avec le fait d'évaluer sa vérité. Il ne s'agit certainement pas de nier que nous devons nous défier de nos biais, tenter de nous libérer de ce que Bacon appelait les idoles qui entravent notre connaissance. Il s'agit en revanche d'affirmer que la découverte d'un biais en faveur d'une thèse ne peut et ne doit jamais compter comme une raison en sa défaveur.

La seule manière de déterminer qui, de l'optimisme ou pessimisme factuel, a raison n'est pas de se regarder le nombril mais d'observer le monde. L'optimisme et le pessimisme factuel sont des thèses qui portent sur les faits. Pour les départager, plutôt que de s'inquiéter de nos biais et de se perdre en conponctions épistémiques, ce sont ces faits qu'il s'agit de scruter.

En somme, trois erreurs conduisent donc à disqualifier l'optimisme factuel : une caricature de celui-ci comme soutenant que tout va bien ; l'ignorance des progrès accomplis par l'espèce humaine ; le préjugé selon lequel, puisqu'il qu'il est plus plaisant d'être optimiste que d'être pessimiste, nous avons un biais optimiste mais pas de biais pessimiste.

Cela signifie-t-il que nous devrions aujourd'hui, comme les Lumières en leur temps, nous montrer optimistes au sujet du futur de l'humanité ? Pas nécessairement : que les optimistes du passé aient eu parfois raison n'implique pas que les pessimistes d'aujourd'hui aient tort. Certains craignent que les progrès passés aient été accomplis au prix de déséquilibres écologiques, géopolitiques, financiers, démographiques, culturels,... qui assombrissent notre futur. Il est parfaitement cohérent d'être optimiste (factuel) au sujet du passé et pessimiste au sujet du futur. Mais si la lucidité des Lumières ne peut à elle seule suffire à justifier un optimisme similaire aujourd'hui, l'existence d'un biais pessimiste au sujet de l'évolution passée de l'humanité devrait nous conduire nous méfier de ces mêmes inclinations lorsqu'il s'agit d'anticiper son évolution future.

Une inquiétude proprement optimiste se fait jour ici, qui tranche avec l'image insouciante qu'on se fait de lui. L'optimiste au sujet des progrès récents de notre espèce ne peut s'empêcher de craindre que notre incapacité à prendre la mesure des progrès accomplis n'hypothèque les progrès futurs. Pour certains, l'ampleur des défis à venir rend vive la tentation du coup de pied dans la fourmilière. Constatant l'ampleur des progrès accomplis, l'optimiste redoute pour sa part qu'on ne tue ainsi la poule aux œufs d'or. Loin d'être aveugle et superficiel, l'optimiste factuel au sujet du passé récent de l'humanité manifeste plutôt une forme de lucidité soucieuse.

3. En défense de l'optimisme focal

Si l'optimisme factuel est une croyance ou un ensemble de croyances, l'optimisme focal est plutôt un trait de caractère : une tendance à focaliser son attention sur l'aspect positif des choses, une disposition à voir le verre à moitié plein.

La réputation de l'optimisme focal n'est pas aussi mauvaise que celle de l'optimisme factuel. Qui croit que les choses vont bien passe pour aveugle, qui se contente de les prendre du bon côté passe plutôt pour positif et allant. La raison en est assez évidente : qui voit le verre à moitié plein, sait bien qu'il est *aussi* à moitié vide. Il résout juste de ne pas trop s'y attarder. L'optimiste focal ne ferme pas les yeux sur ce qui va mal, il regarde davantage ce qui va bien.

Cependant, deux critiques peuvent lui être adressées. La première est que l'optimisme focal pourrait, *nolens volens*, nous conduire à un optimisme factuel aveugle. Qui résout de prendre la vie du bon côté, de concentrer son attention sur l'aspect positif des choses, risque d'oublier leur aspect négatif. A trop voir le vide à moitié plein, on finit par le voir entièrement plein.

En réponse, notons d'abord que cette objection repose sur une hypothèse empirique qui demande à être vérifiée : si l'impact de l'attention sur la perception visuelle a été étudié en détail (par exemple, le phénomène de « cécité sub-attentionnelle »), l'impact de l'attention sur les représentations non perceptives est moins connu. Deuxièmement, s'il s'avère effectivement que le fait de focaliser son attention sur le positif tend à faire oublier le négatif, il me semble que l'optimiste focal peut simplement répondre que c'est là un risque à prendre et voir dans cette critique une mise en garde salutaire plutôt qu'une objection décisive. Enfin, la même objection porte, *mutatis mutandis*, à l'encontre du pessimisme focal.

La seconde critique est plus délicate et mérite que l'on s'y attarde plus longuement. L'optimisme et le pessimisme focaux sont définis comme des tendances à se concentrer sur le positif ou sur le négatif. Mais si nous pensons qu'il y a du négatif et du positif, n'est-il pas irrationnel de ne retenir que l'un ou l'autre ? Par exemple, qui croit qu'il y a autant de vin que d'air dans le verre, et que le vin est aussi réjouissant que l'air est frustrant ne devrait-il pas, rationnellement, être *indifférent* par rapport au verre, ou peut-être *ambivalent*, à savoir avoir à son égard des sentiments mixtes – se réjouir et s'attrister à la fois ? N'est-il pas inapproprié de ne faire *que* s'en réjouir ?

Une réponse intuitive à cette critique est que le fait de se concentrer sur le positif est rationnel car *instrumentalement* bon : cela promet notre bien-être. Ce qui rendrait rationnel le fait de voir le verre à moitié vide ne serait pas l'état du verre en lui-même – puisqu'il est aussi à moitié vide – mais le fait que cette direction de l'attention nous rende plus heureux. Si cette justification de l'optimisme focal est naturelle, elle se heurte cependant à une difficulté non moins intuitive : si le but est de promouvoir notre bien-être, il est prudent de ne pas négliger ce qui pourrait lui nuire. Qui prête attention au fait que le verre est à moitié vide sera peut-être enclin à le boire moins goulument pour faire durer le plaisir. Le pessimisme focal peut donc lui aussi se targuer d'avoir une valeur instrumentale. De fait, une telle justification du pessimisme focal est courante en économie politique. Hume écrit :

Les politiques ont établi pour maxime que ceux qui jettent la base d'un gouvernement ... doivent regarder tous les hommes comme des fripons qui n'ont d'autres motifs que l'intérêt

particulier. C'est par ce motif qu'il faut les gouverner : il faut rendre leur avarice insatiable, leur ambition démesurée, et tous leurs vices profitables au bien public. Une constitution, disent-ils, ne peut être avantageuse, qu'autant qu'elle est réglée sur ce principe ...

C'est donc une maxime politique juste, *qu'il faut prendre tous les hommes pour des fripons*, quoiqu'il puisse sembler étrange qu'une maxime puisse être vraie en *politique* mais fausse dans les *faits*.

D. Hume, *Essai sur l'Indépendance du Parlement*, 1742, in Hume (1987) – italiques originaux.

L'idée de Hume est qu'il est avisé, lorsque l'on cherche à dessiner les contours d'un système de gouvernement juste, efficace et stable, de partir de l'hypothèse selon laquelle les hommes sont vicieux. Hume et les penseurs politiques qui adoptent cet optimisme focal quant à la nature humaine savent bien que les hommes sont aussi doués de générosité, de bienveillance, et d'autres vertus sociales. En matière de politique, il convient cependant, soulignent-ils, de mettre entre parenthèses ces qualités pour ne se concentrer que sur ce qu'il y a de pire chez les hommes. Cela est rationnel, car un système politique qui parvient à faire cohabiter en paix des hommes absolument vils parviendra à le faire tout aussi bien avec des hommes plus vertueux. L'inverse est en revanche peu probable : un système de gouvernement bâti pour des hommes vertueux risque bien de s'effondrer à l'arrivée des premiers fripons.

Il n'est donc pas manifeste que l'optimisme focal soit plus apte que le pessimisme focal à promouvoir notre bonheur. A l'objection selon laquelle il est irrationnel de ne se focaliser que sur l'aspect positif, ou l'aspect négatif des choses, l'optimiste focal répond donc que cela est rationnel car cela rend heureux, le pessimiste focal répond que cela est rationnel, car cela est prudent. Dans les deux cas, il est fait appel à une valeur instrumentale de l'optimisme et du pessimisme focaux : ceux-ci ne pourraient être rationnels qu'en vertu de leurs supposés effets bénéfiques. Je voudrais maintenant suggérer une manière distincte de répondre à l'objection présente, qui soutient qu'il peut être rationnel de se focaliser sur le bon côté des choses, *indépendamment des possibles effets bénéfiques de cette attitude*.

Pour introduire cette idée, revenons un instant à l'optimisme factuel. Les variétés d'optimismes factuels que nous avons envisagées préalablement soutiennent que ce qui est bon l'emporte sur ce qui est mauvais. Il existe cependant une espèce d'optimisme factuel qui porte non pas sur le poids relatif de ce qui est bon et ce qui est mauvais, mais sur le poids relatif du bon et du mauvais eux-mêmes. Cet optimisme factuel ne s'intéresse pas à ce qui a une valeur, mais aux valeurs elles-mêmes – appelons-le « optimisme axiologique » : il soutient non pas que ce qui est bon l'emporte sur ce qui est mauvais, mais que le *bon l'emporte sur le mauvais*.

Optimisme axiologique : thèse selon les valeurs positives l'emportent sur les valeurs négatives.

Qu'est-ce que cela signifie exactement ? Lorsque nous représentons l'échelle des valeurs, du pire au meilleur, nous plaçons naturellement au milieu le point d'indifférence : la qualité de ce qui n'est ni bon, ni mauvais. C'est là en réalité une hypothèse substantielle : peut-être la structure des valeurs est telle que le meilleur est plus éloigné de l'indifférence que ne l'est le pire, ou que le pire est plus éloigné de l'indifférence que ne l'est le meilleur (Figure 4). Dans le premier cas, le bon « pèse » plus que le mauvais ; dans le second cas, le mauvais « pèse » plus que le bon.

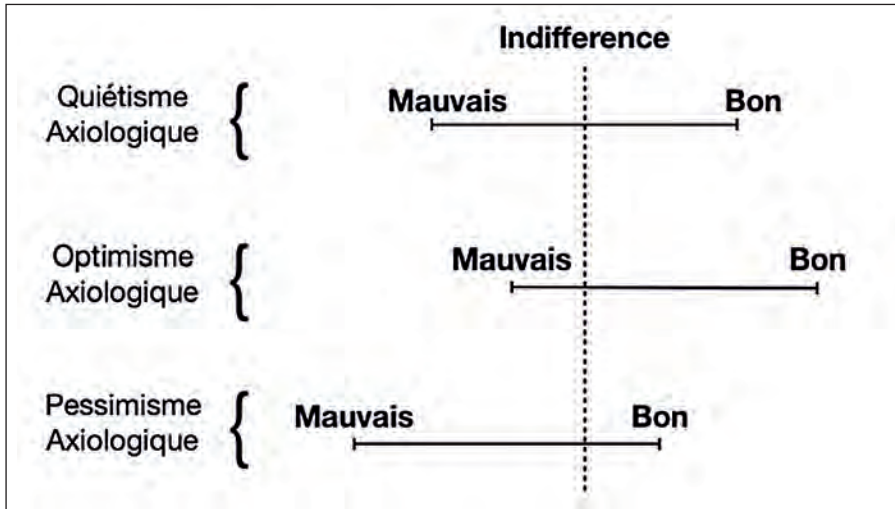


Figure 4

Revenons à la question de savoir ce qui pourrait rendre rationnel – intrinsèquement, et non plus instrumentalement – l'optimisme focal. Ma proposition est la suivante : *l'optimisme focal est correct ou approprié, si et seulement si l'optimisme axiologique est vrai*. Autrement dit, la raison pour laquelle il serait justifié de se focaliser sur l'aspect positif des choses serait que le bon importe ou pèse plus que le mauvais. Inversement, il serait intrinsèquement rationnel d'être pessimiste focal si la balance axiologique penchait du côté du mauvais.

Un optimiste et un pessimiste focaux pourraient dialoguer ainsi :

Le pessimiste (focal): Le vin, c'est ce qu'il y a de meilleur. L'absence de vin, c'est ce qu'il y a de pire.

L'optimiste (focal): Je suis bien d'accord !

Le pessimiste: Et comme le pire est bien plus détestable que le meilleur n'est aimable, il convient de se concentrer sur le verre à moitié vide.

L'optimiste: Au contraire ! Le meilleur est bien plus appréciable que le pire n'est pénible. C'est pourquoi il faut voir le verre à moitié plein.

Bien que l'optimiste et le pessimiste focaux soient d'accord sur tous les faits au sujet desquels ils sont respectivement optimistes et pessimistes focaux – l'état du verre, la valeur positive du vin, la valeur négative du vide – il y a néanmoins une classe de faits sur lesquels ils ne sont pas d'accord, à savoir les faits qui ont trait au poids relatif de ces valeurs. Si la balance des valeurs penche du côté du bon, l'optimiste focal a raison ; si elle penche du côté du mauvais, le pessimiste focal a raison.

Pour bien saisir cette proposition, il est crucial de ne pas confondre la balance *des valeurs* avec la balance *des choses de valeurs*. L'optimiste et le pessimiste focaux sont, par hypothèse parfaitement d'accord sur ce qu'indique la balance des choses de valeurs. Ici, ils sont d'accord sur le fait qu'il y a autant de vin bon, que d'air mauvais, et sur le fait que le vin est aussi bon que l'air est mauvais. Leur unique point de divergence porte sur la balance *des valeurs* : pour l'optimiste, le bon pèse plus lourd que le mauvais ; c'est l'inverse pour le pessimiste.

L'intérêt de cette proposition est d'offrir des conditions de corrections non instrumentales pour l'optimisme et le pessimisme focaux : nous savons maintenant, si ce qui précède est vrai, à quelles conditions il est approprié de se concentrer sur l'aspect positif des choses : si et seulement si la balance axiologique penche du côté du bon.

Reste à savoir si tel est le cas. Initialement, il ne le semble pas. On est enclin à penser que les souffrances les plus vives sont d'une magnitude bien supérieure à celles des plaisirs les plus intenses. Ainsi désire-t-on plus fortement éviter la souffrance qu'obtenir du plaisir, et considère-t-on qu'empêcher la souffrance d'autrui est moralement plus louable que de lui procurer du plaisir. Le mauvais semble peser plus lourd que le bon. Cela sonne-t-il le glas des espoirs de l'optimisme focal ? Pas nécessairement. Peut-être celui-ci est-il vrai pour *certaines* valeurs, mais pas pour d'autres. On peut penser par exemple que le plus beau est plus intensément beau que le plus laid n'est laid. On peut penser que la valeur intrinsèque de la connaissance est supérieure à la valeur négative de l'ignorance. Une forme subtile d'optimisme axiologique soutient que plus les valeurs sont élevées dans la hiérarchie des valeurs, plus la balance axiologique penche du côté des valeurs positives. Cette proposition est avancée, au sujet des valeurs morales, par le grand théoricien des valeurs Nicolai Hartmann :

La malhonnêteté (voler, par exemple) est criminelle ; l'honnêteté, d'un autre côté, atteint seulement le niveau de ce qui est simplement approuvé, c'est-à-dire qu'elle coïncide presque avec le point d'indifférence, ne le dépassant qu'au plus faible degré. Mentir est déshonorant, mais pas criminel ; mais la sincérité mérite une reconnaissance bien plus positive. Une disposition peu aimante n'est en rien déshonorante, mais n'est

encore moralement d'aucune valeur, alors que l'amour de son prochain impose le respect. [. . .] L'indifférence à la destinée et au futur de l'humanité peut être appelée un vice [. . .] mais l'amour universel, d'un autre côté [. . .] est directement héroïque et mérite l'admiration.

[...] nous voyons clairement que les positions extrêmes à l'égard de l'indifférence évaluative sont opposées. Alors que pour l'honnêteté, c'est presque l'échelle entière qui se situe sous le point-zéro, la valeur positive le dépassant à peine [. . .]; avec l'amour universel [...] c'est presque la totalité de l'échelle qui se situe au-dessus de l'indifférence, la valeur négative se situant à peine en dessous.

(Hartmann, *Ethique*, 1932, vol. 2, p. 467.)

La proposition d'Hartmann peut être représentée ainsi (Figure 5): plus nous montons dans l'échelle des valeurs, plus le meilleur l'emporte sur le pire. Si cela est vrai, plus les choses que nous considérons ont une valeur élevée dans la hiérarchie des valeurs, plus il est légitime de se concentrer sur leur aspect positif. L'amour universel de l'humanité mérite plus notre attention que l'indifférence à l'égard de l'humanité.

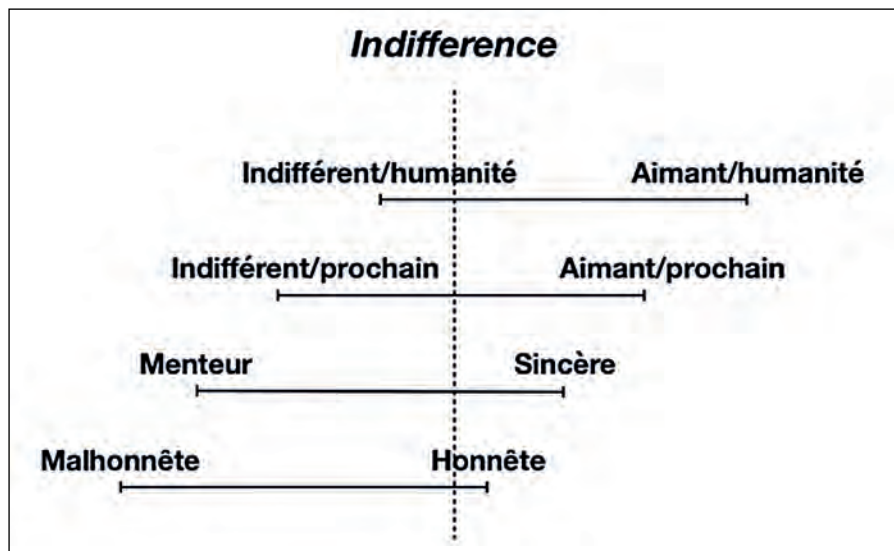


Figure 5

Concluons. J'ai soutenu deux thèses qu'optimistes comme pessimistes sont en mesure d'accepter. Premièrement, il existe une distinction entre deux formes fondamentales d'optimismes (et de pessimismes), selon que l'on entend par là la croyance selon laquelle les choses vont bien (ou mal) ou la tendance à concentrer son attention sur ce qui va bien (ou mal). J'ai proposé d'appeler *factuel* l'optimisme (et le pessimisme) du premier type, et *focal*

l'optimisme (et le pessimisme) du second type. Deuxièmement, j'ai proposé une thèse au sujet des conditions de correction de l'optimisme et du pessimisme focaux, c'est-à-dire des conditions auxquelles il peut être approprié de se concentrer sur l'aspect positif (ou négatif) des choses. Ma proposition est que cela est correct si et seulement si, pour les valeurs en question le bon est « plus fort » que le mauvais. Autrement dit, ce qui rend correct l'optimisme (/le pessimisme) focal est l'idée que la balance des valeurs (et non des choses de valeurs) penche du côté du bon (/du mauvais).

Je me suis appuyé sur ces deux thèses pour soutenir que ni l'optimisme factuel, ni l'optimisme focal ne méritaient leur médiocre réputation. Concernant l'optimisme factuel, il est vrai que nous avons certains biais en sa faveur. Mais j'ai fait valoir que ceux-ci ne suffisaient en rien à le disqualifier. D'une part parce que nous avons également des biais en faveur du pessimisme factuel, d'autre part parce que l'existence de biais en faveur d'une thèse ne constitue pas une raison à son encontre. Pour déterminer s'il convient ou non d'être optimiste, la seule voie est de tourner notre regard vers le monde. Or si l'on considère certaines tendances de fond de l'évolution récente de l'humanité, celle-ci s'avère nettement plus rose que ce que l'on tend à croire, ce qui apporte du crédit à l'optimisme factuel des Lumières. Concernant l'optimisme focal, j'ai suggéré que si l'idée que le bon, en général, pesait plus lourd que le mauvais était peu plausible, il était néanmoins plausible que pour certaines valeurs, et peut-être même pour les plus élevées d'entre elles, le bon l'emporte sur le mauvais. Si cela est vrai, l'optimisme focal au sujet des porteurs de ces valeurs est justifié. Loin d'être aveugle, indifférent et béat, l'optimisme, bien compris, a donc de beaux jours devant lui.

Références

Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1795.

Hartmann, Nicolai (1932). *Ethics*. New York: Allen & Unwin.

Hume, D. (1987), *Essays, Moral, Political, and Literary*, Edited by Eugene F. Miller, *Indianapolis, IN: Liberty Fund*.

Sharot, T. (2011). The optimism bias. *Current biology*, 21(23), R941-R945.

Sources

IPSOS, *Perils of Perceptions, Global Impact of Development Aid* de 2017, https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2017-09/Gates_Perils_of_Perception_Report-September_2017.pdf

<https://ourworldindata.org>

<https://www.gapminder.org>



LEÇON INAUGURALE DE LA PROFESSEURE KRISTINA SCHULZ

FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
CHAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

2 octobre 2019

L'Histoire de la Suisse sans les migrant-e-s est-elle possible ? Regards sur les XIX^e-XX^e siècles

En 1981, Neil Diamond arrive en tête des Billboard charts avec une chanson appelée « America ». Né à Brooklyn en 1941, enfant de juifs russes, le chanteur pop actualise un mythe américain : les États-Unis comme une terre de nouveaux départs. C'est la fierté de l'immigration hier et aujourd'hui qui devient ainsi la base du nationalisme américain :

Everywhere around the world/They're coming to America/Every time that flag's unfurled/
They're coming to America. [...]

My country 'tis of thee/Today/Sweet land of liberty/Today/Of thee I sing.¹

Alors, quelle différence avec une chanson tout aussi connue, qui est celle du chanteur Udo Jürgens, décédé en Thurgovie en 2014 ? En 1975, la chanson devient le disque single le plus vendu dans l'espace germanophone. « Griechischer Wein » (vin grec) traite d'un travailleur immigré qui a le mal du pays et rêve d'y rentrer, tout en sachant qu'il doit son gagne-pain à son statut d'immigré.

Sie sagten sich immer wieder: Irgendwann geht es zurück./Und das Ersparte genügt
zu Hause für ein kleines Glück/Und bald denkt keiner mehr daran, wie es hier war.
[...] und wenn ich dann traurig werde, liegt es daran, dass ich immer träume von
daheim.²

¹ *Du monde entier/Ils viennent en Amérique/Chaque fois que le drapeau est déployé/
ils viennent en Amérique. [...] Mon pays existe grâce à eux, douce terre de liberté/aujourd'hui d'eux je
chante.*

² *Ils se disent encore et encore : Un jour il y a le retour/Les économies vont être suffisantes pour un petit
bonheur là-bas/ Et bientôt, personne ne se souvient de ce que ça a été ici. [...] quand je suis triste, c'est
parce que je rêve toujours de mon pays.*

Cette chanson parle de l'immigration, mais aussi des migrations de retour et des liens que des migrants entretiennent avec leur patrie – liens que Nancy Green and Roger Waldinger appellent « the homeland connection » dans leur magnifique livre *A Century of Transnationalism*.³ Pendant les « Trente Glorieuses », les travailleurs du sud de l'Europe sont perçus, dans les sociétés d'accueil du nord de l'Europe, comme une main-d'œuvre temporaire. Ils restent à l'écart de la population locale qui, quant à elle, est convaincue que les travailleurs immigrés sont uniquement intéressés à retourner dans leur pays natal. Cette chanson traduit bien une représentation collective du « guestworker » ou du « Gastarbeiter », issue des migrations de travail intra-européennes, déplaçant, entre 1946 et 1973, des dizaines de millions d'hommes et femmes des régions méridionales en République fédérale d'Allemagne, en Autriche, en Suisse ainsi qu'en France, en Belgique et aux Pays-Bas (ces derniers étant des puissances coloniales qui satisfont une partie de leur besoin en main-d'œuvre avec des personnes venant des anciennes colonies).

En Suisse, cette représentation du travailleur immigré trouve sa traduction réglementaire dans un régime migratoire assez unique. La loi sur le séjour et l'établissement des étrangers prévoit un statut de saisonnier – une autorisation de séjour pendant une saison – et le retour au pays pour le reste de l'année. Entre 1947 et 1970, plus de trois millions de permis de séjour de ce type sont délivrés.

Ces deux seuls exemples musicaux issus de la culture populaire permettent de constater que les notions de migration sont multiples. C'est pourquoi les recherches sur les migrations s'appuient sur toute une série de concepts, comme l'émigration, l'immigration, la transmigration, sans parler des formes de migration involontaire : la déportation, l'exil ou encore le refuge. Par conséquent, les chercheuses et les chercheurs conceptualisent les phénomènes migratoires d'une manière relativement ouverte : comme un déplacement spatial des individus, des familles, des groupes ou même de populations entières, du moment qu'il est conçu comme un déplacement à plus long terme.⁴ En fonction du contexte historique, politique et géographique, ce que veut dire « à plus long terme » peut varier.

On peut citer l'exemple du roman de Therese Bichsel *Die Walserin*.⁵ En se référant aux *Fontes rerum Bernensium*, le roman retrace le destin d'une famille qui, à la fin du Moyen Âge, quitte les pentes nord arides du Lötschental pour créer une colonie dans la vallée de Lauterbrunnen dans l'Oberland bernois. De cette migration sont nées les communes de Mürren, Gimmelwald et Ammertten. Aucun des premiers colons n'est jamais retourné dans sa vallée natale, notamment à cause du passage dangereux du col de la Wetterlücke, situé à plus que 3'000 mètres d'altitude. Cette migration était définitive, malgré une distance parcourue de moins de

³ Green, Nancy L. / Waldinger, Roger (Dir.), *A Century of Transnationalism. Migrants and their Homeland Connections*, Urbana: University of Illinois Press, 2016.

⁴ Oltmer, Jochen, *Globale Migration. Geschichte und Gegenwart*, Bonn: bpb, 2012, p. 17.

⁵ Bichsel, Therese, *Die Walserin*, Berne : Zytglogge, 2016.

20 kilomètres. À l'inverse, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, des colons de la même famille émigrent au Caucase, soit à plus de 3'500 kilomètres et certains retournent en Suisse au lendemain de la Révolution russe. Ces trajectoires bien différentes nous montrent que la durée et la distance parcourue peuvent signifier des choses très diverses, en fonction des moyens de transport et des conditions du déplacement.

Si la Suisse « a toujours été liée de manière existentielle à l'Europe et au monde »⁶ et si les migrants ont joué un rôle primordial dans l'établissement de ces liens, l'histoire de la Suisse sans les migrant-e-s est-elle possible ?

Je me propose de répondre à la question en trois temps : la première partie jette quelques lumières sur la manière dont l'historiographie suisse a traité – ou non – la question des migrations. La deuxième partie s'efforce de comprendre les mutations de croyance, mais aussi les dispositifs politiques et les conditions de transport qui ont favorisé la mobilisation massive des sociétés européennes au XIX^e siècle, y compris la Suisse. Enfin, la troisième partie va développer, à partir des exemples de l'histoire suisse, quelques jalons pour un champ de recherche qui va, entre autres, occuper la chaire d'histoire contemporaine ces prochaines années.

Histoire, nation, migration : Le cas de la Suisse

Si l'on entreprend de faire ressortir le rôle des migrations dans l'historiographie, il apparaît rapidement que ce sujet, pendant très longtemps, a été négligé par la recherche. La Suisse n'est pas seule avec cela. C'est aussi ce que constate par exemple Gérard Noiriel dans son ouvrage *Le creuset français : L'Histoire de l'immigration en France*.⁷ La plupart des historiographies nationales en Europe font l'impasse sur les migrations et plus encore sur les migrants. Ceci s'explique en partie par l'implication de la toute jeune discipline historique au XIX^e siècle dans le *nation building* – une construction de la nation qui dépend largement de l'idée d'une unité culturelle, religieuse et politique et qui a, par conséquent, des difficultés à intégrer l'idée de la diversité et de la multi-culturalité.

Pour revenir au cas de la Suisse, avec ma collègue Brigitte Studer (Berne), nous nous sommes posé la question avec un groupe d'étudiant-e-s dans le cadre d'un séminaire sur les lieux de mémoire de la migration. Nous avons étudié l'apparition – ou non – des phénomènes migratoires comme objet de recherche dans l'historiographie suisse. Plus concrètement, nous nous sommes penchées sur la *Revue Suisse d'histoire* (jusqu'en 1950 : *Revue d'histoire suisse*), qui est l'organe de l'association faîtière des historiennes et historiens en Suisse et la

⁶ Holenstein, André, *Mitten in Europa. Verflechtung und Abgrenzung in der Schweizer Geschichte*, Baden: Hier + Jetzt, 2014, p. 29.

⁷ Noiriel, Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècle*, 2^e édition augmentée et actualisée, Paris : Le Seuil, 2006.

vitrine des sciences historiques dans ce pays. Les étudiant-e-s ont répertorié tous les articles touchant, entre 1900 et 2005, aux migrations, y compris les notions de « refuge » ou d'« exil », « étranger » / « Überfremdung » (surpopulation étrangère), « émigré » / « émigration », « immigré / immigration » et ceci, bien évidemment, dans les trois langues nationales. L'illustration 1 résume les résultats de cette démarche en rapport avec la Suisse comme pays d'émigration.⁸

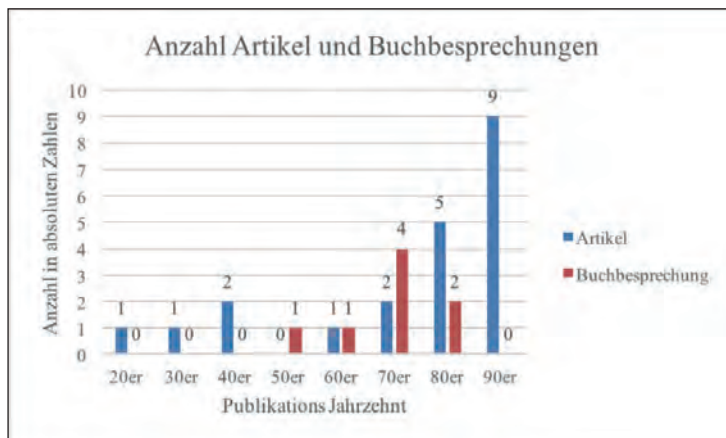


Illustration 1

On constate que l'historiographie suisse n'a découvert l'émigration qu'à partir des années 1970, avec une forte progression dans les années 1990. Ce constat s'affirme si on s'intéresse aux publications par rapport à l'immigration (illustration 2).

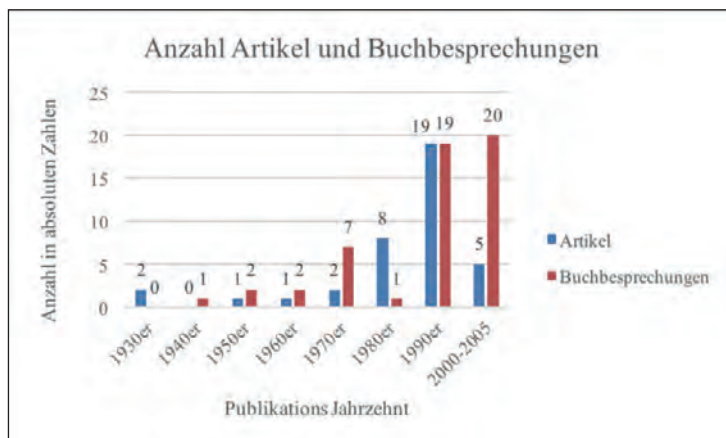


Illustration 2

⁸ Je dois ces graphes à Michel Monnier, Lea Schuler et Jonas Amos Schärer.

Là aussi, c'est à partir des années 1970 que la discipline commence à s'intéresser au sujet avec un pic provisoire dans les années 2000, et une progression depuis lors. Nous avons aussi analysé les termes et notions utilisés, tels que « migration », « réfugié », « étranger ».

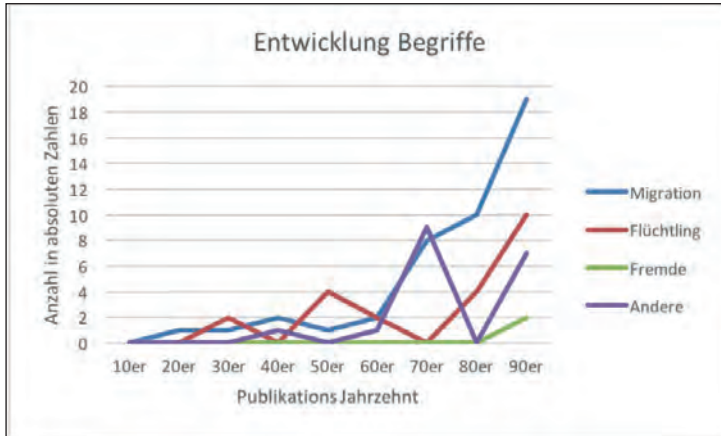


Illustration 3

Tout semble indiquer que, premièrement, les phénomènes migratoires apparaissent tardivement dans l'historiographie suisse. Deuxièmement, les phénomènes d'immigration ont reçu plus d'attention que ceux d'émigration. Et troisièmement, le terme de migration semble s'établir comme notion généralisant, regroupant des formes de déplacements divers.

Comme premier bilan, nous pouvons donc constater ici que, oui : l'histoire de la Suisse sans les migrant-e-s était, pendant longtemps, tout à fait possible ! Or, les contemporains du XIX^e et XX^e siècle sont tout à fait conscients qu'ils vivent dans un monde en mutation – sociale, économique, politique – qui suscite de nombreux déplacements. De quel ordre sont ces mutations ?

Mutations

On constate une augmentation remarquable des taux de mobilité à partir de 1850, processus connu sur le terme de « mobility transition ».⁹ Des controverses portent sur les chiffres exacts, et d'une manière plus générale, sur l'hypothèse sous-jacente selon laquelle il existe un lien

⁹ Moch Page, Leslie, «Dividing Time: An Analytical Framework for Migration History Periodization». In: Lucassen, Jan / Lucassen, Leo (Dir.), *Migration, Migration History, History. Old Paradigms and New Perspectives*, Berne 1997, pp. 41-56 ; Lucassen, Leo / Lucassen, Jan, «The mobility transition revisited, 1500–1900: what the case of Europe can offer to a global history». In: *Journal of Global History* 4 (2009), pp. 347-377 ; Lucassen, Jan / Lucassen, Leo, «Global Migration. From mobility transition to comparative global migration history». In: *Journal of Global History* 6 (2011), pp. 299-307.

direct entre le processus de modernisation et l'augmentation des migrations. Je ne veux pas entrer ici dans les détails du débat, mais je pense effectivement que nous avons intérêt à considérer les mutations de chaque époque en soi, sans les rattacher immédiatement à des notions qui se veulent universelles, mais qui sont, elles aussi, historiquement situées, comme celles de « progrès » ou de « modernisation ».

Ceci dit, on peut constater que le caractère des migrations ainsi que ses modalités évoluent considérablement au XIX^e siècle. Plus de gens, y compris les classes inférieures, migrent et parcourent de plus grandes distances qu'auparavant. Je voudrais souligner trois aspects qui ont contribué à ce développement – des mutations, dont certaines se sont produites sur une période beaucoup plus longue.

C'est particulièrement le cas pour le premier aspect : un changement dans les mentalités. Les attitudes, les opinions et les connaissances se transforment dans un monde de plus en plus sécularisé. A partir du XVIII^e siècle probablement, la possibilité de quitter sa terre natale de sa propre initiative commence à s'imposer à l'horizon des gens « ordinaires ». La migration devient une pratique qui n'est plus considérée uniquement comme un privilège des élites politiques, économiques, militaires ou religieuses. Quand on commence à se détacher de l'idée d'un ordre divin, les hommes et les femmes prennent leur vie plus activement en main. Après avoir pesé le pour et le contre, beaucoup d'entre eux font le choix de la migration. L'histoire de l'émigration en particulier montre que les personnes se déplacent dans le contexte des flux et des réseaux d'information dans les régions cibles. Les nombreux échanges postaux transatlantiques dans la deuxième moitié du XIX^e siècle en témoignent. L'analyse des lettres montre que les gens calculent les coûts de l'émigration en connaissant de manière relativement précise les circonstances locales et celles du voyage.

Comme deuxième aspect, on peut nommer l'émergence des États-nations, voire l'essor du nationalisme. Il joue un rôle primordial dans la perception de la dimension politique des migrations et dans la conception des régimes migratoires (= des normes juridiques et sociales qui déterminent la manière dont une société traite la migration). Les grands empires multiethniques de l'Europe perdent de leur cohérence vers la fin du XIX^e siècle. L'idée de la nation en tant qu'entité naturellement cohérente devient populaire et elle s'accompagne d'une distinction prononcée par rapport à d'autres nations, de plus en plus mélangées à des critères ethniques. Ceux qui quittent leur pays deviennent des « étrangers » dans le pays d'accueil, jouissent au mieux de l'hospitalité, mais ne sont pas sur un pied d'égalité politique et juridique avec les nationaux. De plus, avec l'émergence des nations, les frontières se consolident et leur franchissement est de plus en plus réglementé. Au plus tard au cours de la Première Guerre mondiale, les états introduisent un dispositif de contrôle des passeports et des visas. Ils commencent aussi à définir des catégories statistiques capables de rendre compte des migrations. Les migrations transnationales sont, pour ainsi dire, les producteurs et les produits des États-nations.

Troisièmement, les relations commerciales s'intensifient. Bien entendu, les contacts entre les continents sont établis bien avant le XIX^e siècle, dans le cadre des explorations et des colonisations par exemple. D'où le titre de l'opus magnum de Dirk Hoerder « *Cultures in contact. World migrations in the second millennium* ». ¹⁰ Cependant, à partir du milieu du XIX^e siècle, les contacts transnationaux peuvent être établis et maintenus plus facilement. Les voyages deviennent plus confortables et prennent de moins en moins de temps. Au milieu du XIX^e siècle, la traversée de l'Atlantique des grands ports européens vers le « Nouveau Monde » se fait en 45 jours en moyenne. Vers 1890, il est possible de parcourir la même distance en dix jours seulement.

Qu'en est-il de l'histoire des migrations pour le cas de la Suisse ? Dans la dernière partie, j'aimerais dresser un panorama – forcément incomplet – des migrations qui touchent à l'histoire de la Suisse, pour donner une idée de la diversité des sujets et des approches à explorer.

Jalons

Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que la Suisse est un pays de migration. Un tiers de la population suisse actuelle est composé de personnes issues des immigrations qui ont eu lieu au cours des 50 dernières années. Historiquement, de telles proportions sont loin d'être nouvelles : la Suisse a toujours connu des moments de forte migration, que ce soit sous forme d'immigration, de migration interne ou d'émigration.

Une première catégorie est constituée par les émigrations transatlantiques du XIX^e siècle. Un demi-million de Suisses touchés par la misère quittent les montagnes suisses pour s'installer dans le « Nouveau Monde ». Il s'y ajoute des migrations vastes et multiples comme l'arrivée des victimes de persécutions religieuses des XVI^e et XVII^e siècles ou des réfugiés politiques du XIX^e siècle et de l'entre-deux-guerres. On peut aussi mentionner les déplacements des universitaires. Certes, ils n'ont que peu d'impact quantitatif. Cependant, depuis le Moyen Âge déjà, ce groupe social particulièrement mobile est très important pour le pays. La base de données « *Repertorium Academicum Germanicum* » permet de voir comment les universitaires relient déjà pendant l'époque médiévale la Suisse aux larges réseaux intellectuels, culturels et commerciaux qui traversent l'Europe. ¹¹

L'extraordinaire mobilisation de masse des sociétés européennes a cependant lieu au cours des dernières décennies du XIX^e siècle. Elle s'explique par l'industrialisation et la construction ferroviaire. 1888 est un moment pivot dans l'histoire des migrations en Suisse. En 1888, le

¹⁰ Hoerder, Dirk, *Cultures in Contact. World Migrations in the Second Millennium*, Durham et Londres : Duke University Press, 2002.

¹¹ <https://rag-online.org>.

nombre de personnes qui s'installent en Suisse dépasse pour la première fois le nombre d'émigrants. Rien que sur le chantier du Saint-Gothard, plus de 3'000 ouvriers travaillent en trois équipes chaque jour pendant dix ans. Quand le tunnel est inauguré solennellement en 1882, et fêté depuis lors comme chef d'œuvre de l'ingénierie suisse, quelque 200 ouvriers y avaient perdu leur vie. On pourrait continuer longtemps à énumérer les groupes qui ont laissé des traces dans l'histoire suisse.

Pour terminer, j'aimerais proposer un changement de perspective dans la manière d'aborder l'histoire des migrations, allant d'une histoire des processus migratoires à une histoire des sujets migratoires, en d'autres mots, à une histoire des migrants, et plus précisément à une histoire des situations sociales des gens qui migrent. Une telle démarche suppose de prendre une certaine distance vis-à-vis des principes qui fondent l'histoire des migrations dans son acceptation classique. Cette histoire des migrations est inspirée par les *immigration studies* américaines, établies dans la deuxième décennie du XX^e siècle avec la Commission Dillingham. Cette commission avait pour tâche de rédiger, à l'adresse du *United States Congress*, un vaste rapport sur l'immigration de masse qui est perçue à cette époque comme une menace. Le but des approches qui s'inscrivent dans cette tradition est de réfléchir à la possibilité d'assimilation économique et sociale des immigrés de masse. Encore omniprésente, une telle approche se concentre sur l'étude des caractéristiques sociales et sur la distribution spatiale des migrants, en se focalisant sur les « flux » quantitatifs. De là se développent des catégories statistiques qui nourrissent jusqu'à aujourd'hui le discours public sur les migrations. Or, il s'agit, je crois, de renverser la perspective et de comprendre les catégories statistiques non pas comme le reflet direct des réalités sociales, mais comme des classifications qui créent des réalités sociales. Il s'agit donc de proposer une lecture critique des classifications avec lesquelles nous opérons tous les jours en faisant comme s'il s'agissait de catégories données comme naturelles et invariables.

Les recherches sur les migrations dans la tradition des *immigration studies* n'offrent, et c'est un deuxième point que je voudrais souligner ici, que peu de possibilités pour penser l'imbrication des principes de différenciations diverses qui sont à l'œuvre dans des situations sociales concrètes. Un migrant – homme ou femme – n'est pas essentiellement un migrant, mais les catégories de « migrant-e », « immigré-e » ou « étranger/étrangère » sont mobilisées à des buts très différents et par des acteurs multiples : les institutions, les politiciens, les partis, les syndicats, les voisins. Elles sont mobilisées dans des situations sociales diverses qui donnent leur sens spécifique à la migration et au migrant-e. Dans ces situations sociales, d'autres principes de différenciation sont également à l'œuvre, comme la classe, le genre, la génération, etc. Deux exemples nous permettent d'expliquer notre propos.

Le premier exemple concerne les soi-disant « enfants du placard » pendant la période du boom économique. Il s'agit d'un phénomène qui découle des restrictions politiques par rapport au regroupement familial. En conséquence, beaucoup d'enfants séjournent en toute clandestinité en Suisse, ils sortent rarement de la maison – ils restent dans le « placard ». Ces enfants n'ont

guère laissé de traces dans les statistiques, ni dans les archives des autorités, telles que la police des étrangers. Ils sont trois fois invisibles, étant donné qu'ils sont à la fois cachés par leurs parents, inexistant dans la documentation officielle et, en raison de manque de sources, absents de l'historiographie, même celle des migrations.



Source : *Lo stagionale* (1972) d'Alvaro Bizzari, © Schweizerisches Sozialarchiv Zurich, F 5025-FB-443

Une histoire des situations sociales des gens qui migrent se propose d'étudier les enfants du placard dans une optique de la multi-perspectivité, en se basant sur une multitude de sources et en privilégiant une approche qualitative à une approche quantitative (même si les dimensions quantitatives du phénomène sont remarquables : on parle de 10'000 à 15'000 enfants). Partir des situations sociales permet non seulement de lier une histoire sociale à une histoire des trajectoires individuelles, mais aussi d'intégrer la mobilisation des associations pour les droits de l'enfant et le combat des enseignants qui s'engagent à faire entrer les enfants clandestins à l'école – au Collège de la Promenade à la Chaux-de-Fonds par exemple. Avant tout, partir des situations sociales des gens qui migrent permet d'intégrer la perspective des personnes les plus concernées, les enfants cachés, soit en cherchant des sources ailleurs que dans les archives officielles, soit en les interrogeant avec des méthodes de l'histoire orale. Le but d'une telle démarche n'est pas de faire du misérabilisme, mais de dessiner une image plus diversifiée du passé. Pour se référer à Pierre Bourdieu qui reprend la belle formule de Baruche Spinoza : « Ne pas déplorer, ne pas rire, ne pas détester, mais comprendre ».¹²

¹² Bourdieu, Pierre (Dir.), *La misère du monde*, Paris : Le Seuil, 1993, p. 10.

Le deuxième exemple concerne une forme de mobilité interrégionale caractéristique de la Suisse : les « jeunes filles », en allemand *Welschlandgängerin* (= celle qui s'en va en Suisse romande). A partir du début du XX^e siècle, le séjour en Suisse romande devient populaire au sein des jeunes femmes de la petite bourgeoisie urbaines et surtout des classes paysannes. Là encore, nous ne disposons pas des statistiques officielles fiables, vu que les migrations internes ne sont pas repérées systématiquement. Par contre, si on s'intéresse aux situations sociales dans l'optique de la multi-perspectivité, on peut faire surgir de multiples acteurs, tel que les familles d'accueil, les institutions ecclésiastiques régionales qui s'engagent dans le placement des jeunes filles et qui contrôlent les conditions d'accueil et d'hébergement. Comme on le voit dans l'image ci-dessous, l'année en Suisse romande, vantée comme moyen de cohésion nationale de la Suisse, a tout autant créé un sentiment d'aliénation.



Le petit Suisse-allemand dans une famille romande.



Le petit suisse-romand dans une famille Suisse-allemande.

Abb. 18: Karikaturen aus dem Artikel "La Welschlandgängerin et la Welschlandfrage",
Zeitschrift Guguss, 20. Mai 1905, 73. In: Gyr, Lektionen, p. 287

Source : Gyr Ueli. *Lektion fürs Leben. Welschland-aufenthalte als traditionelle Bildungs-, Erziehungs- und Übergangsmuster.* Zurich, Chronos, 1987, p. 287



Source : Les jeunes filles suisse-allemandes. Elles sont bien bonnes, nos « Trudis » ! Genève : Les Editions I.E.S., 1984, p. 75

Comme le montre l'image ci-contre, la *Welschlandjahr* est de plus en plus perçue comme une institution favorisant l'exploitation des jeunes femmes. Comprendre la *Welschlandjahr* comme une forme spécifique de migration interne permet d'étudier les expériences dues à la migration comme liées à des catégories de classe, d'appartenance sociale, d'origine géographique et de genre, et dans un espace restreint, mais bien différencié.

Conclusion

A l'heure où le concept de mondialisation est omniprésent, les recherches historiques peuvent, en effet, nous rappeler que les réseaux migratoires mondiaux existent depuis longtemps. En fait, le stéréotype de l'Ancien Régime comme une société immobile, paysanne, dans laquelle les femmes et les hommes sont attachés à leur terre est contrecarré par un nombre croissant de recherches récentes qui montrent l'ampleur et la diversité des migrations dans le passé.

La société helvétique, elle aussi, a été très mobile. A partir de 1848, légiférer, réglementer, contrôler la présence d'étrangers – et aussi l'absence de Suisses émigrés – devient une préoccupation première des cantons. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'administration fédérale ne cesse d'augmenter son dispositif bureaucratique pour savoir qui peut être considéré comme compatriote suisse, qui ne l'est pas et quels seraient, par conséquent, les droits à concéder. Une bonne partie des échanges diplomatiques ont par ailleurs leur origine dans la négociation des droits des ressortissants suisses à l'étranger et vice-versa. Dans une certaine mesure, on peut argumenter que la question des migrations est constitutive de l'appareil étatique de la Suisse moderne.

Finalement, l'histoire de la Suisse sans les migrant-e-s est-elle possible ? Le titre de la leçon fait référence à une série d'ouvrages qui ont changé la manière de faire de l'histoire. Le premier, édité par l'historienne française Michelle Perrot en 1984, s'appelle *Une histoire des femmes – est-elle possible ?* Le deuxième livre, issu d'un colloque qui a eu lieu à Rouen en 1998, porte le titre *Une histoire sans les femmes est-elle possible ?*¹³ L'avant-propos précise le projet : « Inscire l'histoire des femmes dans une histoire politique, celle de l'égalité des sexes et de la démocratie universelle ». Dans la même optique, une histoire des situations sociales des gens qui migrent s'inscrit dans un projet qui vise à étudier la manière dont nos sociétés appréhendent la diversité et le pluralisme.¹⁴

¹³ Perrot, Michelle (Dir.), *Une histoire des femmes – est-elle possible ?*, Marseille : Rivages, 1984. Sohn, Anne-Marie/Thélamon, Françoise (Dir.), *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?* Rouen : Perrin, 1998.

¹⁴ Cf. entre autres : Carens, Joseph H., *The Ethics of Immigration*, Oxford : Oxford University Press, 2013. Le point de départ de mes réflexions sont le livre de Till van Rahden, *Jews and other Germans. Civil Society, Religious diversity, and Urban Politics in Breslau, 1860–1925*, Madison : University of Wisconsin, 2008, ainsi que les multiples discussions qui en ont découlé.

On peut certainement écrire l'histoire de la Suisse sans les migrant-e-s, mais les y inclure permet de mieux comprendre un enjeu majeur de l'histoire suisse, qui est la nature et l'étendue de nos structures démocratiques. Étudier les migrations offre l'unique opportunité pour étudier les questions de participation, d'exclusion et de cohésion, non seulement dans la relation entre les « gens d'ici » et « les autres », mais partout où des intérêts particuliers et universels sont négociés en fonction de l'origine, de l'appartenance ethnique et aussi du genre.

Vue sous cet angle, l'histoire des situations sociales des gens qui migrent ne traite pas de questions et d'acteurs marginaux, mais contribue à comprendre les sociétés démocratiques en tant que telles. C'est d'abord et avant tout pour cette raison que nous avons intérêt à penser l'histoire de la Suisse avec ses migrantes et migrants.



LEÇON INAUGURALE DE LA PROFESSEURE EMMANUELLE REUTER

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
POSTE DE MANAGEMENT DE L'INNOVATION

13 novembre 2019

Innovation et cognition : quelles compétences des dirigeants d'entreprise pour une innovation dite responsable ?

Les grands défis de la société, comme le changement climatique, la diversité des sexes, sociétés vieillissantes, inégalités croissantes, digitalisation, etc., constituent des formulations de problèmes globaux qui ne peuvent être adressées de manière plausible que par un effort coordonné et collaboratif (George, Howard-Grenville, Joshi, & Tihanyi, 2016; Howard-Grenville, Buckle, Hoskins, & George, 2014). Malgré le progrès technologique, ces grands défis persistent. De plus en plus, le rôle des entreprises à adresser ces grands défis est reconnu. En particulier, les grands défis ouvrent des opportunités pour l'innovation des entreprises – une innovation non seulement axée sur la croissance économique pure et dure, mais orientée plutôt vers une croissance économique qui est inclusive du côté social et responsable de l'environnement – l'innovation dite responsable !

Alors que nous avons fait un progrès énorme pour comprendre l'innovation technologique, nous en savons beaucoup moins sur quelles sont les innovations responsables qui permettent aux entreprises de réaliser une croissance économique qui est inclusive du côté social et responsable de l'environnement. Surtout, nous en savons très peu sur les compétences requises des cadres d'entreprise pour promouvoir des innovations responsables.

Quelles sont les compétences des cadres et des dirigeants d'entreprise pour favoriser, imaginer et implémenter des innovations responsables ? C'est la question abordée par la suite.

A quoi pense-t-on lorsque l'on entend parler d'innovation ? Aux progrès technologiques. On est bombardé de chiffres (Dobbs et al., 2013) : 300% d'augmentation des outils de connexion machine-à-machine, 40 % de baisse des prix des piles dans les voitures électriques, 85% de baisse du prix des panneaux photovoltaïques depuis 2000, 70% d'augmentation des ventes des robots industriels. Robotique, connectivité, tous des « trends » que nous ne pouvons plus

ignorer. Il y aura beaucoup de changements avec le potentiel d'innovation technologique, mais ce n'est qu'une partie de la réalité.

Lorsque l'on parle du management de l'innovation, on parle souvent du management de l'innovation technologique, le management de la technologie. On a connu des décennies de recherche sur : « Comment gérer de nouvelles technologies au sein des entreprises ». Et c'est surtout cela que l'on enseigne quand on parle du management de l'innovation. Mon argument est que ce n'est qu'une vision partielle de ce qu'est l'innovation et de ce qu'elle devrait accomplir dans la société. Néanmoins, ces décennies de recherche nous donnent des importantes bases conceptuelles.

Notamment, il y a un domaine de recherche, dans lequel je m'inscris, qui étudie les cadres d'entreprise, plus précisément les fonctions dirigeantes, leurs caractéristiques individuelles (Hambrick & Mason, 1984), leurs compétences et leur impact sur l'adoption d'innovations technologiques (Eggers & Kaplan, 2009; Eggers & Kaplan, 2013; Gavetti, 2011; Murray & Tripsas, 2004; Tripsas, 2009). Sans aller dans tous les détails du fondement de cette lentille conceptuelle, tout comme nous, tout comme les personnes normales, les cadres aussi font face à des limites rationnelles (Simon, 1947). Cela veut dire qu'ils ou elles font face à des limites cognitives qui ne leur permettent pas d'appréhender toutes les informations, auxquelles ils ou elles sont confrontés au jour le jour. Donc, l'idée fondamentale est de mieux comprendre comment les cadres filtrent les informations auxquelles ils ou elles font face, comment ils ou elles perçoivent et interprètent le nombre d'informations, de stimuli, auxquels ils ou elles font face dans le cadre de leur travail quotidien afin d'évaluer et de juger comment investir des ressources dans des solutions innovantes (Hambrick, 2007; Hambrick & Mason, 1984). C'est à travers ces différentes étapes de perception, d'interprétation et de jugement que nous cherchons à mieux comprendre comment se réalisent des décisions d'adoption d'innovations au sein des entreprises.

Ce soir, je me concentre surtout sur ce rôle de leur interprétation. Comment les interprétations sont-elles formées par les cadres et comment influencent-elles leurs choix stratégiques? Bon nombre d'études ont été menées sur le sujet depuis les années 1980. Une étude particulièrement connue et aussi flagrante est celle du cas de Polaroid (Tripsas & Gavetti, 2000). Nous connaissons tous cette entreprise qui a malheureusement échoué en ratant le tournant de la digitalisation dans l'industrie de la photographie dans les années 2000. C'est une étude menée par deux chercheurs, Giovanni Gavetti et Mary Tripsas, à l'époque à Harvard Business School. L'étude a démontré qu'une des raisons principales de l'échec de Polaroid était justement liée aux cadres ou aux dirigeants à l'époque. Edwin Land était le CEO de Polaroid dans les années 80, 90. Il était scientifique et avait déposé bon nombre de brevets dans le domaine de la photographie instantanée. Il avait énormément de succès, mais paradoxalement, il avait aussi beaucoup de difficultés, au vu de ce succès dans le passé, à imaginer que le « trend » de la digitalisation pouvait fondamentalement changer les

règles du jeu dans l'industrie à l'époque centrée sur la photographie instantanée. Il avait trois croyances-clé qui faisaient que, malgré que Polaroid avait fait les investissements dans la digitalisation, les cadres ne réussissaient pas à commercialiser cette technologie – à réaliser des modèles d'affaires.

Ces croyances-clés étaient, premièrement, que tout le succès venait justement de projets de recherche à long terme et à grande échelle, donc cet esprit de scientifique, cette logique de scientifique qui faisait partie de son raisonnement. Deuxièmement, le seul modèle d'affaires qui marche, c'est le modèle « razor/ blade ». C'était donc cette idée qu'on vend une caméra à un prix sans grande marge, mais qu'on récupère la marge dans la vente des films. Troisièmement, les clients apprécient davantage les images imprimées de grande qualité photographique plutôt que les images digitales qui, à l'époque, n'étaient pas encore concurrentielles au niveau de la qualité. Alors, ces chercheurs ont réalisé que ces trois croyances-clés étaient tellement incarnées dans cette entreprise, dans le raisonnement des décideurs et leur manière de faire leurs choix stratégiques, qu'au final, ils n'ont pas réussi à saisir ce tournant de la digitalisation et ils ont échoué au début des années 2000.

Ce n'était pas la seule entreprise. Nous en avons vu plusieurs qui ont eu du mal à s'adapter face à ce tournant de la digitalisation. Si on regarde l'évolution des produits à l'époque, donc des caméras digitales, entre les années 1990 et 2000, on ne voit pas forcément de grande différence, elles se ressemblent au niveau du look et il n'y a pas eu d'effort particulier investi sur un nouveau design. Dans une deuxième étude, Mary Benner et Mary Tripsas ont essayé de mieux comprendre cette rigidité dans le développement de nouveaux produits (Benner & Tripsas, 2012). Elles se sont posé la question suivante: « Bien que cette technologie avait le potentiel de faire un impact tellement significatif sur l'industrie, comment cela se fait-il qu'il n'y ait pas vraiment de changement au niveau du développement des produits ? » Elles ont trouvé, sur la base d'une étude à large échelle, que l'affiliation antérieure dans l'industrie des cadres expliquait cette rigidité dans le développement de nouveaux produits, pour deux premières raisons: premièrement, les développeurs avaient des difficultés à sortir de leur champ de vision ce qu'ils avaient coutume de voir et ainsi continuaient à répliquer les mêmes types de produits au fil des années. Deuxièmement, ces modèles mentaux se répliquaient à l'intérieur de l'industrie et, en fait, tout le monde faisait un peu la même chose. C'est pour ceci que ce sont des études très intéressantes pour expliquer et pour mieux comprendre ces barrières à l'adoption d'innovations technologiques.

Nous avons un autre cas extrêmement intéressant plus proche de Neuchâtel. Il s'agit de l'industrie des horlogers suisses qui a aussi connu une grosse crise dans le passé (voir: Landes, 1983; Raffaelli, 2018). On a vu une forte baisse des horlogers suisses qui ont passé de 1600 en 1970 à 600 en 1983, pendant la crise quartz. La technologie quartz rendait possibles des montres bien meilleur marché et cela posait un vrai challenge aux horlogers suisses. Plusieurs études ont à nouveau soulevé le rôle des convictions, des représentations mentales

que les cadres, les horlogers, avaient à l'époque face à cette crise. Une conviction-clé était que, justement, ces technologies quartz n'avaient rien à faire avec le savoir-faire, la tradition séculaire de l'horlogerie et l'artisanat lié à la création d'une montre mécanique. À nouveau, nous voyons le rôle de ces représentations mentales, de ces croyances, liées peut-être aussi au succès connu dans le passé, qui rend difficile de nous adapter à de nouveaux trends, comme ici dans l'exemple de la crise quartz. Là aussi, beaucoup d'horlogers n'ont pas réussi à faire face à ce changement.

Mais, comme introduit au départ, nous ne faisons pas face qu'à de grands changements sur le plan technologique. Nous faisons aussi face à de grands défis de société. On parle d'inégalités, avec 0.7% de la population qui possède 41% de la richesse. On parle d'égalité des sexes, avec 6% des femmes en conseils d'administration des entreprises suisses aujourd'hui. On parle du changement climatique et des effets secondaires que cela provoque pour bon nombre de personnes sur la planète. On parle des déchets plastiques et de la pollution environnementale, et je pourrais continuer encore. Ce n'est qu'une sélection pour démontrer l'importance des grands défis de la société auxquels nous faisons face aujourd'hui.

Pour adresser ces grands défis, l'ONU a élaboré 17 «Sustainable Development Goals» (les SDGs ou buts de développement durable) en collaboration avec le secteur privé. C'est l'une des premières initiatives où, justement, le secteur privé a été impliqué de manière très concrète. C'est basé sur l'idée que sans l'implication du secteur privé, des solutions plausibles ne peuvent que difficilement être trouvées, car ce sont des problèmes complexes, globaux et de grande envergure. Nous voyons plusieurs thèmes récurrents : réduire les inégalités, adresser le changement climatique, donner accès à l'éducation, parvenir à une consommation responsable. Ce sont des thèmes, pour lesquels, aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises s'engagent concrètement à trouver de nouvelles solutions. Ainsi, les grands défis amènent aussi de grandes opportunités et c'est justement là que nous voyons la responsabilité des entreprises aujourd'hui à s'engager.

Nous observons une attention croissante des cadres au sujet de la durabilité au fil du temps et surtout après 2010 (Kiron, Kruschwitz, Haanaes, Reeves, & Goh, 2012). Les leaders globaux des plus grandes entreprises mondiales se sont engagés au-delà d'une simple «shareholder value» et en faveur des «stakeholders» au sens plus large (BusinessRoundtable, 2019). Les cadres préconisent donc une croissance qui est responsable aussi au niveau de l'environnement et de la société et non pas axée uniquement sur la croissance économique pure et dure. Nous voyons certaines entreprises qui prennent un véritable rôle de leader durable dans leur secteur. Par exemple, Patagonia, ce producteur de textiles de sport, qui incite ses clients à moins consommer. Ce sont toutes ces observations qui nous ont amenés à réfléchir au concept d'innovation pas uniquement dans le sens d'une innovation technologique, mais également dans le sens d'une innovation responsable (Voegtlin & Scherer, 2017). Alors, que veut dire : innovation responsable ? Il y a trois composantes. Premièrement, «do no

harm », une innovation qui ne porte pas de préjudice ni aux autres, ni à l'environnement. Deuxièmement, « do good », une innovation qui fait du bien en offrant des produits et des services qui contribuent au développement durable, donc qui allie profitabilité économique avec une responsabilité envers la planète, l'environnement, et la société (la « triple bottom line »). Troisièmement, l'innovation responsable implique des changements au niveau de la gouvernance vers des modèles de « gouvernance globale » qui facilitent une innovation qui ne porte pas de préjudice et qui fait du bien. Un exemple concret est l'initiative « multinationale responsable ». Elle cherchait à gouverner le comportement des multinationales dans les pays étrangers, dans lesquels elles opèrent, car le contexte légal actuel impose des limites quant au champ d'application des lois. Cela implique également une nécessité des cadres à faire face à ces changements au niveau de la gouvernance.

Quelles sont les compétences qui facilitent l'imagination et l'implémentation de telles innovations responsables ? Je vais faire trois thèses. Premièrement, l'adoption des innovations responsables dépend de la compétence des cadres à raisonner en termes de paradoxe. Deuxièmement, l'adoption des innovations responsables dépend des compétences des cadres à raisonner de manière flexible. Et troisièmement, ces compétences de raisonnement sont fortement liées au contexte dans lequel ils travaillent au jour le jour, notamment aux interactions entre les cadres et les conseils d'administration. Ci-après, plusieurs études serviront comme évidence pour ces trois thèses.

Premièrement, des collègues de la Esade Business School ont travaillé sur la question du raisonnement en termes de paradoxes (Hahn, Figge, Pinkse, & Preuss, 2010, 2018 ; Hahn, Preuss, Pinkse, & Figge, 2014). Auparavant, une perspective était que la durabilité est un sujet d'importance stratégique pour les cadres d'entreprises, s'il y a un intérêt de profitabilité derrière. C'est une vision assez fonctionnelle, assez utilitariste qui ne pouvait pas adresser bon nombre de thèmes de durabilité qui n'ont pas d'implications positives financières. Une durabilité qui est au service du profit est une vision assez limitée. Ces collègues, au fil de plusieurs études, ont démontré que, justement, il était nécessaire que les cadres acceptent des tensions inhérentes qui existent entre des buts économiques, environnementaux et sociaux. C'était cette acceptation de ces tensions, et comment elles sont gérées au sein des entreprises, qui détermine si les entreprises s'engagent vraiment pour les innovations responsables au-delà de la profitabilité économique ou non. Liée à cette acceptation des tensions était aussi une plus grande complexité cognitive, donc une capacité à gérer plusieurs buts en même temps au niveau du raisonnement.

Deuxièmement, j'ai eu la chance de mener une série d'études avec des collègues de l'Université de Saint-Gall sur l'adoption des technologies d'énergies renouvelables. Par exemple, on a étudié le raisonnement de 12 investisseurs dans des technologies d'énergies renouvelables dans le but de voir pourquoi ils choisissent une localité pour un projet plutôt qu'une autre (Blondiau & Reuter, 2019). On leur a donné deux options qui étaient équivalentes en termes

de rentabilité et nous avons découvert, en analysant ces stratégies de raisonnements, qu'il y avait un certain biais envers des projets à l'étranger, dans ce cas, en Allemagne plutôt qu'en Suisse. Contrairement à la littérature précédente qui suggérait un biais envers le pays de domicile (« home country bias »), nous avons démontré un biais envers l'étranger (« host country bias »). On a expliqué cette découverte par le fait que le biais est lié aux contraintes que ces cadres imaginaient dans le cadre légal suisse. Donc, l'argument qu'il est nécessaire que les cadres surmontent des convictions liées au cadre institutionnel.

Dans une deuxième étude, on a étudié la réaction face à l'implémentation du cadre légal de la stratégie énergétique 2050 de trois grands fournisseurs d'énergie en Suisse (Reuter & Freiermuth, wp). En étudiant les réactions des cadres face à ce changement du cadre légal, nous avons réalisé que la capacité d'anticiper les nouvelles conditions et de formuler de nouvelles stratégies bien à l'avance créait moins de résistances aux changements du cadre légal. Au contraire, les entreprises qui étaient les moins proactives, donc plus réactives dans leur stratégie, avaient une activité politique bien plus élevée pour résister à ce changement du cadre légal.

Un deuxième grand programme de recherche porte sur l'adoption des standards de transparence par l'industrie suisse des banques privées (Reuter, 2015 ; Reuter & Ueberbacher, 2015). Au fil des années, les banques privées suisses ont fait face à des pressions de la part des états de l'OCDE et des États-Unis relatives à l'abandon du secret bancaire pour les clients étrangers. À un moment donné, en 2008, les États-Unis ont arrêté de demander, mais ont concrètement fait une application de loi extraterritoriale, en attaquant la banque UBS. L'industrie des banques n'a pas connu ce type d'exercice des lois auparavant. C'était un véritable choc pour l'industrie. Nous voyons depuis 2010 à 2018 une baisse de 35 % du nombre de banques qui ont survécu à ce choc. Nous avons étudié comment les autres banques privées suisses ont réagi à ce choc. Nous avons élaboré que justement les modèles mentaux liés à la territorialité que ces cadres des banques privées tenaient, c'est-à-dire les idées préconçues que les cadres avaient au sujet du champ d'application des lois, déterminaient leur réaction. Autrement, la capacité des banques à s'adapter à ce choc était liée à la rapidité avec laquelle elles ont justement adapté ces modèles mentaux de territorialité. Donc, nous faisons une contribution assez significative à la littérature, qui jusque-là partait du principe que les entreprises doivent naviguer dans le contexte légal du pays dans lequel elles opèrent (Agnew, 1994 ; Raustiala, 2009). Nous démontrons qu'aujourd'hui l'environnement légal des entreprises dépasse les simples frontières géographiques d'un État et implique la nécessité des cadres à s'adapter à une complexité légale accrue.

Au fil de ces études et d'autres non citées, nous accumulons de l'évidence que, tout comme nous, les cadres ont des difficultés à s'adapter à des changements. En particulier, les modèles mentaux entretenus sur différents sujets démontrent une certaine rigidité, malgré que l'environnement demanderait une adaptation. En plus, le contexte social, dans lequel les

cadres sont impliqués, comme par exemple, le conseil d'administration, joue un rôle important soit pour favoriser soit pour inhiber cette adaptation. Ce sont les deux grands messages que je souhaitais communiquer lors de cette leçon inaugurale et qui ouvrent bon nombre de questions de recherche pour le futur. C'est aussi à travers de l'enseignement, fondé sur des bases théoriques, que je souhaite favoriser le développement des compétences nécessaires pour imaginer et implémenter des innovations responsables à travers des problématiques réelles des entreprises.

Références

- AGNEW, J. 1994. The territorial trap: The geographical assumptions of international relations theory. *Review of International Political Economy*, 1(1): 53-80.
- BENNER, M. J., & TRIPSAS, M. 2012. The influence of prior industry affiliation on framing in nascent industries: the evolution of digital cameras. *Strategic Management Journal*, 33(3): 277-302.
- BLONDIAU, Y., & REUTER, E. 2019. Why is the Grass Greener on the Other Side? The Impact of Decision Modes on Investment Decisions. *Journal of Business Research*, 102(C): 44-55.
- BusinessRoundtable. 2019. Business Roundtable Redefines the Purpose of a Corporation to Promote 'An Economy That Serves All Americans' In BusinessRoundtable (Ed.).
- DOBBS, R., MANYIKA, J., CHEN, Y., CHUI, M., LUND, S., & REMES, J. 2013. Disruptive technologies: Advances that will transform life, business, and the global economy. *McKinsey Global Institute*.
- EGGERS, J., & KAPLAN, S. 2009. Cognition and renewal: Comparing CEO and organizational effects on incumbent adaptation to technical change. *Organization Science*, 20(2): 461-477.
- EGGERS, J. P., & KAPLAN, S. 2013. Cognition and Capabilities. *Academy of Management Annals*, in press.
- GAVETTI, G. 2011. Toward a Behavioral Theory of Strategy. *Organization Science*, 23(1): 267-285.
- GEORGE, G., HOWARD-GRENVILLE, J., JOSHI, A., & TIHANYI, L. 2016. Understanding and Tackling Societal Grand Challenges through Management Research. *Academy of Management Journal*, 59(6): 1880-1895.
- HAHN, T., FIGGE, F., PINKSE, J., & PREUSS, L. 2010. Trade-Offs in Corporate Sustainability: You Can't Have Your Cake and Eat It. *Business Strategy and the Environment*, 19(4): 217-229.
- HAHN, T., FIGGE, F., PINKSE, J., & PREUSS, L. 2018. A Paradox Perspective on Corporate Sustainability: Descriptive, Instrumental, and Normative Aspects. *Journal of Business Ethics*, 148(2): 235-248.
- HAHN, T., PREUSS, L., PINKSE, J., & FIGGE, F. 2014. Cognitive frames in corporate sustainability: Managerial sensemaking with paradoxical and business case frames. *Academy of Management Review*, 39(4): 463-487.
- HAMBRICK, D. C. 2007. Upper echelons theory: An update. *Academy of Management Review*, 32(2): 334-343.
- HAMBRICK, D. C., & MASON, P. A. 1984. Upper Echelons: The Organization as a Reflection of Its Top Managers. *Academy of Management Review*, 9(2): 193-206.
- HOWARD-GRENVILLE, J., BUCKLE, S. J., HOSKINS, B. J., & GEORGE, G. 2014. Climate Change and Management. *Academy of Management Journal*, 57(3): 615-623.
- KIRON, D., KRUSCHWITZ, N., HAANAES, K., REEVES, M., & GOH, E. 2012. The Innovation Bottom Line: Findings from the 2012 Sustainability & Innovation Global Executive Study and Research Report. *MIT Sloan Management Review*.
- LANDES, D. 1983. *Revolution in Time: Clocks and the Making of the Modern World*. Belknap Press of Harvard University Press.
- MURRAY, F., & TRIPSAS, M. 2004. The exploratory processes of entrepreneurial firms: The role of purposeful experimentation. *Business Strategy over the Industry Life Cycle*, 21: 45-75.

- RAFFAELLI, R. 2018. Technology Reemergence: Creating New Value for Old Technologies in Swiss Mechanical Watchmaking, 1970–2008. *Administrative Science Quarterly*, 64(3): 576-618.
- RAUSTIALA, K. 2009. *Does the Constitution Follow the Flag? The Evolution of Territoriality in American Law*. Oxford: Oxford University Press.
- REUTER, E. 2015. *Overcoming Cognitive Constraints to Strategic Adaptation: Exploring Three Perspectives*. St Gallen : University of St. Gallen.
- REUTER, E., & FREIERMUTH, D. wp. The role of incumbents' market strategies for their political strategies in environmental policy transitions. *Working paper*.
- REUTER, E., & UEERBACHER, F. 2015. Transnational Institutional Conflict and Deinstitutionalization of the Swiss Banking Secrecy. *Academy of Management Annual Meeting Proceedings*.
- SIMON, H. A. 1947. *Administrative Behavior; A Study of Decision-making Processes in Administrative Organization*. New York: Macmillan Co.
- TRIPSAS, M. 2009. Technology, Identity, and Inertia Through the Lens of «The Digital Photography Company». *Organization Science*, 20(2): 441-460.
- TRIPSAS, M., & GAVETTI, G. 2000. Capabilities, cognition and inertia: evidence from digital imaging. *Strategic Management Journal*, 21(10-11): 1147-1161.
- VOEGLIN, C., & SCHERER, A. 2017. Responsible Innovation and the Innovation of Responsibility: Governing Sustainable Development in a Globalized World. *Journal of Business Ethics*, 143: 227-243.

HOMMAGE AUX DISPARUS

DÉCÈS DU PROFESSEUR PIERRE KNECHT (1930-2019)

Pierre Knecht, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel, est mort le 17 février, à l'âge de 89 ans. Après une formation acquise à Zurich, mais aussi à Salamanque, Rome, Pise et Paris, il avait travaillé comme assistant au *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg, puis était entré au *Glossaire des patois de la Suisse romande* en 1963. Depuis 1973 il avait été chargé d'un cours de linguistique romane à la faculté des Lettres de notre université, et y était devenu professeur extraordinaire de dialectologie en 1983, quittant alors le *Glossaire romand*. Pierre Knecht n'était pas seulement spécialiste de français et de francoprovençal : sa thèse avait porté sur une traduction italienne d'Alphonse le Sage, et durant de nombreuses années, il a ajouté à son enseignement de la dialectologie de la Suisse romande des cours de dialectologie italienne.

Comme directeur du Centre de dialectologie et d'étude du français régional, Pierre Knecht a été amené à développer un intérêt particulier pour le français régional de Suisse romande, un sujet dont il est devenu un des grands spécialistes. Ses travaux sur la question ont eu un rôle pionnier dans les années 1980, à un moment où, dans toutes les régions de la francophonie, l'étude des variétés régionales de français devenait un objet scientifique de premier plan, et il a su intégrer Neuchâtel dans les réseaux qui se mettaient en place à ce moment et touchaient toute la francophonie. Mais la vision de la science de Pierre Knecht dépassait le monde académique, et lorsqu'il a dirigé le *Dictionnaire suisse romand*, c'est lui qui a trouvé l'énergie de mener le projet, son financement, l'éditeur susceptible de diffuser l'œuvre auprès du plus grand public, et le rédacteur le plus qualifié qui fût en la personne d'André Thibault ; il a lui-même rédigé nombre de ses articles, et tout au long de l'élaboration du dictionnaire il a voulu que celui-ci devienne, en plus d'un ouvrage scientifique irréprochable, un succès de librairie. Il a réussi au delà des espérances, le *DSR* ayant été le best-seller de l'année 1997 en Suisse romande.

Ses étudiants auront tous été marqués par sa science vaste et sa pensée vivante et originale ; son intérêt pour le détail des choses lui permettait de voir le monde avec un humour qui était un des charmes de sa conversation et qui restera dans les souvenirs de ceux qui l'ont connu.

Yan Greub

DÉCÈS DE LA PROFESSEURE FEDERICA DIÉMOZ (1975-2019)

Notre chère collègue et amie Federica Diémoz, professeure de dialectologie galloromane et de sociolinguistique à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel nous a brutalement été arrachée beaucoup trop jeune le 19 août, dans sa 45^e année, terrassée en quelques mois par une maladie extrêmement agressive. Tous les efforts de notre médecine de pointe n'ont pas pu la sauver. Nous perdons en elle une personne dynamique, joyeuse, courageuse, inspirante, qui a même été mentionnée en 2016 dans la presse romande parmi les cent personnalités « qui font la Suisse romande ». Quelques jours avant son décès, elle a encore demandé à son entourage d'être courageux. Le Centre de dialectologie, ses doctorant-e-s, ses étudiant-e-s, ses ami-e-s et collègues se sentent orphelins.

Originaire de Roisan en Vallée d'Aoste, Federica est née le 28 avril 1975. Scolarisée en Vallée d'Aoste, elle était trilingue : italien, français, et surtout : locutrice native du francoprovençal valdôtain. Elle a ainsi été la première professeure de langue maternelle francoprovençale – la langue historique de la Suisse romande également – sur la chaire de dialectologie neuchâteloise.

Après une première formation à l'école normale, en Vallée d'Aoste, qui peut expliquer l'excellence didactique de son enseignement plus tard, au niveau universitaire, elle a entrepris des études de langues et littératures étrangères à l'Université de Turin, qu'elle a terminées avec un mémoire consacré à la terminologie de la céréaliculture en Vallée d'Aoste. Recommandée comme « diamant brut » par un de ses anciens professeurs turinois, Tullio Telmon, elle a commencé sa carrière à Neuchâtel en 1998 comme collaboratrice scientifique dans un projet de collaboration internationale, l'*Atlas linguistique audiovisuel des dialectes francoprovençaux du Valais romand* (ALAVAL), auquel elle a beaucoup contribué et dont elle a encore pu voir l'achèvement en cette année 2019.

Dès son arrivée à Neuchâtel, Federica Diémoz a entrepris de parfaire ses études par une thèse de doctorat en dialectologie galloromane, consacrée à la *Morphologie et syntaxe des pronoms personnels sujets dans les parlers francoprovençaux de la Vallée d'Aoste*, thèse

soutenue en 2004, publiée en 2007. Maître-assistante en dialectologie galloromane au Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel de 2004 à 2008, elle a été nommée professeure assistante à 50% en dialectologie galloromane et sociolinguistique en août 2009, professeure extraordinaire à 80% en août 2014 – poste transformé en chaire de professeure ordinaire en janvier 2017. Federica a mené une vie d'une intensité extraordinaire dans l'enseignement et la recherche, toujours souriante, toujours disponible pour ses collègues, doctorantes, doctorants, étudiantes et étudiants, ne paraissant jamais stressée. Parallèlement aux débuts de son activité à Neuchâtel, elle a été tour à tour chargée d'enseignements aux universités de Bâle, de Turin et d'Aoste. Ses étudiantes et étudiants neuchâtelois se rappelleront les nombreuses enquêtes de terrain organisées par elle, en dialectologie et en sociolinguistique, qui les a amenés entre autres en Picardie, en Wallonie, en Occitanie, en Vallée d'Aoste bien sûr et – parmi les points culminants – dans les francophonies nord-américaines, Québec et Acadie, avec à la clé la publication des travaux estudiantins réalisés dans ce cadre : *Regards sur les variations et les représentations linguistiques au Québec et au Nouveau-Brunswick*, dans le numéro 64 (2016) des *Travaux neuchâtelois de linguistique* TRANEL.

Engagée dans l'activité culturelle de sa région d'origine, elle a collaboré à de nombreux projets du B.R.E.L. valdôtain (enquêtes toponymiques, collaboration à l'atlas linguistique du francoprovençal valdôtain). Elle a été vice-présidente du Centre d'Études francoprovençales René Willien de Saint-Nicolas, et ambassadrice de la Vallée d'Aoste dans les organismes de la francophonie internationale, activité couronnée en 2012 par la médaille d'or de la *Renaissance française*.

Ajoutons à cela ses nombreuses activités au sein du monde civil et académique suisse : membre du conseil de fondation du Forum du bilinguisme à Bienne, membre de la commission scientifique du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* FEW, membre de la commission philologique des archives phonographiques de l'Université de Zurich, directrice ad interim du *Glossaire des patois de la Suisse romande* de 2015 à 2017, nommée présidente de la *Commission des vocabulaires nationaux* de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales en février 2019 encore – le monde scientifique helvétique est en deuil.

Federica a été comme une météorite brillante qui a traversé notre ciel et s'est éteinte beaucoup trop tôt. Nos pensées vont à sa famille, à son mari Fabio et à son fils de neuf ans, Valerio, terriblement éprouvés par cette perte.

Andres Kristol

DÉCÈS DU PROFESSEUR CARLO AUGUSTO CANNATA (1934-2019)

Le professeur honoraire Carlo Augusto Cannata est décédé le 13 septembre 2019. Il aura enseigné pendant près de 20 ans à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, jusqu'en 1999.

Né le 6 décembre 1934, à Lodi, en Lombardie, il suit ses écoles à Milan, en rêvant d'assouvir sa passion pour la musique classique. Son père, sicilien et officier de l'armée, le destine cependant à une formation académique. Il choisit le droit, plus par résignation que par conviction. C'est à l'Université de Milan qu'il découvre le célèbre professeur Pugliese, qui y enseignait le droit romain. A 23 ans, il obtient le grade de docteur, auteur d'une thèse sur le droit des biens. Après un passage à Rome comme assistant de Pugliese, il entame une carrière professorale à l'Université de Cagliari, puis à celles de Modène et de Turin. Il devient un romaniste de renommée internationale.

En 1981, Carlo Augusto Cannata est nommé professeur ordinaire de droit romain et d'histoire du droit à l'Université de Neuchâtel. Il gagne le respect et la sympathie de ses étudiants et de ses collègues, par une disponibilité joviale de tous les instants, mais aussi par une culture encyclopédique dans ses domaines de prédilection, notamment le droit des contrats et des choses, et sur d'autres sujets cocasses, par exemple Rabelais et le procès.

Pendant sa période neuchâteloise, M. Cannata accepte de multiples tâches, dont celle de Directeur de la Bibliothèque de droit et celle de membre de la Commission d'examens du barreau. Et puis, il étonne par sa culture artistique, singulièrement en musique classique. Ainsi a-t-il composé une pièce pour un *Dies Academicus*, jouée en public. Peut-être a-t-il trouvé de l'inspiration dans la vallée de la Loue, où il avait acquis une ancienne demeure, pour lui et sa famille. Après ses fonctions à Neuchâtel, il rejoindra son Italie natale. Il continuera d'y enseigner dans plusieurs universités, dont celle de Gênes où il a pris domicile.

La Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel garde le meilleur souvenir de Carlo Augusto Cannata, celui d'un collègue doté d'une ouverture d'esprit qui transcendait le temps et les

frontières, également d'une capacité d'allier la science et l'esprit du droit. Le souvenir d'un ami aussi, qui, parfois à l'ombre d'un humour malicieux, a toujours su exalter un humanisme indéfectible.

Pierre Wessner, Olivier Guillod et Pascal Mahon